

**MÉTÉOROLOGIE**  
Ensoleillé et doux.  
Maximum aujourd'hui: 55  
Maximum hier: 51

Gracieuseté de  
**SHEARER LUMBER CO. LTD.**  
MONTREAL

**F. PILON**  
INC.  
Fournisseurs de bureau

**FÊTE DU JOUR**  
SS. CHRYSANTHE ET  
DARIE

## Les provinces réagissent avec prudence et réserve au mémoire fédéral, trop complexe et soumis trop tard

Confusion quant aux chiffres et aux formules; incertitude quant aux effets réels; très grande réserve du Québec quant au partage et attitude négative quant au principe de certaines propositions. Tels sont les sentiments et les réactions qui ont dominé la première journée de la grande rencontre fédérale-provinciale, première journée consacrée aux problèmes de l'éducation et de la formation de la main-d'œuvre.

Dans la mesure où ils voient clair, les premiers ministres estiment que le gouvernement central donne d'une main des sommes qu'il retire de l'autre pour financer l'éducation. La plupart d'entre eux s'élèvent contre la décision d'Ottawa qui, en retour de sa nouvelle formule de partage, veut éliminer les programmes de subventions aux écoles techniques et professionnelles.

Le cas du Québec est particulier: d'une part M. Johnson reconnaît l'avantage d'un transfert d'impôt qui serait substitué au programme actuel; d'autre part, il déplore l'insuffisance du transfert. Quant aux principes, la position du Québec est formelle: l'ingérence du pouvoir central dans les domaines de la compétence provinciale est inadmissible. En somme, souligne le premier ministre, tout en reconnaissant l'exclusive juridiction des

provinces à cet égard, Ottawa emprunte la "porte arrière" en proposant ce qu'il ne peut faire en passant par la porte d'en avant.

Pour dissiper la confusion qui entoure la position fédérale, il a été décidé hier soir de créer deux comités spéciaux qui s'emploieront à définir les termes et à établir les données de base sans lesquelles les propositions centrales ne seront pas pleinement comprises.

Une fois clarifiées les positions d'Ottawa, le ministre des finances, M. Sharp s'entretiendra d'abord avec les ministres de l'éducation. Ensuite, les fonctionnaires supérieurs des deux ordres de gouvernements s'appliqueront à préciser les modalités et les dispositions des formules soumises.

C'est à 10 heures ce matin, devant l'assemblée plénière de la conférence que seront déposés les conclusions des travaux poursuivis en comités au cours de la nuit.

Un porte-parole du gouvernement fédéral, après avoir entendu les commentaires des délégations provinciales, considère que celles-ci n'ont pas encore réussi à trouver les 590 millions de plus que M. Pearson avait promis dans sa déclaration générale à l'égard du prochain

exercice fiscal au titre de l'éducation. Comme on lui demandait si, à son avis, les délégués provinciaux ont bien compris le sens des propositions fédérales touchant l'éducation supérieure et le recyclage de la main-d'œuvre, M. Jean Marchand a répondu en souriant: "Je ne sais pas si c'est nous ou bien les provinces qui ont compris."

Voici quelques réactions de premiers ministres provinciaux: M. Roberts (Ontario): "L'Ontario perdrait beaucoup trop — quelque chose comme \$12 millions — si les propositions fédérales étaient acceptées". M. Roblin (Manitoba): "Il ne suffit pas qu'Ottawa, à la manière d'un administrateur fiscal, se préoccupe d'abord de ses besoins et oppose ensuite un mur de résistance aux provinces dont les besoins fiscaux, comme ceux des municipalités d'ailleurs, grandissent considérablement".

M. Bennett (Colombie britannique): "Ottawa doit se rendre compte qu'il doit traiter toutes les régions également et justement. Les cas de discrimination contre la Colombie britannique doivent être immédiatement corrigés".

M. Manning (Alberta) s'est gardé d'être optimiste et a suggéré la création d'un fonds fédéral-provincial de revenus pour assurer une aide financière adéquate à l'éducation, à la santé et au bien-être.

M. Thatcher (Saskatchewan) est dit heureux et reconnaissant au gouvernement fédéral d'avoir fait les propositions qu'il a faites.

Des provinces, la réaction a été assez confuse.

M. Stanfield (Nouvelle-Ecosse) a dit que le plan fédéral semblait être une amélioration sur la situation passée mais a déploré qu'on n'y trouve aucune disposition particulière pour les Maritimes. M. Ian Campbell (Île-du-Prince-Édouard) a tenu des propos à peu près semblables.

M. Robichaud (Nouveau-Brunswick) croit pour sa part que le plan fédéral constitue "une bon approche du problème mais qu'il n'est peut-être pas la solution finale". Selon lui, le plan est un pas dans la bonne direction. Enfin M. Smallwood (Terre-Neuve) a dit ne pas être très heureux de la nouvelle formule. "Nous bouchons un trou mais en ouvrons un autre" a-t-il dit.

## Johnson accuse Ottawa

- de vouloir centraliser le domaine de l'éducation
- d'avoir présenté trop tard un mémoire indéchiffrable

par Marcel THIVIERGE

OTTAWA — Le premier ministre du Québec a dénoncé, hier soir, le mémoire que le gouvernement fédéral a présenté à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale sur l'aide à l'enseignement supérieur et accusé Ottawa de menées centralisatrices dans le domaine de l'éducation.

Entouré de quatre collègues de son cabinet, M. Jean-Jacques Bertrand, Marcel Masse, Paul Dozois et Jean-Noël Tremblay, le premier ministre du Québec a été le seul de tous ses collègues fédéral et provinciaux à accorder aux journalistes une conférence de presse en bonne et due forme.

La délégation québécoise a même émis un communiqué officiel que l'on trouvera dans cette page établissant fermement, face aux propositions fédérales, la juridiction de la province en matière d'enseignement post-secondaire, d'éducation des adultes, de la recherche, des bourses et de la culture.

Quelques secondes avant la conférence de presse, M. Paul Dozois a posé un geste qu'il voulait discret, mais que quelques-uns ont remarqué: le ministre des finances a fait enlever de la table où se tenait M. Johnson et ses collègues deux affiches où se lisait le mot "Canada" pour le remplacer par une autre au nom du "Québec".

M. Johnson n'a pas été tendre envers la façon dont le fédéral a traité les provinces même avant l'ouverture de la conférence.

"Habituellement, a-t-il dit, quand il s'agit de conférences fédérales-provinciales sur la fiscalité, par exemple, elles sont préparées par des réunions de fonctionnaires d'Ottawa et des provinces. Cette fois, il s'agit d'une conférence sur l'éducation, domaine qui relève strictement des provinces. Et voici que le gouvernement fédéral nous a fait parvenir ses propositions

après les avoir remises aux journalistes."

Le premier ministre a expliqué que ce n'est que dimanche soir, vers dix heures, qu'il a reçu le texte du mémoire fédéral.

La délégation québécoise a dû étudier les propositions d'Ottawa au cours de la nuit de dimanche à lundi.

"Le moins qu'on puisse dire, a ajouté M. Johnson, c'est que le gouvernement central vient de prouver qu'il manque de délicatesse et qu'il n'a sûrement pas d'éducation à revendre".

Le premier ministre du Québec a soutenu que ce geste faisait partie de la politique paternaliste d'Ottawa envers les provinces.

"On nous dit ni plus ni moins, a affirmé M. Johnson: "Nous, nous avons de l'argent. Nous pouvons nous occuper de l'éducation à votre place. Si vous n'êtes pas contents des propositions que nous vous faisons, vous n'aurez qu'à taxer chez vous".

Le premier ministre a reproché au fédéral d'avoir préparé un mémoire qu'aucune délégation provinciale n'a pu déchiffrer.

"Tout le monde est si mêlé, a-t-il expliqué, qu'on a dû décider de faire séier, ce soir, deux comités afin de savoir réellement ce que veut dire Ottawa: l'un sur les statistiques, l'autre sur les définitions des termes".

Voir page 7: Johnson



## Le Québec dit NON aux propositions fédérales

C'est par un mémoire, rédigé dans la nuit de lundi à mardi, que le gouvernement du Québec a rejeté hier les propositions fédérales concernant l'éducation. Il devait ensuite rendre public un communiqué dont voici le texte intégral:

Le mémoire du gouvernement fédéral appelle un certain nombre de commentaires qui ne peuvent cependant être très détaillés, le mémoire n'ayant été connu qu'à la dernière minute.

1. Enseignement post-secondaire:

La première question soulevée par ce mémoire a trait au financement de l'enseignement supérieur. Le gouvernement du Québec reconnaît qu'il y a un avantage certain à simplifier le régime de sub-

ventions ou de transferts fiscaux pour les programmes d'aide à l'éducation que des gouvernements fédéraux successifs ont élaborés depuis un certain nombre d'années. Une consolidation de ce régime qui prend la forme d'un transfert de points d'impôt est sûrement un moyen acceptable de liquider le désordre des formules antérieures et marque, à cet égard, un retour du gouvernement fédéral à l'esprit de la constitution.

Il est regrettable, cependant, que la formule proposée n'ait pas été discutée au niveau des fonctionnaires avant de nous être soumise, de manière à ce que les ministres provinciaux en soient informés à l'avance. Un examen rapide révèle que, pour ce qui

est du Québec, l'option en vertu de laquelle nous recevions, en points d'impôt et en ajustements financiers, \$14 par capita, offre sans doute une certaine amélioration d'ordre monétaire par rapport aux formules actuelles.

Cependant, toujours en vertu de calculs rapides, la formule qui consisterait pour le gouvernement fédéral à financer à peu près 50 pour cent du coût de l'enseignement supérieur rapporterait bien davantage, alors que le gouvernement fédéral sait, comme nous savons, que le Québec ne peut l'accepter, parce qu'elle implique un droit de regard sur les dépenses et donc l'administration des institutions d'enseignement post-secondaire.

Voir page 7: Québec dit

## Le mémoire fédéral: un document complexe, chargé de statistiques et de pourcentages

par Jean-V. DUFRESNE

OTTAWA — A peine amorcés, les entretiens d'hier sur le financement de l'enseignement supérieur se sont embourbés dans un marécage de statistiques et de pourcentages, et cependant que le Québec opposait une ferme fin de non recevoir à l'ensemble des propositions fédérales, deux comités créés à la hâte et constitués par les délégués des onze gouvernements s'approprièrent à séier fort tard la nuit dernière dans l'espoir de déterminer exactement la portée des offres pécuniaires d'Ottawa.

Ce n'est que vendredi après-midi à quatre heures seulement que les technocrates de la Tour de la paix eurent enfin mis leur document au point et ce n'est que dimanche soir que les délégués des provinces prirent possession d'un document si complexe qu'aucun des premiers ministres interrogés au sortir de la première séance d'hier après-midi ne fut en mesure d'établir exactement si oui ou non la nouvelle formule fédérale était avantageuse pour son gouvernement.

La délégation québécoise, pour sa part, a passé la nuit claire à l'analyser, sans succès. Aussi dès l'ouverture de la première séance il fut convenu de créer deux comités, le premier devant trouver une définition à peu près uniforme de la terminologie du mémoire Pearson, le deuxième pour dégager quelque sens des impli-

cations pécuniaires du long document.

Au poste des transferts fiscaux que le gouvernement fédéral est disposé à accorder pour venir en aide à l'enseignement post-secondaire, le Québec devrait toucher \$127,054,000, soit 4 p.c. de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers (\$47,756,000); 1 p.c. de l'impôt sur le revenu des sociétés après péréquation (\$17,077,000); donc un total de \$164,833,000. A cela, il faut ajouter une péréquation spéciale par le truchement de laquelle le transfert équivaudra, pour les provinces qui le désirent, à un octroi per capita de \$14 qui représente pour le Québec \$82,054,000. A cette somme s'ajoute enfin une subvention décroissante pour compenser l'é-

limination, ces cinq prochaines années, du programme des subventions pour les immobilisations à l'enseignement professionnel, soit, globalement, en tout et par tout, \$127,054,000.

En effet, les propositions fédérales ne font plus de distinction entre le financement de l'enseignement supérieur et celui du palier immédiatement post-secondaire, mais afin de ne rien brasser, le programme conjoint à la formation professionnelle sera "déphasé" graduellement.

Il faut noter de plus que l'ensemble des nouvelles subventions à l'enseignement post-secondaire que propose cette semaine le gouvernement fédéral est assujéti aux mécanismes

Voir page 7: Le mémoire

## D'importants renforts américains seront envoyés ces prochains mois au Sud-Vietnam

MANILLE — A l'issue de la première journée des entretiens au sommet, qui ont réuni pour la première fois hier à Manille les représentants des sept pays militairement engagés au Vietnam, on apprend de source sûre, qu'en raison de l'affaiblissement du potentiel militaire sud-vietnamien, d'importants renforts américains en hommes et en matériel vont être envoyés au Vietnam au cours des prochains mois. On s'attend d'autre part à une offensive nord-vietnamienne dans la région de la zone démilitarisée, en raison de la présence constante de trois divisions communistes. On indique par ailleurs que le chef du gouvernement de Saigon, le général Cao Ky serait maintenant disposé à admettre la participation du Vietnam dans un gouvernement, sans accepter pour autant que le front national de libération soit officiellement reconnu. En tout état de cause, en raison de l'attitude de la Chine, on pense que le conflit durera encore longtemps. L'accord qui paraît s'être dégagé au cours de cette première journée, porte sur des principes très généraux (pas de capitulation devant les communistes, pacification et développement économique du Vietnam), les Etats-Unis se réservant de garder les mains libres.

Manifestations anti-américaines  
Les coups de feu ont éclaté au cours d'une manifestation anti-américaine sous les fenêtres mêmes du président Johnson, à l'hôtel "Manila" où logent les chefs de délégation des sept pays qui participent à la conférence sur le Vietnam.

Au moins deux personnes ont été blessées, dont l'une au cou. Les témoins ont affirmé avoir vu un policier ouvrir le feu.

Avant les coups de feu, des policiers et des militaires casqués avaient foncé, en brandissant la croix de leur fusil, sur environ 3,000 étudiants, qui ripostèrent en lançant des pierres et d'autres projectiles.

Les manifestants, munis de haut-parleurs criaient des slogans tels que: "Hé, Hé, L.B.J.: Combien d'enfants as-tu tués aujourd'hui?" Ils portaient également des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Johnson, vous êtes un nazi". La police les a finalement refoulés à coups de pied et de matraques, mais les étudiants ont continué de manifester derrière les grilles de l'hôtel.

Les matraques ont fait cinq blessés et il y a eu 15 arrestations.

Les étudiants avaient auparavant participé à une manifestation pacifique, groupant quelque 1,500 personnes, qui s'était déroulée devant l'ambassade des Etats-Unis.

Il ne s'attendait pas du tout à une opposition aussi systématique, au sein de la part des dirigeants laïcs que des amoniers qui, en fin de semaine, ont fait front commun contre les mesures proposées par l'épiscopat.

Ces mesures, Mgr Charbonneau les juge pour sa part tout à fait normales.

Il s'agit, selon lui, d'élargir la notion d'apostolat vers les laïcs, en y situant le rôle de l'Action catholique au sens strict. Il s'agit également de mettre l'accent sur les structures diocésaines des mouvements qui ont parfois souffert d'une certaine hypertrophie des organismes nationaux.

On sait que cinq des mouvements d'Action catholique concernés tiendront simultanément leurs conseils nationaux respectifs, les 5 et 6 novembre prochain, afin de prendre définitivement position sur les recommandations de l'épiscopat.

Au sujet du congédiement de quatre dirigeants à l'emploi du secrétariat national de l'A.C.C., Mgr Charbonneau a expliqué que ces renvois découlaient logiquement de la recommandation suspendant le fonctionnement de cet organisme.

Rien n'empêche cependant que les personnes qui ont été numériquement confirmées dans leurs fonctions, en l'occurrence l'aumônier national, Mgr Roland Potvin, et le président national, Mgr Renaud Chapdelaine, puissent "rappeler" l'un ou l'autre des dirigeants mis à pied leur demandant de collaborer à la mise à exécution de la reorganisation décelée par l'épiscopat, laquelle doit s'échelonner sur une année environ.

## Le Barreau de Montréal tient M. Wagner coupable d'avoir induit blâmé un juge de R.-du-Loup

par Michel ROY

— Est-il normal, Me Wagner, que le ministre de la justice ait lancé ce NON au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à Radio-Canada en avril dernier. La question lui avait été posée par notre confrère Vincent Prince. C'était une question d'actualité puisque l'ensemble de la presse avait fait état d'une plainte portée contre M. Wagner et dont le Barreau de Québec était alors saisi.

C'est finalement le Barreau de Montréal qui examina la plainte. Hier, on apprenait que le comité de discipline avait rendu jugement: Me Wagner est tenu "coupable" d'avoir induit blâmé le juge Jean-Paul Bérubé de Rivière-du-Loup. La "sanction" sera connue le 4 novembre: réprimande, amende ou suspension. Mais il se peut que l'accusé en appelle au Conseil général du Barreau de la province.

On reprochait au ministre de la justice d'avoir publiquement déploré à Drummondville, en 1965, la manière dont un juge avait disposé d'une affaire de délit de fuite à Rivière-du-Loup. Le juge n'avait pas été identifié par le ministre, mais il s'était reconnu et avait porté plainte.

Aujourd'hui, Me Wagner n'est plus ministre de la justice. Il est revenu à la pratique du droit et exerce dans une grande étude montréalaise. Mais la publicité qui entoure la plainte portée contre lui est évidemment attribuable à l'importance des fonctions qu'assumait alors "l'accusé". Dans presque tous les cas, c'est dans le plus grand secret que se déroulent les procédures de cette sorte au comité de discipline du Barreau. Les conclusions ne sont communiquées — et avec discrétion — qu'aux avocats. Elles ne sont

jamais, sauf de très rares exceptions, portées à la connaissance du public. Ainsi le veut la loi du Barreau.

Cette loi du Barreau est rigoureuse: elle interdit aux avocats de communiquer à quiconque les résultats de ces enquêtes.

Interrogé hier soir, Me Wagner ne s'est pas soustrait à cette loi: "Je suis tenu au secret, a-t-il dit. C'est une procédure à huis clos. Tous ceux qui témoignent y sont également tenus. Mais je sais qu'il y a eu du coulage. C'est curieux quand on sait que des centaines d'avocats ont comparu devant le Barreau et que nul n'en a entendu parler. J'ai toujours pensé que le Barreau était au service de la société. Mais d'autres ne pensent peut-être pas ainsi." Me Wagner, qui ne paraissait pas autrement perturbé par cette affaire, n'a pas voulu en dire davantage.

A son avocat, Me Jules Deschênes, nous avons demandé s'il n'estimait pas que son "client" subissait un préjudice excessif en raison de la publicité qui entoure la procédure secrète. "J'ai bien, dit-il, une opinion personnelle là-dessus, mais la loi du Barreau m'impose le silence." Et c'est Me Deschênes qui pose la question suivante: "Si vous savez, dit-il, qui a laissé couler le renseignement au sujet de cette affaire, peut-être pourriez-vous..." Par cette réflexion, l'avocat voulait-il dire qu'il demanderait au Barreau de faire enquête sur les indiscrétions commises à l'encontre des règles de la Corporation? Prié de dire s'il compte en appeler au Conseil général du Barreau, Me Deschênes a expliqué qu'il ne pouvait répondre à cette question.

Me A.-J. Campbell, bâtonnier général, a invoqué, lui aussi, la Loi du Barreau et souligné qu'il était tenu au secret.

Où, mais n'est-il pas vrai que l'affaire est maintenant connue, publiée dans la presse, et que nul en autorité au Barreau ne la démentie? N'y a-t-il pas, dans ce cas précis, Voir page 7: Le Barreau.

## L'épiscopat canadien sursoit à sa décision de réorganiser les structures de l'A. catholique

POUR SATISFAIRE LES DIRIGEANTS

par Jean FRANCOEUR

## Les évêques auraient dû affecter 45 p. c. du budget de la pastorale à l'A.C.

Les évêques canadiens sont conscients de leurs responsabilités financières à l'endroit des organismes qui accomplissent la tâche missionnaire de l'Eglise et affirment qu'ils n'ont jamais manqué de s'acquiescer de ce devoir.

Pourquoi alors l'épiscopat n'a-t-il pas accédé à la demande des dirigeants de l'Action catholique de porter de \$113,000 à \$162,000 le montant

d'une subvention destinée à les tirer d'une grave difficulté financière?

Les évêques s'expliquent là-dessus dans une "note" adoptée par l'assemblée plénière de la Conférence catholique canadienne à sa réunion d'Ottawa, du 10 au 14 octobre dernier. Cette "note" n'avait pas été immédiatement remise à la presse à l'issue de l'assemblée. Voir page 7: Les évêques

Devant l'opposition unanime des dirigeants laïcs et des aumôniers concernés, la commission épiscopale de l'Action catholique et de l'apostolat des laïcs a décidé de sursoit à l'application des "recommandations" de l'assemblée plénière de l'épiscopat canadien touchant la réorganisation des structures de l'Action catholique à l'échelle nationale.

Les mouvements nationaux concernés, ainsi que les organismes diocésains d'apostolat, ont jusqu'au 10 novembre pour soumettre, sous forme écrite, leurs commentaires sur les décisions prises par l'épiscopat.

La commission épiscopale préparera alors un dossier à l'intention de tous les évêques, lesquels pourront reconsidérer leurs décisions.

C'est ce qu'a révélé, hier, au DEVOIR, Mgr Paul-Emile Charbonneau, président de la commission concernée, au cours d'une conversation téléphonique.

Le délai accordé par la commission fait suite à deux journées d'intensives consultations entre les trois membres de la commission (Mgr Charbonneau, de Hull, Mgr Hains, de Saint-Hyacinthe, et Mgr Audet, d'Ottawa) et une vingtaine de dirigeants des six mouvements principalement concernés.

Mgr Charbonneau, que nous avons rejoint dans un petit village de son diocèse où il effectue une visite pastorale, a déclaré que la réaction des dirigeants d'Action catholique l'avait grandement surpris.

A la page 4, les commentaires de Claude Ryan

# Le plan de développement du Bas St-Laurent - Gaspésie

## Les décisions du gouvernement sont accueillies avec un optimisme modéré

De notre envoyé spécial, Paul CLICHE

**RIVIÈRE-DU-LOUP** — Les milliers de personnes vouées à la cause du développement planifié de la région du Bas St-Laurent/Gaspésie ont accueilli avec satisfaction la décision du gouvernement du Québec, annoncée par le ministre de l'Agriculture, M. Clément Vincent, dimanche dans le cadre du congrès conjoint des conseils économiques régionaux du Bas St-Laurent et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, d'entreprendre immédiatement la réalisation du plan de développement soumis par le Bureau d'aménagement de l'est du Québec en juillet dernier après trois années d'études intensives auxquelles la population avait été associée.

Ce n'est pas tellement l'importance financière des projets annoncés par M. Vincent qui a soulevé l'enthousiasme. Quand l'on songe en effet aux sommes astronomiques qu'exigera la réalisation intégrale du plan d'ici 1981 ou même d'ici 1971, le montant de \$6 millions n'en constitue qu'une fraction assez minime. Il faut préciser à ce sujet cependant que le gouvernement annoncera probablement d'ici la fin de 1966 l'exécution d'une deuxième tranche de projets prioritaires.

Le contentement des gens de la région est motivé par d'autres raisons. Voici les trois principales :

1) Les projets qui seront réalisés même s'ils sont plutôt modestes en apparence coïncident exactement avec la liste de priorités établie par le plan. Leur réalisation aura des effets décaillés parce qu'ils s'intègrent dans la toile de fond, la logique de développement du plan dont le respect à toutes les phases de l'exécution peut seul garantir l'atteinte ultime des grands objectifs.

Il convient de souligner à ce propos que ce qu'on peut reprocher aux gouvernements jusqu'ici ce n'est pas tellement d'avoir été trop parcimonieux dans la distribution des fonds pour aider les régions sous-développées à sortir du marasme. On peut citer, au contraire, maints exemples de projets gigantesques réalisés à coups de millions. Mais parce que ces projets n'étaient pas intégrés dans une logique de développement, qu'ils ne constituaient assez souvent qu'un "saupoudrage" destiné avant tout à éblouir et à faire être des politiciens, ils ne produisaient pas en termes de développement le centième de ce qu'on était en droit d'attendre de réalisations aussi coûteuses. Même multipliés et parsemés sur tout un territoire ils n'étaient pas plus utiles. C'était une perte d'argent pure et simple. La construction d'un canal en eau profonde à Gros-Cacouna près de Rivière-du-Loup au coût de quelque \$12 millions est l'exemple le plus récent de ce genre de gaspillage qui n'aide pas tellement la région et qui a comme effet le plus clair d'assurer la réélection du député.

On peut donc dire que les modestes \$6 millions de Québec parce qu'utilisés de façon vraiment efficace auront des effets bénéfiques plusieurs fois plus grands que ces derniers \$12 millions dépensés par Ottawa sur le relèvement de l'économie de la région.

2) Une autre raison pour laquelle les gens du Bas St-Laurent et de la Gaspésie se réjouissent des décisions annoncées par M. Vincent c'est que la nomination d'un coordonnateur de l'exécution des projets qui fera le lien entre les différents ministères pour que le tout ne "s'éternise pas dans de multiples comités", selon l'expression même du ministre, et qui sera responsable directement au cabinet, constitue un premier pas vers la création éventuelle d'un organisme unique qui, dans l'esprit des planificateurs et d'une majorité de la population, semble-t-il, pourra mener à bien de façon coordonnée et décentralisée en assurant la participation de la population l'exécution du plan.

3) Autre raison d'être optimiste : le gouvernement a dévoilé son plan d'action pour plusieurs mois à venir en établissant trois étapes que M. Vincent a rendues publiques. La première décision d'exécuter un certain nombre de travaux prioritaires inscrits au budget 1967-68, est déjà partiellement franchie. Le reste devrait venir bientôt.

Dans la seconde étape il s'agira pour le gouvernement d'évaluer les grands objectifs du plan et les grandes politiques qui y sont proposées et de les confronter avec les politiques actuelles du gouvernement et les politiques à venir. A cette étape, le gouvernement devra répondre à des questions comme celles-ci : la région pilote doit-elle être vraiment considérée comme la région touristique numéro 1 du Québec ? Dans quelle mesure l'établissement, dans des centres prioritaires, de petites et de moyennes industries, est-il réalisable ? Quels types d'organismes faut-il mettre en place pour accomplir les tâches prévues par le plan ?

Les résultats de cette seconde étape, a précisé M. Vincent, devraient commencer à se concrétiser d'ici quelques mois. Il existe en effet un conseil économique d'orientation qui effectue présentement ces études. Les résultats de cette seconde étape devront être traduits en gestes concrets. Cette mise en application constituera donc une troisième étape au cours de laquelle le gouvernement présentera des législations nouvelles, procédera à des investissements supplémentaires, créera des organismes nouveaux et prévoira de nouvelles orientations administratives.

### UN OPTIMISME MODERÉ

Les décisions annoncées par M. Vincent dimanche ont été prises mercredi dernier lors d'une séance du cabinet où les ministres ont étudié les recommandations faites par les experts du Conseil d'orientation économique. Elles ont mis fin au climat d'incertitude, de pessimisme même chez certains, qui régnait depuis l'avènement de l'Union nationale pour le remplacer par un optimisme modéré.

Non pas que le BAEQ ait été particulièrement choyé par le gouvernement libéral au cours de ses derniers mois d'exercice du pouvoir. Au contraire, un document publié par le comité de liaison à l'occasion du congrès de fin de semaine (le rapport de ses activités et sa programmation) dévoile que le gouvernement Lesage avait dissipé de façon assez brutale les espoirs du BAEQ de voir réaliser son plan de façon prioritaire dans un avenir immédiat.

Le rapport révèle en effet que "contrairement aux espoirs soulevés à la fin de l'année 1965, le gouvernement n'avait pas donné suite au projet de formation, dès la session de 1966, d'un office régional de développement".

Le document poursuit : "C'est devant l'échec de démarches répétées, en décembre 1965, janvier et février 1966, en vue d'obtenir la création immédiate d'un organisme d'exécution du plan que prit graduellement naissance l'idée de mettre sur pied un organisme qui effectuerait la transition entre le BAEQ et l'Office régional de développement".

Le BAEQ ne s'était cependant pas encore résigné à l'idée et les jours derniers il soumit au premier ministre Lesage un mémoire où il recommandait la création d'un office régional de développement. "Mais il s'agira, au cours de démarches ultérieures qui mènent en présence des représentants des conseils économiques du territoire-pilote et des haut-fonctionnaires du gouvernement, qu'on ne pouvait pas compter sur la création immédiate d'un organisme d'exécution du plan et que l'on devrait envisager un "intergène" entre le BAEQ et l'ORD. La raison majeure, invoquée du côté gouvernemental, pour retarder la création de l'ORD tenait à ce que le gouvernement ne pouvait pas prendre de décision concernant l'exécution du plan, y compris la décision de créer un organisme d'exécution du plan, avant d'avoir pris connaissance du plan et d'avoir avisé globalement en ce qui concerne son exécution. Les gens du BAEQ se rendirent finalement à cet argument et, le 24 mars 1966, le premier ministre Lesage annonça la formation d'un comité de liaison après présentation du plan et la remise de ce dernier, pour études, au COE.

Un des experts qui a participé à la préparation du plan explique en termes familiers qu'à ce moment crucial les technocrates, conseillers du gouvernement en la matière, ont "tout simplement renoncé à l'idée de vendre tout le paquet au gouvernement préférant le lui faire digérer par morceaux".

L'arrivée au pouvoir du gouvernement de l'Union nationale n'était pas pour améliorer la situation dans l'esprit des principaux intéressés. On croyait en effet que le départ de ministres-moteurs comme MM. Gérin-Lajoie, Lévesque et Kierans, laisserait les technocrates désemparés et impuissants devant le cabinet Johnson.

Toutefois, le nouveau premier ministre confirma au moins les décisions annoncées par l'ancien, en mars, lors de la remise du plan à mi-juillet. Mais entretemps, le comité du COE chargé d'étudier le plan ne semblait pas progresser avec beaucoup de célérité en août et septembre. Puis subitement, ces dernières semaines, il se produisit un déboîement qui à première vue semble un peu miraculeux.

Pour expliquer la tournure des derniers événements il faut tenir compte de plusieurs facteurs.

D'abord, la présentation du plan du BAEQ a produit un effet extrêmement favorable au niveau du haut fonctionnaire. Jusque là les fonctionnaires étaient plutôt sceptiques à l'égard de l'expérience de planification du BAEQ. On suivait avec intérêt les travaux de la jeune équipe de chercheurs mais on se faisait fort de souligner son inexpérience et certaines maladresses. La déposition du plan renversa le courant : il constitue la preuve palpable de la possibilité de se lancer avec des chances de succès dans une expérience globale de planification régionale dans l'ensemble du Québec.

Au niveau politique, il faut souligner que l'attitude des trois ministres de la région au sein du gouvernement Lesage était loin d'aider le BAEQ. L'hostilité déclarée d'un Bona Arsenault, sourde d'un Alphonse Courtois ou la neutralité prudente d'un Gérard-D. Lévesque contrebalançaient amplement dans ce domaine l'attitude positive de ministres influents mais débordés comme MM. Gérin-Lajoie, René Lévesque et Kierans et même dans une certaine mesure Lucien Cliché.

D'autre part, le gouvernement Johnson semble vouloir assumer en bonne partie la continuation de la "révolution tranquille" des libéraux. Il est vrai qu'il ne compte pas actuellement de ministres-moteurs de la trempe des trois principales vedettes du gouvernement Lesage (Gérin-Lajoie, Lévesque et Kierans) mais il existe peut-être moins de décalage lorsqu'on descend d'un cran et il présente peut-être plus de constance au niveau intermédiaire (Masse, Vincent, Alard, etc.).

D'autant plus que M. Johnson n'en veut pas verser dans un négatif et stérile autonomisme dupléssiste avec ses revendications nationalistes, devra donner un contenu socio-économique d'assez forte teneur progressiste à sa politique générale.

Il serait sans doute trop prématuré d'affirmer que le gouvernement Johnson deviendra le champion de la planification démocratique comme le gouvernement Lesage fut, si l'on peut dire, le champion de la réforme scolaire. Il est trop tôt même pour croire, selon le témoignage d'observateurs impartiaux mais près de, affaires, qu'il songe même à s'orienter décisivement dans ce sens. Tout ce qu'on peut constater actuellement c'est une certaine sympathie envers l'idée d'une planification qui ferait participer la population. Cette idéologie du consensus populaire, quoique axée sur le conservatisme sous Duplessis, a toujours été d'ailleurs une des caractéristiques dominantes de l'Union nationale par opposition jusqu'ici au penchant un peu aristocratique de plusieurs dirigeants libéraux, qui, en général, étaient cependant plus ouverts aux réformes et plus tolérants.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas avant plusieurs mois que l'on pourra déceler l'orientation décisive du gouvernement Johnson dans ce domaine. D'ici là les technocrates ont le feu vert pour faire valoir leurs projets et tenter de convertir les principaux ministres intéressés à une campagne d'animation sociale qui se déroulera présentement, non plus dans les parloirs de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent mais cette fois-ci au niveau du cabinet.

### LES RELATIONS FEDÉRALES-PROVINCIALES

Un autre facteur qui rend l'issue incertaine est l'état plutôt tendu des relations fédérales-provinciales. L'aménagement régional étant un domaine où les juridictions ne sont pas clairement définies. Il faut que Québec s'entende avec Ottawa pour entreprendre des travaux où les coûts seront partagés, du moins dans l'avenir immédiat.

M. Johnson a déclaré en juillet que son gouvernement considérait le développement régional comme une responsabilité provinciale. Mais comme Ottawa a déjà occupé le champ avec ARDA, Québec doit s'entendre avec le gouvernement central sur les modalités et le contenu de cette responsabilité.

Le ministre fédéral des forêts et du développement rural, M. Maurice Sauvé, a d'ailleurs révélé dimanche au congrès de Rivière-du-Loup qu'Ottawa avait proposé à Québec de procéder en commun "dans les plus brefs délais" à l'étude des projets et des recommandations formulées dans le plan du BAEQ. L'ancien sous-ministre de l'Agriculture, M. Ernest Mercier, doit d'ailleurs, a-t-on su, être délégué par Québec pour diriger le groupe provincial lors de cette étude commune. On n'en sait pas plus pour l'instant.

### LE DANGER D'UNE "BALKANISATION"

Enfin, au niveau de la région du Bas-St-Laurent-Gaspésie, on a remarqué la présence au congrès de la fin de semaine d'une opposition, nettement minoritaire certes mais assez vigoureuse, des groupes de Rivière-du-Loup et de Matane qui s'opposent à la réalisation intégrale du plan parce qu'il aurait pour effet de consacrer la prééminence de Rimouski en lui conférant le statut de capitale régionale.

Cette opposition est dirigée par le député-maire de Rivière-du-Loup, M. Rosaire Gendron, un comptable dont l'action a été très efficace lorsqu'il s'est agi de remettre sa ville sur pied et qui, de ce fait, jouit d'un grand prestige. M. Gendron qui, de plus, est un homme charmant et habile, cristallise en fait les trois principales formes d'opposition larvée qui existent dans la région actuellement à l'encontre de l'application intégrale du plan : celle des politiciens qui se sentent avec raison rejetés des structures de participation, celle d'un certain secteur privilégié de la population qui souffre moins que la classe laborieuse du marasme actuel et celle des antagonismes locaux qui voient d'un mauvais oeil l'émergence d'une conscience régionale signifiant en pratique l'abandon des ambitions de leur localité au profit d'une ville séculairement rivale.

M. Gendron fait reposer son action sur le projet de l'Union des municipalités de diviser la province en une trentaine de régions obtenues par le regroupement des conseils de comté. On sait que le ministre des affaires municipales, M. Dozois, a opposé une fin de non-recevoir à ce projet lors du récent congrès de l'UMQ. Mais la partie n'est pas encore jouée parce que ce ministère ne posséderait pas encore de véritable politique de regroupement municipal malgré l'impression qu'a pu créer M. Pierre Laporte ces dernières années. Le refus de M. Dozois ne serait donc pas que la seule manifestation d'un esprit conservateur effrayé par des réformes...

Dans le cas du Bas-St-Laurent-Gaspésie, non seulement le projet de l'UMQ contredit-il celui de la création de régions administratives élaboré à Québec mais il aurait pour effet de créer trois régions autonomes, ce qui rendrait impossible l'application du plan actuel.

Il faudrait donc tout recommencer en neuf et le travail fait depuis 1963 serait donc perdu et, bonne partie, soutiendrait les adversaires de M. Gendron qui, agrippés par une population de plus en plus impatiente, ont réussi à rallier une forte majorité de délégués au congrès de fin de semaine.

C'est d'ailleurs un phénomène assez surprenant de voir ces gens du peuple pour la plupart (la classe professionnelle a aussi ses représentants en la personne des Georges-Lévesque, Claude Jourdain, etc.) s'exprimer avec de plus en plus d'aisance dans un langage tout neuf qui leur a été inculqué avec patience depuis trois ans par les experts du BAEQ. A certains moments on oublie qu'on est au Québec et on se croirait transporté dans une république populaire de l'Europe orientale. On se prend à douter : la réputation de conservatisme des Québécois ne serait-elle donc un mythe ?

Mais ce qui est encore plus significatif, c'est le changement collectif de mentalité nous disent les observateurs de l'endroit et le phénomène du cheminement laborieux et de la transformation progressive qui s'est opérée depuis trois ans chez plusieurs centaines d'individus de la région qui sont devenus insensiblement des leaders à mentalité nouvelle.

Une chose est certaine : dans aucune autre région du Québec pourrait-on assister comme en fin de semaine à Rivière-du-Loup à un congrès de deux jours auquel 500 personnes ont participé activement et à un débat, comme celui de samedi soir, où une centaine d'interventions se sont succédées pendant quatre heures dans un climat envolvant d'attention et de ferveur. Cinq cents personnes risent à une chaîne pendant tout ce temps, le cinquième d'entre elles prononçant une allocution à un moment ou l'autre, le tout se déroulant dans l'ordre le plus complet sans accroc à la procédure parlementaire la plus stricte. Il n'y avait même pas de meneurs de jeu. Les experts du BAEQ qui étaient nombreux dans la salle se sont bien gardés d'intervenir : le tout se faisait entre gens de la région. Le ministre Vincent qui a assisté au débat en compagnie d'une forte délégation de hauts fonctionnaires, a semblé impressionné, mais il n'a pas dit de quel côté il penchait...

La BAEQ n'aurait-il produit ce résultat que ce serait déjà beaucoup.

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

**VENDEUR D'AMEUBLEMENT BILINGUE**  
Possédant de l'expérience dans l'ameublement scandinave.  
Les vendredis : de 4h. p.m. à 9h. p.m.  
Les samedis : de 10h. a.m. à 5h. p.m.  
Envoyez résumé complet confidentiellement à :  
**CASE 467, LE DEVOIR, MTL.**

**DEMANDE D'EMPLOI**  
Gérant, co-propriétaire d'une entreprise de construction (réparations générales) depuis 23 ans, bilingue, en parfaite santé. Age 37 ans. Accepterait position comme représentant, visiteur de chantiers ou surintendant pour maintenance et entretien de bâtisses ou toute autre position connexe.  
**CASE 464, LE DEVOIR, MTL.**

**PSYCHOLOGUE-CLINICIEN**  
**DEMANDE**  
Un hôpital psychiatrique de l'ouest du Québec demande les services d'un psychologue possédant la licence ou le Ph. D.  
Pour détails, s'adresser à :  
**Hôpital Pierre-Janet, 20, rue Pharand, Hull, P.Q.**

**SURVEILLANT DES VENTES (INTERNES)**  
**Salaire : \$6,300.**  
Une jeune compagnie en pleine voie d'expansion offre un poste intéressant avec d'excellentes perspectives d'avancement à un jeune homme (25-35 ans) dynamique, de bonne apparence et personnalité, pouvant écrire correctement l'anglais et le français.  
Cette compagnie de transport, dont le siège social est en dehors de Montréal, donnera la préférence au candidat ayant complété des études supérieures, bon bilingue et ayant eu de l'expérience de la vente et du public.  
Pour de plus amples informations, appelez :  
**M. Laurent Rivet**  
**500 SELECTION SERVICES LIMITEE**  
615 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL - J61-8371

**INGENIEUR MECANICIEN — BILINGUE —**  
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
MONTRÉAL  
La Section des services mécaniques des édifices, au ministère des Travaux publics, demande un ingénieur mécanicien pour  
● planifier, dessiner, surveiller et inspecter  
● les installations de chauffage, de climatisation, d'aération et de réfrigération dans  
● les édifices à bureaux, les pénitenciers, les hôpitaux, les écoles et les laboratoires.  
**TRAITEMENT JUSQU'À \$9,579**  
Veuillez vous inscrire immédiatement auprès de  
**la Commission du service civil du Canada, 165, rue Bleury, Montréal 1 (P.Q.)**  
en mentionnant le numéro de concours 66-M1197

**CANADAIR LIMITEE**  
MONTRÉAL  
**ADMINISTRATEUR DE L'EMPLOI**  
Une réorganisation interne dans notre division du personnel a créé une vacance pour un administrateur. Celui-ci devra travailler avec notre personnel technique et professionnel ou plus spécifiquement les ingénieurs, scientifiques et techniciens.  
Au début, ses responsabilités comprendront le recrutement, l'évaluation des salaires et beaucoup d'autres activités relatives. Ses fonctions pourront par la suite s'étendre pour enfin couvrir toutes les phases des relations industrielles.  
Bien que l'expérience dans le domaine du personnel ou plus particulièrement de l'embauche sera un avantage, elle n'est pas obligatoire. Une expérience dans le génie ou la gerance des affaires sera considérée.  
Le candidat choisi devra être un gradué d'université bilingue, imaginatif et très adaptable.  
Ecrire ou téléphoner à :  
**M. R.M. MacDougall,**  
Surveillant de l'embauche professionnelle,  
**CANADAIR LIMITEE,**  
Boite Postale 6087,  
Montréal, Qué.  
Tél. : 744-1511 Poste 5646

**ECONOMISTES**  
L'Hydro-Québec demande des économistes diplômés d'universités canadiennes pour son service de recherches économiques. Les candidats doivent avoir les aptitudes, la curiosité et l'initiative essentielles à la recherche. L'expérience sera un facteur très important dans le choix des candidats, mais on accordera une attention particulière aux nouveaux diplômés possédant des capacités supérieures.  
**LIEU DE TRAVAIL:** Montréal.  
**EXIGENCES:** Baccalauréat spécialisé, licence ou maîtrise en sciences économiques.  
**Traitement:** Selon la formation et l'expérience.  
**A NOTER:** Toute demande demeurera strictement confidentielle.  
Les candidats doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" à l'adresse ci-dessous.  
Mentionner le numéro 66-15-J-1.  
**HYDRO-QUÉBEC**  
Direction de l'Embauche  
75 ouest, boulevard Dorchester, Montréal 1, Québec

**SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES OU, LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE A UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDÉREES.**

**DU PERSONNEL**  
**Emplois dans la fonction publique**  
**Comptables-vérificateurs**  
— Traitement jusqu'à \$11,500 suivant l'expérience.  
— Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères. Diplôme universitaire en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels. — Attestations d'études requises. Concours permanent 0-Y1.10.  
**Bibliothécaires**  
— Divers ministères — Traitement jusqu'à \$8,800.  
— 4 postes vacants à la bibliothèque Saint-Sulpice à Montréal.  
Un responsable des publications officielles et un responsable du catalogue. 2 autres postes de bibliothécaire.  
— A Montréal, 1 poste à la Caisse de dépôt et placement et 1 poste à la Commission des accidents du travail.  
— A St-Hyacinthe, Sherbrooke et Val-d'Audouville, 1 poste dans les instituts de technologie.  
— Baccalauréat en bibliothéconomie avec ou sans expérience. Concours permanent 0-Y3.10 — S'inscrire immédiatement.  
**Ingénieurs métallurgistes, miniers ou chimistes**  
— Ministère des Richesses Naturelles — Traitement suivant l'expérience. Recherches en préparation et concentration de minerais. Expérience de quelques années en métallurgie extractive. Concours permanent 0-02.68.  
**Directeur général adjoint**  
— Direction du Financement Scolaire — Ministère de l'Éducation. — Traitement jusqu'à \$14,000 suivant l'étendue de l'expérience professionnelle. Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en économie plus un bon nombre d'années d'expérience de l'administration financière, publique ou privée. Concours 66-1159 — S'inscrire immédiatement.  
**Analystes de budgets**  
— Direction du Financement

— Postes à Montréal — Traitement jusqu'à \$7,200. Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissible à l'examen du Bureau des Examinateurs pour l'obtention de ces certificats. Concours permanent 67-1180. — S'inscrire immédiatement.  
**SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES OU, LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE A UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDÉREES.**  
**Du personnel en traitement électronique des données**  
Postes à Québec et Montréal  
**Surveillant : section perforation**  
jusqu'à — \$7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.  
**Assistant-surveillant : opérateur d'ordinateurs (Hommes seulement)**  
jusqu'à — \$7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.  
**Opérateurs d'ordinateurs**  
jusqu'à — \$6,700. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Concours permanent.  
**Opérateurs de machines conventionnelles**  
jusqu'à — \$4,150. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.  
**Chefs d'équipe : opérateurs de perforatrices (Femmes seulement)**  
jusqu'à — \$5,100. Dixième année deux années d'expérience pertinente et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement.

# LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

— Postes à Montréal — Traitement jusqu'à \$2,600. Posséder un certificat d'inspecteur ou un certificat de mécanicien première classe ou être admissible à l'examen du Bureau des Examinateurs pour l'obtention de ces certificats. Concours permanent 67-1180. — S'inscrire immédiatement.  
**SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES OU, LORSQUE REQUIS, D'APPARTENANCE A UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE, SERONT CONSIDÉREES.**  
**Du personnel en traitement électronique des données**  
Postes à Québec et Montréal  
**Surveillant : section perforation**  
jusqu'à — \$7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.  
**Assistant-surveillant : opérateur d'ordinateurs (Hommes seulement)**  
jusqu'à — \$7,700. Onzième année et plusieurs années d'expérience pertinente. Concours permanent.  
**Opérateurs d'ordinateurs**  
jusqu'à — \$6,700. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Concours permanent.  
**Opérateurs de machines conventionnelles**  
jusqu'à — \$4,150. Onzième année et quelques années d'expérience pertinente. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement. Concours permanent.  
**Chefs d'équipe : opérateurs de perforatrices (Femmes seulement)**  
jusqu'à — \$5,100. Dixième année deux années d'expérience pertinente et pouvoir maintenir un rythme de production élevée. Pour les postes à Montréal, un supplément de \$700 est ajouté au traitement.

**GUILDE DES COMPTABLES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS**  
CHAPITRE DE MONTRÉAL  
Nous vous invitons à rejoindre notre association, dont le but principal est de maintenir un haut degré de compétence parmi les comptables travaillant dans le commerce, l'industrie ou les divers gouvernements.  
Le titre de Membre Accrédité pourra être conféré aux gérants, trésoriers ou contrôleurs après révision par notre comité d'accréditation. Les membres ainsi qualifiés seront reconnus par la désignation : I.C.I.A.  
Notre prochaine réunion aura lieu le vendredi 2 décembre 1966.  
Pour de plus amples renseignements :  
Ecrire à :  
**GUILDE DES COMPTABLES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS**  
1117 est, rue Fleury, Montréal 12, P.Q.  
ou  
Boîte postale 7, station "C", Toronto 3, Ontario

**COMMIS DE BUREAU**  
Jusqu'à \$4,250 pour divers ministères à Montréal  
Scolarité minimum: 10e année. Un examen écrit sera tenu dans l'édifice du Ministère du Revenu au 107 Craig ouest lundi le 31 octobre à 7 heures P.M. Les candidats intéressés sont invités à s'y présenter sans autre formalité. Pour être admis à l'examen, ils devront présenter une attestation officielle d'études.

# SUR LE CLOU

C'est ce soir à Québec, à la galerie L'Atelier René LeSieur, que le sous-ministre des affaires culturelles, M. Guy Frégault, inaugurerait une exposition des œuvres les plus récentes du peintre Louis Belzile. L'exposition durera jusqu'au 12 novembre. Natif de Rimouski, M. Belzile est présentement chef de la division des beaux-arts du ministère de l'éducation. Il a déjà exposé ses œuvres au Musée des arts de Paris, à la maison du Canada à New York, au Toronto Art Gallery à Winnipeg, ainsi que dans plusieurs autres villes canadiennes et américaines.

A débuté hier, à l'Université de Montréal, une exposition d'information sur le matériel pédagogique et les possibilités d'étude en France. Cette exposition, organisée par le service culturel de France, se tient présentement au Grand Salon de l'Université. L'ouverture a été faite hier en présence de M. Louis Chaigne, consul général de France à Montréal, et de M. Philippe North, conseiller culturel de France à Ottawa.

Le premier magistrat de Montréal, Me Jean Drapeau, sera le conférencier ce midi au déjeuner de la Chambre de commerce du district de Montréal, à 12 heures 30, à l'hôtel Mont-Royal. Ce sera sa première apparition publique depuis sa réélection dimanche, à la mairie de Montréal. Le sujet de son allocution n'a pas été divulgué à l'avance.

La Société des relations d'affaires, organisée par les étudiants de l'École des hautes études commerciales, tiendra en fin d'après-midi, aujourd'hui, une cérémonie au cours de laquelle seront remis des bourses d'étude. Ces bourses sont attribuées aux auteurs de rapports de visites industrielles effectuées dans le cadre des activités de la société. La rencontre se tiendra à 5 heures 30 au Grand Salon des H.E.C., 535, avenue Viger.

"Impérialisme américain et colonialisme intérieur" sera le thème du deuxième d'une série de quatre cours donnés par le professeur André Frank, de l'Université Sir George Williams, dans le cadre du Centre d'études socialistes, 1406, rue Beaudry, jeudi, 27 octobre, le même centre offrira le second d'une série de cours sur l'histoire économique du Québec, ce cours traitera de la période s'étendant de 1815 à 1873.

La Croix Rouge fait appel à des donneurs de sang des groupes "O négatif" et "A négatif" en vue d'opérations chirurgicales qui auront lieu mercredi. Les donneurs sont priés de se présenter mardi, entre 9 heures du matin et 7 heures du soir, au centre de la Croix Rouge, situé au 2180 ouest, boulevard Dorchester, à deux minutes de marche de la station de métro Atwater. Ils sont priés de fixer leur rendez-vous en composant le numéro 937-7761, poste 211.

Les douze prêtres de l'équipe de la paroisse Saint-Jacques, ainsi que seize autres prêtres polyglottes qui assisteront leurs confrères pendant la durée de l'Expo, d'avril à octobre 67, visiteront mercredi, à 10 heures, les terrains de l'exposition universelle. On signale que les 12 prêtres affectés au ministère de l'église Saint-Jacques sont bilingues, tandis que les autres prêtres parlent ensemble un total de 24 langues, soit celles de tous les pays exposants.

Le directeur du Service de la voie publique de la ville de Montréal, M. Jean Arpin, sera le conférencier invité au déjeuner du club Saint-Laurent-Kiwamis de Montréal, mercredi, 26 octobre, à la Salle Ovale de l'hôtel Ritz-Carlton.

Quatre ingénieurs canadiens exposeront leurs vues sur la formation et la vie professionnelle des ingénieurs d'ici l'an 2000, lors d'un deuxième colloque du conseil canadien des ingénieurs qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elisabeth, mercredi, 26 octobre, à 2 heures. Les membres de la table ronde seront: MM. Jean-Paul Gignac, président de SIDBEC, M.R. Herron, président de la société Lenkurt Electric of Canada; le professeur Arthur Porter, directeur du département de génie électrique de l'Université de Toronto; et Paul E. Riverin, principal de l'École polytechnique de Montréal. M. Paul-Emile Auger, sous-ministre des richesses naturelles du Québec, agira comme modérateur de la discussion.

"Des mots et des phrases", un deuxième ouvrage de M. Gérard Dagenais, sera lancé, mercredi, au cours d'un 5 à 7, aux Éditions du Jour, 3411, rue Saint-Denis.

## Un adversaire à M. Kierans chez les libéraux?

QUEBEC (Le Devoir) — Plusieurs militants libéraux de la région québécoise ont tenu hier soir au Club de Réforme une réunion secrète au cours de laquelle ils auraient décidé de désigner des candidats pour faire opposition à MM. Eric Kierans, Marc Brière et Philippe Casgrain qui briguent les postes de président, secrétaire et trésorier de la Fédération libérale du Québec.

Il se peut toutefois qu'ils se soient bornés à appuyer les candidatures de MM. Bernard Pinard et Jean Morin aux postes de secrétaire et trésorier, et prié une autre personnalité de se porter candidat à la présidence afin de constituer un nouveau trio, capable d'affronter celui qui constitue MM. Kierans, Brière et Casgrain.

Le comité exécutif de la Fédération libérale du Québec, qui se réunit hier soir au Club de Réforme, a approuvé la candidature de M. Bernard Pinard et de M. Jean Morin aux postes de secrétaire et trésorier, et prié une autre personnalité de se porter candidat à la présidence afin de constituer un nouveau trio, capable d'affronter celui qui constitue MM. Kierans, Brière et Casgrain.

## Funérailles civiques à M. Bourdon

La ville de Laval fera des funérailles civiques à M. Jacques Bourdon, membre du comité exécutif, décédé accidentellement lundi matin. M. Bourdon a perdu la vie dans un accident d'automobile près de Baie d'Urfé.

En accord avec la famille du disparu, le comité exécutif de Laval a convenu que la dépouille mortelle serait exposée en chapelle ardente dans la salle de la cour municipale à l'ancien hôtel de ville de Pont Vieu, situé au 55 boulevard des Laurentides. M. Jacques Bourdon avait été élu échevin du quartier Duvernay, au siège no 2 le 6 novembre 1965, et il avait été appelé par le maire Jean Tétraut à faire partie du comité exécutif.

Né à Kapuskasing, Ontario, en 1928, M. Jacques Bourdon occupait, depuis plusieurs années, les fonctions de secrétaire-trésorier de Senneville.

M. Bourdon avait épousé Jacqueline Levert et était père de cinq enfants, Marc, 16 ans, Carl, 14 ans, Roch, 8 ans, Lise, 5 ans, et Paul, 4 ans. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 octobre à 11 heures, en l'église Notre-Dame des Ecoles, à Laval.

# Ralliement du RIN à l'appui des grévistes de Lachute

## Bourgault: que Québec étalise la Dominion Ayers; qu'une grève générale de 24 heures soit décrétée

par Jules LEBLANC

Le président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, a réclame hier du gouvernement du Québec qu'il mette en tutelle la compagnie Ayers de Lachute où 275 employés sont en grève depuis le 3 août et, au besoin, qu'il procède à "la nationalisation d'Ayers et par expropriation". M. Bourgault a également proposé que toutes les centrales syndicales du Québec se mettent ensemble et décrètent une grève générale de 24 heures à travers tout le Québec afin d'obliger le gouvernement Johnson à intervenir dans cette grève.

M. Bourgault parlait devant plus de 400 personnes qui participaient à Montréal à une réunion organisée par le R.I.N. en faveur des grévistes de Lachute. Quand des représentants des grévistes sont entrés dans la salle, bondée de monde, la foule a scandé à tour de rôle: "On est capable" (le slogan du parti aux dernières élections provinciales) et "Ayers au poteau".

Le jeune leader indépendantiste a signalé qu'en plus d'avoir un rôle politique, le R.I.N. a un rôle social. Si nous n'avons pas commencé à régler le problème de la misère au Québec avant d'être au pouvoir, nous risquons de ne pas le faire une fois au pouvoir. Il suffit de voir ce que font les vieux partis.

"Ayers a-t-il lancé, c'est presque le symbole de la pauvreté au Québec. Après avoir raté leur coup en 1961, les employés de M. Gilbert Ayers, le "tyran" de Lachute, ont été battus, déchirés, écrasés. Et malgré ça, ils ont encore des ressorts, ils sortent encore une fois. Ça, c'est extraordinaire.

"Le gouvernement a le devoir d'agir dans ce cas-là. Ayers est un ami personnel de M. Johnson: ça n'arrange pas les choses... Ça prend une action décisive de la part du gouvernement. Il faut qu'Ayers parte. Il faut forcer Ayers à négocier et à négocier de bonne foi."

M. Bourgault a alors repris à son compte la requête du président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, qui a demandé au gouvernement de mettre en tutelle la Dominion Ayers. Au besoin, a-t-il ajouté, le gouvernement l'exproprie.

"Le gouvernement a le devoir de faire ça, a expliqué le leader du RIN, parce qu'il est le représentant de la société québécoise et que, dans ce cas-ci, la société québécoise tout entière est coup-é, dans le cas de Lachute, c'est Québecois ont honte de cette situation là."

Par la suite, M. Bourgault a proposé à la CSN, la Fédération des travailleurs du Québec et l'Union catholique des cultivateurs de décréter une grève générale de 24 heures pour obliger le gouvernement Johnson à intervenir à Lachute. "C'est peut-être en 1966, la minute de vérité pour les syndicats", a dit M. Bourgault.

M. Bourgault a également annoncé que le RIN organise une autre manifestation à Lachute lundi soir prochain. En plus des membres du RIN, il a invité tous les ouvriers et tous les syndicats du Québec, de même que tous ceux au Québec qui croient à la justice sociale à participer à cette manifestation.

La réunion d'hier soir, M. Bourgault a dit qu'elle voulait être "un hommage à tous les travailleurs du Québec, et en particulier à ceux de Lachute qui nous donnent un exemple de dignité humaine".

Bien sûr, a-t-il dit, le RIN combat pour l'indépendance politique du Québec. Mais, "en attendant cette indépendance, il y a des milliers de gens qui ne peuvent pas attendre, il y a des milliers de Québécois qui, indépendants ou pas, crévent de faim".

Il a dit que "ceux-là qui se battent pour l'essentiel" pour avoir de quoi manger et vivre, nous essayons de les oublier. "Devant une situation aussi écoeuvrante, c'est incroyable. On veut nous fermer les yeux sur la misère qui existe au Québec en parlant de l'Algérie et du Congo, alors qu'avec une autre manifestation du Parti de la libération de Québec, il y a 200.000 travailleurs au Québec qui gagnent moins de un dollar l'heure. "A Lachute on se bat pour \$1.26 l'heure et certains ont le cœur de trouver ça exagéré."

M. Bourgault a consacré la majeure partie de son allocution à montrer que "ça coûte cher d'être pauvre" et que toute la société est responsable de cette situation. Il a signalé que la misère engendre la misère, que le cercle vicieux de la misère c'est que ça coûte cher d'être pauvre;

étaient mis de côté par la compagnie à sa fantaisie, qui n'avaient aucune vue nulle part, ils veulent maintenant être des hommes. Et pour être des hommes, ça leur prend des conditions de travail convenables.

Les jeunes travailleurs, qui, dans la nuit, ont marché de Saint-Jérôme à Lachute récemment (une distance de 25 milles), ils symbolisent tous ces gens qui marchent seuls dans la nuit et qui un jour vont déboucher sur quelque chose.

"Quand les gens évoluent viennent mépriser les gens de la Dominion Ayers, c'est parce qu'ils ne les connaissent pas, c'est parce qu'ils manquent d'humanité: ils sont écoeuvrants", a dit le jeune vicarier.

Les gens qui sont au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, eux, ont compris, a-t-il ajouté: ils gagnent 4 cents par jour mais ils ont envoyé \$25 aux grévistes.

"Ecoeuvrant": ce terme est revenu sur la bouche de tous ceux qui ont pris la parole au cours de cette réunion du RIN hier soir.

Le directeur de la grève, M. Léopold Gareau, a annoncé qu'il était journaliste à "La Presse" depuis six ans; il était âgé de 27 ans. Sa sœur Céline était âgée de 22 ans. Tous deux allaient rendre visite à leur mère, à Pierreville, et dont le mari, un médecin, est décédé il y a à peine un an.

Selon un rapport de police, l'auto dans laquelle voyageaient les deux jeunes Dupré a été heurtée de plein fouet par un autre véhicule roulant à toute allure en sens inverse.

Les dépouilles mortelles sont exposées au salon Edouard Descoteaux, à Pierreville, où les funérailles seront chantées demain après-midi à trois heures. Six journalistes de "La Presse" porteront le cercueil de leur confrère.

Les journalistes du "Devoir" se joignent à leurs confrères de "La Presse" pour offrir leurs condoléances à Mme Dupré.

Le tiers des électeurs ont voté et appuyé M. Drapeau à 94 p. c.

2.604 voix contre 8.465 en faveur de M. J.-Benoit Bourque au siège numéro deux du district de Rosemont, soutient que le candidat du Parti civique était inapte à briguer les suffrages, parce qu'il n'aurait pas résidé de façon continue, au cours des deux années précédant le scrutin, à Montréal ou dans l'une des municipalités membres de la Corporation de Montréal métropolitain.

Dans Saint-Henri, où le Parti civique a fait élire ses trois candidats, MM. Angelo Anfoschi, Guy Lacoste et Yvon Lamarre, trois candidats ont perdu leur dépôt; ce sont MM. Jacques Bergeron, André Limoges et Bruno Lépine. M. H. "Pit" Lessard a sauvé le sien de justesse.

Dans Sainte-Anne, qui a élu les trois seuls indépendants du nouveau conseil municipal, MM. Albert Collette, Gérard Loiseleur et Frank Hanley, les candidats de M. Drapeau ont sauvé leur dépôt, mais l'un des deux candidats de M. Croteau, M. Fernand Aumais, a été nettement déclassé.

Dans Snowdon, trois indépendants se sont vus retirer leur dépôt. Ce sont MM. Lloyd-D. Jack, qui faisait la lutte à M. Gerry Snyder, vice-

président du comité exécutif, Harry H. Kizer, qui a été déclassé par le conseiller du PCM, M. Lucien H. Gagné, et par un indépendant, M. Nat Aronoff, et enfin Murray Veroff, battu par M. Abraham Cohen.

Dans Saint-Edouard, les deux opposants de M. Horace Montpelt, l'indépendant Romeo Auger et Mme Madeleine Hillariquy (du "groupe" Croteau) ont perdu leur dépôt.

Dans Ahuntsic, l'indépendant J. Roger Papineau a subi le même sort aux mains de M. Euclide Laliberté, du PCM.

Enfin, les deux adversaires de M. Léonard Leblanc dans Saraguay, MM. Melvin Marcille et Jean-Paul Quintal ont aussi "enrichi" le trésor de la ville de \$200 chacun.

# LE DEVOIR

MONTREAL, MARDI 25 OCTOBRE 1966 TROIS

## LA LOI SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

### Les dirigeants de la CSN rencontrent les députés fédéraux du Québec ce soir

Les dirigeants de la CSN rencontreront ce soir à Ottawa les députés fédéraux du Québec pour expliquer leur opposition au projet de loi sur les relations de travail dans la fonction publique. Les députés fédéraux du Québec, qui auront lieu au parlement, porteront aussi sur le problème des unités de négociations dites nationales. Une des principales raisons pour lesquelles la CSN s'oppose au projet de loi, c'est qu'il aura pour effet de "légaliser l'uniformisme syndical", selon l'expression du président Marcel Pepin.

La CSN a convoqué les députés de tous les partis, et il semble qu'un bon nombre répondront à son appel. Elle se propose de leur demander carrément de s'engager à voter contre le projet de loi, indépendamment de la politique de parti, en leur rappelant que le dernier congrès de la centrale a décidé d'envoyer à la Chambre des communes des observateurs qui devront faire rapport des débats aux syndicats.

Le problème des unités de négociation nationales a été soulevé au printemps lorsque la CSN a déposé une requête devant le Conseil canadien des relations ouvrières, pour représenter un groupe d'employés du réseau français de Radio-Canada, dans la province de Québec. Le CCRO a rejeté la requête en alléguant qu'il ne convenait pas de fractionner les unités de négociations nationales.

Le CCRO a jugé que la requête était irrecevable à moins qu'elle ne s'appuie à tout le pays.

La CSN a porté sa cause devant le cabinet, qui a formé un comité de ministres pour étudier la question. Mais le comité n'a pas encore rendu de décision.

Dernier développement dans le conflit, le CCRO a décrété la semaine dernière un vote de représentation syndicale parmi les employés de Radio-Canada, entre la syndicat international IATSE, qui est en place, et le Syndicat canadien de la fonction publique, qui tente de déloger le premier, tout comme la CSN essaie de le faire mais auprès des employés du réseau français dans le Québec seulement. La date du vote n'a pas encore été fixée.

La colère monte à Aberfan

ABERFAN — Dans le petit village du pays de Galles, où la colère continue de monter à la suite de la catastrophe de vendredi, 143 corps ont été jusqu'à présent dégages du cratère, tandis que le nombre des disparus est estimé à 49.

Le gouvernement britannique a chargé lord-juge Edmond Davies d'étudier la catastrophe sous tous ses aspects. Il doit se rendre dès aujourd'hui dans le village sinistré. La commission d'enquête aura pour quadruple objectif d'établir ce qui est arrivé, pourquoi cette tragédie s'est produite, si elle aurait pu être évitée et, dernier point, les leçons à en tirer non seulement pour le sud du pays de Galles mais pour tous les régions où des terrils se trouvent à proximité d'agglomérations.

Le juge laissera passer quelques jours afin que puissent se calmer les esprits et il n'entreprendrait son enquête en profondeur que dans une quinzaine de jours.

Entre-temps, les travaux de déblaiement d'une quinzaine de maisons encore enfouies dans une gangue de poussière à cre se poursuivent. Sur tout le périmètre de la zone sinistrée, des barrages de police ont été installés hier matin et des patrouilles de l'armée et de la marine gardent les rues donnant accès aux chantiers. La mesure vise apparemment à prévenir des heurts entre les journalistes et les mineurs qui, à bout de nerfs, travaillent sans relâche dans les décombres. On pense également que les autorités veulent remplacer progressivement les mineurs et les équipes de volontaires civils par des éléments de l'armée.

Les habitants du village sont maintenant seuls avec leur douleur et leur colère qui, l'instant d'effondrement passé, ne cesse de grandir. "Enterrés vivants par l'Office national du charbon, voilà ce qu'on devrait graver sur leurs tombes", s'est écrié l'un d'eux. Plusieurs affirment que tout cela aurait pu être évité. Le coroner a lancé un appel à la coopération des parents des victimes, tandis que les autorités ecclésiastiques et civiles s'efforcent de calmer les esprits.

**TERRAINS À VENDRE**  
Bord de l'eau — Cartierville.  
Site enchanteur, prêt à bâtir.  
Services installés et conditions pour constructeurs.  
Tél.: 331-7071

**L'EAU DÉGOUTTE ?**  
Faites installer les  
**GOUTTIÈRES**  
"PRIMEAU"  
GALVANISÉ • ALUMINIUM  
CUIVRE  
Estimation gratuite  
\* MONTREAL — 322-4160  
\* QUEBEC — 872-9244  
PRIMEAU METAL INC.

**SOUPER - CAUSERIE**  
**CLUB FLEUR DE LYS**  
Mercredi, le 26 octobre à 7h.30  
Conférencier: Rosaire Morin, écrivain et directeur technique des états généraux  
Sujet: Emigration — ses conséquences  
Endroit: 3333, rue Lacordaire, près Sherbrooke est  
Prix: \$2.00 — Bienvenue à tous

VIENT DE PARAÎTRE  
SUR LE RÔLE ET LES ACTIVITÉS POSSIBLES DES CONSEILS ÉTUDIANTS, CONSEILS DE CLASSE, ORGANISMES.  
SUR LE RÔLE DE L'ÉDUCATEUR-CONSEIL  
**POUR DES ÉTUDIANTS RESPONSABLES**  
• UNE BROCHURE INDISPENSABLE AUX ÉTUDIANTS, AUX ÉDUCATEURS, AUX PARENTS  
En vente à 60¢ Distributeur: **Le Secrétariat National de la J.E.C.** 430 est, rue Sherbrooke, Montréal — Tél.: 842-8465

**VOICI VOTRE CAMION VERT ET JAUNE POUR LA LIVRAISON DE VOTRE HUILE À CHAUFFAGE**



- IL EST ÉQUIPÉ D'UN COMPTEUR SCELLÉ POUR VOTRE PROTECTION
- IL EST EXCLUSIVEMENT À LA LIVRAISON D'HUILE À CHAUFFAGE "SUPERFLAMME"
- SON CHAUFFEUR EST EN COMMUNICATION CONSTANTE PAR RADIO AVEC LE BUREAU POUR UNE LIVRAISON SURVEILLÉE ET RAPIDE — IL EST COURTOIS ET RESPECTUEUX DE VOS DÉCORS PAYSAGÉS

PROCUREZ-VOUS L'HUILE À CHAUFFAGE

**superflame**  
POUR USAGE DOMESTIQUE, COMMERCIAL OU INDUSTRIEL  
EN SERVICE DEPUIS 32 ANS  
**PETROLES HOCHELAGA INC.**  
1900, RUE MOREAU — MONTREAL — TEL.: 525-2555

Après la grande victoire du Parti civique

L'administration Drapeau-Saulnier est reportée au pouvoir pour quatre ans, elle pourra continuer sa tâche et poursuivre la réalisation de son programme jusqu'à l'automne 1970.

Seulement 35 pour cent des électeurs inscrits ont voté dimanche; il faut remonter à 1950 pour retrouver un pourcentage aussi faible.

M. Drapeau a obtenu 95 pour cent du vote exprimé, ce qui est assurément une victoire éclatante.

L'aspect paradoxal de cette élection à la mairie met en relief une anomalie de la charte de Montréal.

Si M. Drapeau était mort samedi, les Montréalais auraient dû choisir entre les deux autres candidats.

notamment durant l'année prestigieuse et difficile de l'Expo-67. Cette pensée fait frémir.

Pendant qu'on y sera, il conviendrait aussi de rendre un peu plus difficile l'accès de la candidature à la mairie.

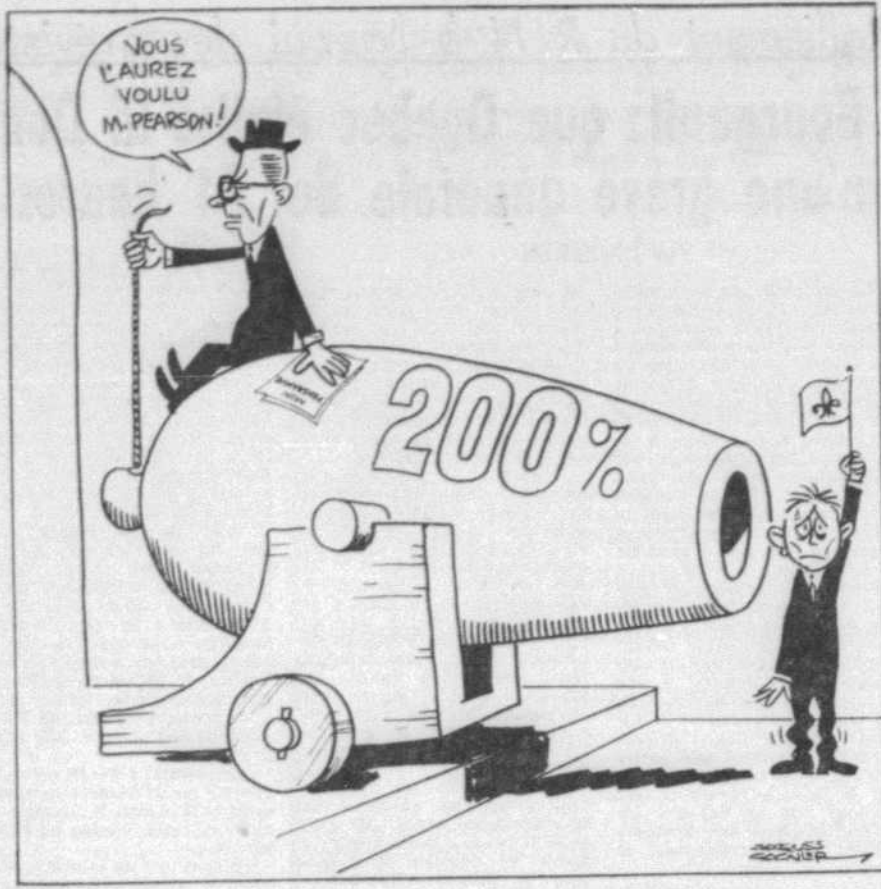
Devant les caméras de la télévision, dimanche soir, M. Drapeau a réaffirmé sa conception du régime de partis à l'hôtel de ville.

Les électeurs ont jugé sur les résultats et ils ont eu raison, car les œuvres du régime sont remarquables.

L'avènement du Parti civique à Montréal a un avantage inappréciable: le mérite de ce succès est dû au travail d'équipe.

Le groupe de choc pour cet éveil du paysan africain est constitué par la Jeunesse agricole chrétienne (JAC).

Paul SAURIOL



"Tu m'as voulu... Tu m'as eu!"

L'Afrique des colonels et des paysans

V - De l'entraide individuelle à la charité sociale

par J. de BENOIST, P.B.

Il y a quelques années les évêques de Haute-Volta rappelaient nettement au paysan chrétien son devoir.

La charité chrétienne ne consiste pas seulement à partager son repas avec l'hôte de passage: c'est peut-être l'une des tâches essentielles qui s'imposent aux chrétiens africains.

C'est cette charité que pratique lorsqu'il aide ses frères à vivre mieux, en essayant avec eux de nouvelles méthodes de culture.

Le groupe de choc pour cet éveil du paysan africain est constitué par la Jeunesse agricole chrétienne (JAC).

peuvent facilement améliorer leur niveau de vie. Enfin, les actions doivent être menées avec tout le village.

Dans un village de Côte d'Ivoire, à la suite d'un orage, un arbre était tombé en travers du sentier.

Encouragé par ce premier succès, la militante provoqua une réunion de tous les jeunes, garçons et filles.

Nous avons parlé plus haut de l'INADES. Les pères jésuites ont fondé cet organisme dans un but de recherche.

Je lisais dernièrement le document de travail présenté lors du dernier congrès de l'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF).

Il ne suffit pas de déclencher la promotion des paysans pour que le fossé soit comblé.

Nous avons parlé plus haut de l'INADES. Les pères jésuites ont fondé cet organisme dans un but de recherche.

Il est difficile, pour les personnes en autorité, de discerner, dans ces crises, ce qui s'adresse à elles-mêmes et à leurs actes concrets.

La crise de l'Action catholique

par Claude RYAN

Nous reviendrons sans doute, ces jours prochains, sur le fond même du débat qui divise présentement la hiérarchie et les dirigeants nationaux de l'Action catholique canadienne.

Mais il y a plus urgent, pour l'instant, que le fond du débat. C'est la manière insoumise dont le problème vient d'être posé à l'opinion publique.

L'Action catholique est, dans l'Eglise, la collaboratrice la plus intime, la plus proche de la hiérarchie en ce qui touche le laïc.

L'existence de ce lien a permis la naissance, à l'intérieur de l'Eglise, de formes nouvelles de dialogue et de méthodes insoumises de collaboration qui ont longtemps enrichi les observateurs extérieurs.

Même aux pires moments de crise - il y en eut un certain nombre au cours des 25 dernières années - on continuait, de part et d'autre, à se rencontrer.

Un âge nouveau

Ce que la déclaration des dirigeants d'Action catholique, rapportée dans "Le Devoir", d'hier, montre à l'évidence, c'est l'entrée en scène de deux facteurs nouveaux qui nous paraissent typiques de l'esprit post-conciliaire.

Le premier fait, c'est l'apparition, à l'intérieur même de l'Eglise, d'un nouvel esprit critique, d'un sens plus poussé de la dignité des personnes, d'un souci plus rigoureux de la correction des procédures.

Reagir de la sorte, ce serait se méprendre sur le sens profond de l'événement.

Les premiers chocs que subit ainsi l'autorité sont douloureux. Il est difficile, pour les personnes en autorité, de discerner, dans ces crises, ce qui s'adresse à elles-mêmes et à leurs actes concrets.

Nous souhaitons personnellement que l'autorité ne cherche point à "briser" ce qui pourrait lui apparaître comme un commencement de rébellion.

L'Eglise à l'ère de la publicité

Un autre aspect de la déclaration rendue publique dimanche déplaça souverainement à plusieurs. Pourquoi avoir porté sur la place publique des événements qui n'intéressent que la vie intérieure de l'Eglise?

Ces questions soulèvent un problème très important: celui des relations entre l'Eglise et le monde.

On peut concevoir l'Eglise comme une société fermée qui n'a rien de commun avec le monde, qui poursuit sa vocation originale dans le seul cadre des lois et des normes qui lui sont propres.

Dans la première perspective, toute publicité autre que favorable (c'est-à-dire toute communication publique qui n'est pas prédication ou propagande) est mauvaise et dangereuse à "priori".

Aucune des deux positions n'est sans doute totalement et exclusivement juste. Mais la deuxième surtout trouve de plus en plus d'appuis parmi les éléments plus jeunes de l'Eglise.

Certains membres de l'Eglise qui adhèrent farouchement à cette conception plus ouverte choquent parfois par leur manque de jugement, par leur esprit mondain ou par leur absence presque totale d'indulgence à l'endroit de certains de leurs coreligionnaires.

Vue dans cette perspective, l'intervention publique faite dimanche par les dirigeants de l'Action catholique m'apparaît comme un signe de virilité.

Je souhaite qu'avant de les éliminer comme des marques de "mauvais esprit", on se donne la peine de les lire avec respect, et au besoin, d'entrer de nouveau en dialogue avec leurs auteurs afin de les mieux comprendre.

En ce qui touche les grandes questions soulevées par les dirigeants de l'Action catholique, il faudra connaître le point de vue de tous les intéressés, y compris la hiérarchie, avant de pouvoir juger.

C'est une nouvelle dimension du mystère ecclésiastique qui prend peu à peu forme dans l'Eglise canadienne.

Le Devoir est imprimé au no 834 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur.

Advertisement for LE DEVOIR newspaper, including contact information for Claude RYAN, André LAURENDEAU, and Arthur LEVEBBRE.

Les fourberies du nouveau "cheuf"

Formé, moulé, forgé à l'école du grand maître que fut feu Maurice, le dauphin Danny Boy se devait d'en conserver, sinon toutes, du moins les principales caractéristiques.

Comment pourrait-il fournir une définition de l'indépendance, lui qui n'a su rien faire de mieux que de parler anglais, face aux ministres fédéraux et provinciaux des autres provinces?

Pour avoir omis de reconnaître ces données fondamentales, M. Jean Lesage a payé le prix amer de la défaite et ceci malgré une équipe qui se croyait "dans le vent".

G.E. PARENT, 515 - 20ième Ave., St-Antoine des Laurentides, Québec.

Un conseil de presse au Québec

Je lisais dernièrement le document de travail présenté lors du dernier congrès de l'Union canadienne des journalistes de langue française (UCJLF).

Il ne suffit pas de déclencher la promotion des paysans pour que le fossé soit comblé. Il faut également éveiller l'inquiétude au cœur des meilleurs parmi les cadres des nouveaux Etats.

L'Institut social africain a été créé à l'initiative des pères blancs. Il a déjà fondé trois centres dont l'un est installé à Bobo-Dioulasso, en Haute-Volta.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

Si on en juge par les discussions de ces congrès, le Conseil de presse britannique (British Press Council) est le plus susceptible d'être employé pour modeler le nôtre ici au Québec.

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Liberté de presse ou de parole face à la propagande haineuse

par Vincent PRINCE

(Le texte qui suit a été présenté, le 12 octobre 1966, lors du colloque organisé par le Comité ouvrier juif du Canada. Ce colloque, auquel ont aussi participé les députés fédéraux David Lewis et R.G.L. Fairweather, et M. Gérard Rancourt, président du Comité pour la défense des droits de l'homme et secrétaire général de la F.T.Q., était consacré à la discussion des recommandations du Comité spécial de la propagande haineuse au Canada. Les quatre participants ont été d'accord pour réclamer une législation, basée au moins dans ses grandes lignes, sur ces recommandations.)

Le comité spécial de la propagande haineuse au Canada avait un problème délicat à trancher: fallait-il faire un crime de cette propagande ou adopter, plutôt, une attitude de laissez-faire, sous prétexte que toute législation dans ce domaine équivaldrait à brimer la liberté de parole et de presse chez nous, ou, en tout cas, risquerait d'aboutir à ce résultat?

ou racial que ce soit. En d'autres termes, la diffamation d'un groupe identifiable par la religion, la couleur, la race, la langue, l'origine ethnique ou nationale deviendra un délit au même titre que la diffamation des particuliers. J'avoue que je souscris à de telles conclusions. A mon sens, la propagande haineuse qui prend la forme d'une apologie du génocide, devient une incitation plus ou moins directe au meurtre et, à cet égard, il est difficile de concevoir qu'une personne, saine d'esprit, puisse même tenter de la justifier. Le seul motif d'étonnement, ici, c'est que notre Code criminel ait tant tardé à en faire clairement un délit. Aussi n'ai-je pas l'intention de m'y arrêter plus longuement.

Je veux d'ailleurs passer aussi rapidement sur le deuxième point des conclusions du rapport. Et pour les mêmes raisons. L'incitation à la haine contre un groupe parfaitement identifiable et qui prend une forme telle qu'elle est susceptible d'entraîner une violation de la paix, n'est, au fond, qu'une incitation à l'émeute. Comme dans le cas précédent, il y a simplement lieu de se demander comment il se fait qu'on n'en a pas fait un crime distinct plus tôt. En tout pays civilisé, il a toujours été reconnu qu'aucun individu ou groupe d'individus n'avait le droit de troubler la paix de ses semblables. Je ne m'attarderai donc qu'au troisième et dernier point, soit à la diffamation de

groupes identifiables, diffamation susceptible de vouer les membres de ces groupes au mépris public, même en dehors de toute explosion possible ou prévisible de violence. Ce point était sciemment le plus difficile à résoudre. Il me semble l'avoir été à la fois avec beaucoup de prudence et beaucoup de fermeté. Jusqu'à preuve du contraire, je le répète, je souscris à cette façon de voir et de régler le problème.

Liberté de parole et de presse

Les auteurs du mémoire, comme nous tous, j'imagine, avaient à cœur de n'imposer aucune brimade injustifiable à la liberté de parole et de presse. Ces libertés fondamentales sont essentielles à la survie et, surtout, à l'épanouissement de tout régime démocratique. Pourtant, il faut bien l'admettre au départ, ces libertés ne sauraient jamais présenter un caractère d'absolu. Tout d'abord, ces libertés existent en grande partie pour satisfaire à un autre droit aussi fondamental, qui est celui d'être informé. Ou, si l'on veut, ces libertés sont en quelque sorte, un corollaire du droit d'être informé. Or, le droit à l'information n'a rien, lui non plus, d'absolu. Il est, notamment, limité par cette autre prérogative que nous possédons de taire ce qui ne regarde que sa vie privée.

liques ou ethniques qui peuvent être objets de diffamation, représentent de façon immédiate ce qu'on peut appeler des intérêts particuliers. Par contre, la paix qui doit régner entre groupes au sein d'une même société, et qui risque d'être compromise par de telles diffamations, représente nettement un intérêt qui n'est plus particulier, mais bien général. Alors, dans ces circonstances, on admettra que l'Etat nettement, je le répète, que les hommes gens, avec les deux moyens de défense prévus par le rapport du comité spécial, n'ont pas à trembler devant la législation nouvelle proposée.

Ceux qui ont à trembler sont les fanatiques de tout acabit qui, aveuglés par leurs préjugés et leur haine, se croient autorisés à généraliser à partir de quelques statistiques ou faits particuliers. Car, c'est généralement dans ce procédé de généralisation, que transpire la haine des diffamateurs de groupes. La chose ressort clairement des commentaires dans le rapport du même comité. Ces fanatiques estiment, à tort, par exemple, qu'il existe des races supérieures et des races inférieures, des races vertueuses et des races criminelles. La vérité, c'est qu'il existe des races, socialement ou culturellement plus avancées que certaines, que certains groupes ethniques ont des aptitudes que d'autres n'ont pas, et vice-versa, mais cela n'a rien à voir avec l'intelligence. D'autre part, la vertu et le vice ne s'identifient pas à une nation, mais à des individus. Il y a des saints et des criminels dans tous les milieux. Et si l'on ne doit pas nous tenir rigueur d'un crime commis par un père, un frère ou une sœur, il est bien évident qu'on peut encore moins le faire quand il s'agit de congénères sans aucun lien de parenté immédiat.

On dira qu'il se trouve probablement des gens sincères parmi ces fanatiques et qu'il est cruel d'ajouter à nos lois pour en faire des criminels. A cela, il faut répondre qu'un crime aussi malheureusement de leur liberté les malades mentaux. Et cela, sans mettre en doute leur sincérité. Il s'agit de savoir, en somme, s'il est plus important de préserver la paix et l'ordre au sein d'une société que de mettre un frein au fanatisme de certains individus. Quant à moi, j'opte sans hésitation pour le premier choix que je viens d'indiquer.

Le premier moyen de défense prévu par les auteurs du rapport, avons-nous dit, consiste à prouver que ce que l'on a dit ou écrit était vrai. Si l'on y parvient, il n'est pas nécessaire de prouver ensuite qu'il était dans l'intérêt public que la chose fut ainsi dite ou écrite.

On présuppose, en somme, que la connaissance des faits se rapportant aux divers groupes ethniques ou religieux est d'intérêt public et que, du moment qu'ils sont vrais, il n'y a pas à craindre que les groupes ainsi visés se sentent persécutés ou victimes d'injustices. C'est une présomption qui se justifie. D'ailleurs, si on ne la retenait point, autant vaudrait dire que toute discussion publique sur ces problèmes deviendrait, à toutes fins pratiques, interdite. D'ailleurs, les gens honnêtes n'ont vraiment rien à craindre. Les gens honnêtes recherchent habituellement la vérité et ne formulent point d'affirmations sans prendre certaines précautions. Ils ne se laissent point aveugler par leurs préjugés. Si on les accuse de diffamation et qu'ils ne peuvent établir que leurs affirmations étaient vraies, ils pourront certainement se rabattre sur le deuxième moyen de défense, c'est-à-dire l'intérêt public et qu'il était avantageux qu'elle fut débattue en plein jour, je ne croie pas qu'il s'agisse, en pratique, d'une exigence bien considérable. S'il est vrai, dans les cas où les affirmations se révèlent fausses, qu'il n'est pas nécessaire de prouver qu'il y avait intérêt public en jeu, je ne vois pas qu'il soit bien difficile d'établir la même chose même quand on doit admettre qu'on a malheureusement erré de bonne foi dans ses affirmations.

La seule objection qui n'est venue à cette façon de procéder, c'était qu'on oblige

l'accusé à prouver son innocence. On se dit, malgré soi, que c'est aller à l'encontre de l'esprit général de notre code pénal qui veut que tout accusé soit présumé innocent, tant qu'on n'a pas prouvé sa culpabilité. Pourtant, à bien y penser, c'est une objection qui ne tient pas. Comme le disent les auteurs du rapport, en effet, il ne faut pas oublier que celui qui est devenu accusé l'a été d'abord lui-même accusateur. C'est lui qui, le premier, en a accusé d'autres. On le force alors tout simplement à prouver ses affirmations. En y réfléchissant donc à deux fois, je dois avouer que pareille procédure se justifie pleinement. Autrement, ce serait traiter fautive peser sur les victimes un fardeau trop lourd.

Le cas des généralisations

De toute façon, il m'apparaît nettement, je le répète, que les hommes gens, avec les deux moyens de défense prévus par le rapport du comité spécial, n'ont pas à trembler devant la législation nouvelle proposée.

Ceux qui ont à trembler sont les fanatiques de tout acabit qui, aveuglés par leurs préjugés et leur haine, se croient autorisés à généraliser à partir de quelques statistiques ou faits particuliers.

Car, c'est généralement dans ce procédé de généralisation, que transpire la haine des diffamateurs de groupes. La chose ressort clairement des commentaires dans le rapport du même comité. Ces fanatiques estiment, à tort, par exemple, qu'il existe des races supérieures et des races inférieures, des races vertueuses et des races criminelles. La vérité, c'est qu'il existe des races, socialement ou culturellement plus avancées que certaines, que certains groupes ethniques ont des aptitudes que d'autres n'ont pas, et vice-versa, mais cela n'a rien à voir avec l'intelligence. D'autre part, la vertu et le vice ne s'identifient pas à une nation, mais à des individus. Il y a des saints et des criminels dans tous les milieux. Et si l'on ne doit pas nous tenir rigueur d'un crime commis par un père, un frère ou une sœur, il est bien évident qu'on peut encore moins le faire quand il s'agit de congénères sans aucun lien de parenté immédiat.

On dira qu'il se trouve probablement des gens sincères parmi ces fanatiques et qu'il est cruel d'ajouter à nos lois pour en faire des criminels. A cela, il faut répondre qu'un crime aussi malheureusement de leur liberté les malades mentaux. Et cela, sans mettre en doute leur sincérité. Il s'agit de savoir, en somme, s'il est plus important de préserver la paix et l'ordre au sein d'une société que de mettre un frein au fanatisme de certains individus. Quant à moi, j'opte sans hésitation pour le premier choix que je viens d'indiquer.

lettres au DEVOIR

Au soleil de l'Expo 67

Cette exposition mondiale, nous l'avons vu, sera un succès, grâce aux efforts de personnes responsables, agissantes et dévouées, dont les lauriers auront été conjugués. Pendant ce temps, le grand-guignol d'Ottawa n'a rien d'autre à offrir à ses électeurs que le lamentable spectacle de ses marionnettes Munsinger ou Norman, agitées, tour à tour, par leurs maîtres Diefenbaker et Pearson. La danse a commencé avec le premier, pour se continuer indubitablement, avec le second.

Fort heureusement, nous recevrons la population mondiale avec notre nouveau drapeau national mais au son de quelle musique? Le "God Save the Queen"?... Est-ce la note de dominateur de l'unité canadienne, notre identification personnelle aux yeux de l'univers? La consécration de "O Canada" faisait partie des promesses électorales aux dernières élections, mais quand on parle de mettre en pratique ces belles idées et de leur donner un caractère officiel, autant en emporter le vent!

Nous arriverons à l'ouverture d'Expo 67 sans hymne national officiel et le protocole patagera dans l'indécision à chaque cérémonie d'un caractère canadien. Nous voulons être un peuple adulte, fier de ses réalisations sur la Terre des Hommes! Sur le plan idéologique, nous nous comportons comme des enfants, qui ne lèvent les yeux qu'avec l'assentiment de leur mère, la Grande-Bretagne.

La bataille d'Hastings

"bilingue" en effet L'Angleterre a été mêlée aux affaires françaises et méditerranéennes avec des résultats qui existent encore. Vous voyez pourquoi l'année

diennne, notre identification personnelle aux yeux de l'univers? La consécration de "O Canada" faisait partie des promesses électorales aux dernières élections, mais quand on parle de mettre en pratique ces belles idées et de leur donner un caractère officiel, autant en emporter le vent!

Nous arriverons à l'ouverture d'Expo 67 sans hymne national officiel et le protocole patagera dans l'indécision à chaque cérémonie d'un caractère canadien. Nous voulons être un peuple adulte, fier de ses réalisations sur la Terre des Hommes! Sur le plan idéologique, nous nous comportons comme des enfants, qui ne lèvent les yeux qu'avec l'assentiment de leur mère, la Grande-Bretagne.

Un citoyen

gne. Pourquoi ne porterions-nous pas la culotte après 200 ans? Nous devrions être majeurs, légalement parlant, et en mesure de nous identifier, aux yeux du monde, pour ce que nous sommes, c'est-à-dire une nation dans le plein sens du mot. Nous avons franchi les étapes pour obtenir... tardivement notre drapeau. Devrions-nous arrêter là et refuser à notre "O Canada" l'importance et la place d'honneur qui lui reviennent de droit? On s'effarouche des actes des nos extrémistes, de l'idée séparatiste, et nous n'avons même pas le courage de faire valoir nos propres convictions! C'est un bel exemple à donner au monde; nous avons raison d'être fiers! Un citoyen

Le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 1866 est d'importance pour nous. Veuillez excuser les erreurs de grammaire. Je suis un homme de l'armée vaincue. John FOX

UNE BONNE ORTHOGRAPHE RAPIDEMENT - FACILEMENT

Quels que soient vos diplômes et votre intelligence, s'il vous arrive de commettre des fautes d'orthographe, votre préjudice est toujours imprévisible et incalculable.

Une fois pour toujours, vérifiez et renforcez votre orthographe! C'est maintenant possible grâce au COURS SUPERIEUR PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE par correspondance qui est indispensable aux Secrétaires, Employés, Etudiants et à toutes les personnes qui veulent et doivent posséder une orthographe excellente et absolument irréprochable. — Méthode facile, rapide. Résultat immédiat.

C'est un cours de l'Institut Pratique d'Orthographe (I.P.O.) de Paris, Agence au Canada. — Demandez, contre 25 cents, notre nouveau PROSPECTUS détaillé qui contient des exemples extraits du cours; ce matériel vous permettra de vérifier et d'approfondir votre orthographe immédiatement par vous-même. — Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE (I.P.O.) C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q. COUPON
Je désire recevoir, sans aucun engagement, le PROSPECTUS détaillé de l'I.P.O. de Paris, Agence au Canada. Ci-joint, 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.
NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... (Ecrire en lettres MOULÉES s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés sous pli fermé et sans aucune marque extérieure; seule, notre adresse postale (C.P. 938, Station B, Montréal, P.Q.) figure sur nos envois, comme l'adresse de l'expéditeur.

Veuillez prévenir votre facteur au sujet de votre courrier volumineux parce que notre nouveau prospectus est expédié dans une enveloppe de dix pouces de haut et de treize pouces de long.

LES ÉLÈVES FINISSANTS D'UNE ÉCOLE SECONDAIRE, OÙ QU'ELLE SOIT AU CANADA, SONT ELIGIBLES POUR REMPORTEUR L'UN DES 500 PRIX DU...

CONCOURS NATIONAL DES BOURSIERS DU CENTENAIRE

POUR UN ESSAI sur ce thème d'une importance vitale à notre époque: "L'AUTOMATION ET SON RÔLE DANS L'AVENIR DU CANADA"

- Grand Prix National: Une bourse d'études pour le cours complet à l'Institut d'É.C.P.I. d'une valeur de \$895.00.
Jeux Nationaux: Un prix de participation de langue française et à un participant de langue anglaise.
1. Une bourse d'études pour le cours complet à l'Institut d'É.C.P.I. d'une valeur de \$895.00.
2. \$250.00 en argent.

Règlements du concours

I. Le concours est ouvert à tout étudiant d'une école secondaire au Canada (qui pour- ront présentement sa dernière année du cours secondaire, en vue de la graduation 1966-1967.
II. Tous les textes soumis devront porter le sceau de la poste jusqu'à minuit du 30 janvier 1967.
III. Les textes des essais devront être adressés comme suit:
CONCOURS NATIONAL DES BOURSIERS (AUTOMATION - SON RÔLE) A.S. LE DEVOIR 44 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, CANADA.
IV. Chaque essai doit être accompagné d'une formule de participation ou servir d'accusé de réception. Cette formule doit être remplie et renvoyer à l'adresse ci-dessus.
V. Les lauréats seront jugés selon l'originalité de style, l'usage de la langue française, la beauté, la clarté, la pertinence, la profondeur de la réflexion, la maîtrise de la langue anglaise, etc.
VI. Les lauréats recevront un certificat de participation et un diplôme de la part de l'Institut d'É.C.P.I. d'une valeur de \$895.00.
VII. Les lauréats recevront un certificat de participation et un diplôme de la part de l'Institut d'É.C.P.I. d'une valeur de \$895.00.
VIII. Des points seront également accordés pour l'originalité des faits, la clarté de l'expression, le dynamisme des idées, la construction grammaticale, le style d'ensemble et la probabilité des prévisions. L'accent pourra être accordé au bien-être du candidat pour sa contribution à la société en général ou au développement d'une discipline donnée, grâce à l'automatisme et comment s'y préparer. On pourra encore souligner l'importance des appareils électroniques comme les ordinateurs, les contrôleurs numériques, les micrographes dans l'enseignement et l'instruction programmée, la télévision éducative, etc.
IX. Le lauréat du Grand Prix National et les récipiendaires des Deuxième et Troisième Prix recevront les sommes mentionnées lors de la remise des prix. Les voyages à l'Expo 67 et les dépenses pour l'Expo 67 pourront être déduites.

ture, et tous les participants ne seront sollicités d'aucune façon.
VII. Les lauréats seront jugés selon l'originalité de style, l'usage de la langue française, la beauté, la clarté, la pertinence, la profondeur de la réflexion, la maîtrise de la langue anglaise, etc.
VIII. Des points seront également accordés pour l'originalité des faits, la clarté de l'expression, le dynamisme des idées, la construction grammaticale, le style d'ensemble et la probabilité des prévisions. L'accent pourra être accordé au bien-être du candidat pour sa contribution à la société en général ou au développement d'une discipline donnée, grâce à l'automatisme et comment s'y préparer. On pourra encore souligner l'importance des appareils électroniques comme les ordinateurs, les contrôleurs numériques, les micrographes dans l'enseignement et l'instruction programmée, la télévision éducative, etc.
IX. Le lauréat du Grand Prix National et les récipiendaires des Deuxième et Troisième Prix recevront les sommes mentionnées lors de la remise des prix. Les voyages à l'Expo 67 et les dépenses pour l'Expo 67 pourront être déduites.

en pour des montants en argent. Seules les bourses d'études ne pourront être échangées.
XII. Rien que ceci ne devrait offrir aucune difficulté aux gagnants, car leur demande de passer avec succès les examens d'entrée d'É.C.P.I., lesquels impliquent une solide maîtrise pour les mathématiques, un esprit rationnel et le sens de la communication, conditions de base pour réussir en programmation électronique et dans les professions analogues.
XIII. Le concours s'ouvrira officiellement, le jeudi, 23 juin, 1966, et chaque texte soumis devra porter une obligation postale jusqu'à minuit du 30 janvier, 1967. Les noms des lauréats seront annoncés le 28 avril, 1967, premier jour de l'Expo 67.
XIV. La Société Canadienne de l'Informatique fait état de ce que les programmes, comme tout autre professionnel versé en automatisation, ne suffisent pas à la demande. En tant que chef de file dans la formation des gradés préparés à faire un succès de leur carrière, É.C.P.I. est particulièrement fier de cette occasion qui lui est offerte de contribuer à la grande fête du Canada.

POSTEZ MAINTENANT A: Concours National des Boursiers du Centenaire (Automatisme et son rôle) à S. LE DEVOIR, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec, Canada.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
Age .....
Classe .....

AVEZ-VOUS DES CORS? Pas besoin de revenir une fois par mois. Nous enlevons la racine des cors et durillons.
Visitez la CLINIQUE ST-JEAN
On y soigne le mal de talons, l'arête et les ongles incarnés
Sur rendez-vous seulement
2549 Desormeaux, Montréal 5
Près Hochelaga - 351-4130

BORD DE L'EAU
Iles de Boucherville Sur le St-Laurent, tout près du nouveau pont-tunnel
Louis-Hippolyte-Lafontaine à quelques minutes seulement du centre de la ville. Nouveau projet domiciliaire de grande distinction.
Plan d'urbanisme prévoyant de nombreux parcs sur le bord de l'eau.
Prix: \$0.30 à \$1.00 le pi. car.
LES ENTREPRISES BOUCHERVILLE INC. 739-2268

LE LIVRE PRIVILÈGE DE TOUS
VISITEZ LE SALON du LIVRE de QUÉBEC 1966
du 27 octobre au 1er novembre au PATRO ROC-AMADOUR 2301, 1ère avenue, Québec
CANADA - FRANCE BELGIQUE - SUISSE
Le plus grand Salon du Livre que Québec ait jamais vu. Des milliers de livres... du Canada, de France, de Belgique, de Suisse... présentés dans la vaste salle du Patro Roc-Amadour.
Journée des écrivains et des bibliothécaires... Journée de la Société d'étude et de conférences... Journée de la poésie... Matinée des jeunes... Lancements... Rencontres avec les écrivains... Séances de signatures... Films documentaires instructifs... Attractions pour toute la famille.

DÉCÈS
DESSOCHES — A Montréal, le 24 octobre 1966 est décédé, madame veuve Edmond Dessoches, née Mathilda Ouellette. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Le convoi funéraire partira du Saint-Urgel Bourque Limitée, no 1243 rue Ontario est à 7h.15, pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur ou le service sera célébré à 8h.30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
DUPRE — A Montréal, le 23 octobre 1966 à l'âge de 3 ans, est décédée, madame veuve Joseph Dupré, née Marie Roger, demeurant au 2211 rue Ontario est. Les funérailles auront lieu mercredi, le 26 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourque Limitée, no 1243 rue Ontario est à 7h.15, pour se rendre à l'église du Sacre-Coeur ou le service sera célébré à 8h.30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
LACELLE — A Montréal, le 23 octobre 1966 est décédé Wilfrid Lacelle, époux de Marie Robidou, demeurant au 2147 de l'Église. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourque Limitée, no 1243 rue Ontario est à 7h.15, pour se rendre à l'église St-Charles ou le service sera célébré à 8h.30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
LEVESQUE — A Montréal, le 23 octobre 1966 à l'âge de 42 ans, est décédée, madame Alexandrine Levesque, née Madeleine Hamet, demeurant au 2147 de l'Église. Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 octobre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourque Limitée, no 1243 rue Ontario est à 7h.15, pour se rendre à l'église St-Paul ou le service sera célébré à 8h.30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 721.187 JOSEPH P. METRAS, cultivateur, résident et domicilié à Brossard, comté de Laprairie, district de Montréal, Demandeur

Messieurs ALFRED KLEINFELD, LEON KLEINFELD, HARRY SHARP et ROBERT GALTON, 32-20-92ième rue, Jackson Heights, NEW YORK, Domicile élu. Protonotaire de la Cour Supérieure, district de Montréal, Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné aux défendeurs, ALFRED KLEINFELD, HARRY SHARP et ROBERT GALTON, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Copies du bref de la déclaration ont été laissées au greffe de la Cour supérieure à leur intention.

Mario Ducloux Protonotaire-adjoint Mes MONETTE, FILION, CLERK, MICHAUD, BARAKETT & LEVESQUE Avocats, 159 ouest, rue Craig, Montréal, P.Q. Procureurs du demandeur.

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE No 4744 expropriation

Cité de POINTE-CLAIRE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires dans la Cité de Pointe Claire, d' 1er de Montréal, Partie expropriante

THE VALOIS BOATING CLUB, corporation légalement incorporée ayant sa principale place d'affaires à la Cité de Pointe Claire, district de Montréal, Partie expropriée

PAR ORDRE DE LA COUR A'IS est donné à THE VALOIS BOATING CLUB, partie expropriée, qu'une requête pour prise de possession préalable sera présentée à la Cour Supérieure de Montréal, division de pratique Chambre 31 le 29ème jour de novembre 1966 à 10 h. 30 a.m. Une copie de la requête pour possession préalable a été déposée au Greffe de la Cour Supérieure à votre intention. Veuillez agir en conséquence. Montréal le 20 octobre 1966

Pierre ROCH Protonotaire adjoint C.S.M. Mes LACROIX, VIAU, HEBERT SYLVESTRE, & VIAU 507 Place d'Armes, suite 1209, Montréal, Avocats de l'Expropriante

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-19 du Code de Procédure de Québec, que Livraison Métropolitaine Inc. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, P. Q., a transporté toutes ses créances, comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada, à titre de garantie, par acte portant date du 20 octobre 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P. Q., le 18 jour du mois d'octobre 1966 sous le numéro 1946721.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA Dans l'affaire de DAME JEANNINE SAMSON, épouse en communauté de biens de PIERRE GANIVET, tous deux de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, Défendeurs

AVIS est par les présentes donné que DAME JEANNINE SAMSON, ménagère, épouse en communauté de biens de PIERRE GANIVET, tous deux de Ville Jacques-Cartier, district de Montréal, s'adressera à la Cour supérieure, district de Montréal, pour obtenir une séparation de biens de son époux Pierre Ganivet. Montréal, le 21 octobre 1966.

KALMAN SAMUELS Procureur de la plaignante

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 714-612

DELPHIC CREDIT UNION LIMITED, corps politique d'abord incorporé selon la loi des syndicats coopératifs du Québec, ayant une principale place d'affaires à l'édifice Sun Life, à Montréal, district de Montréal, demanderesse

RONALD C. NICHOLLS, de Montréal, district de Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur RONALD C. NICHOLLS de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie de bref et de déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à votre intention. Montréal, 18e jour d'octobre 1966

Raymond Pilon, protonotaire-adjoint LEFRANÇOIS ET BENOIT Avocats, 3325 est, rue Jean-Talou, Suite 210, Montréal 38, Procureurs de LA DEMANDERESSE. Dom. Eli, boul. St-Jacques, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 720725

CHARLES AIME GUIMOND, 367 rue Laurier, St-Jean, P.Q. Demandeur

ROLAND POISSON, 12251 rue Cousineau, Montréal, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur ROLAND POISSON de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention. Montréal, 21e jour d'octobre 1966

RAOUL CREVIER, Protonotaire adjoint Claude Marcotte, avocat, 1075 Côte Beaver Hill, Montréal 1, P.Q. Procureur du demandeur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 721.332

ALEXIS JEAN, journaliste, domicilié à 1200 est, rue Villerey, Cité et District de Montréal, Demandeur

DELLE ANDRÉE LEVASSEUR, célibataire, majeure, domiciliée à 39 rue St-Paul, à St-Jean-d'Iberville, district de Therville et HENRI LEVASSEUR, domicilié à 7196 rue Fabre, Cité et District de Montréal, Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur HENRI LEVASSEUR de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie de bref et de déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure à votre intention.

Montréal, 20ème jour d'octobre 1966. Raymond Pilon Protonotaire-adjoint

GONTHIER & BERNIER Avocats, 2522 est, boul. St-Joseph, Montréal, Procureurs du demandeur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 718.098

MARTIN BAUER, gérant, résident et domicilié au 4436 Cedar Drive, à Pierrefonds, district de Montréal, Demandeur

ANTONIO ZAGARI, du 6968 rue Hutchison, dans les cité et district de Montréal, - et - JEAN-PAUL LEBLOND, du 7868 a, rue Berri, dans les cité et district de Montréal, Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur, ANTONIO ZAGARI, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention.

Montréal le 19 octobre 1966. Mario Ducloux Protonotaire-adjoint

Mes TANSEY, DE GRANDPRE, BERGERON & MONET, Avocats, 390 ouest, rue St-Jacques, Montréal, 1, P.Q. Procureurs du demandeur

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 603 107

FRED BRUCKMEIER, gérant des cité et district de Montréal, Demandeur, MARIO DUCLOUX, Protonotaire-adjoint. Mes CARIGNAN, PROVOST & FAVREAU Avocats, 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q. Procureurs du défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au demandeur FRED BRUCKMEIER, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure de se constituer un nouveau procureur ou de produire un acte de Comparation personnelle, d'ici un mois de la dernière publication, à défaut de quoi, nous n'aurons d'autre alternative que de procéder par défaut contre vous. Veuillez agir en conséquence. Montréal, le 19 octobre 1966.

MARIO DUCLOUX, Protonotaire-adjoint. Mes CARIGNAN, PROVOST & FAVREAU Avocats, 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1, P.Q. Procureurs du défendeur.

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE No 721 198

GERALD BELIVEAU, opérateur, de Ville LaSalle, District de Montréal, et résident au 584, rue Gérard, Ville LaSalle, Demandeur

RICHARD WALKER, commis de Pointe aux Trembles, district de Montréal, et résident au 11336 3e, rue Ste-Catherine, app. 3, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur RICHARD WALKER, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à votre intention. Montréal le 21ème jour d'octobre 1966

Protonotaire adjoint C.S.M. Mes COHEN & AYOUP, Avocats, Suite 200, 1255 Carré Phillips, Montréal, P.Q. Procureurs du demandeur.

STE-MARGUERITE DE LAC MASON, brasseur, résident à côté Ville Communiquant avec Domaine des Lacs 352-8086, 23-10-66

Les récentes directives du ministère de l'éducation

Bertrand : Québec peut mettre de l'ordre dans les négociations de contrat des commissions scolaires

OTTAWA — Le gouvernement a décidé d'assumer ses responsabilités à l'égard des contribuables et de mettre de l'ordre dans les négociations de conventions collectives menées par les commissions scolaires. La C.I.C. doit comprendre cette décision; c'est ce qu'a déclaré hier M. Jean-Jacques Bertrand, à la suite des déclarations du président de la C.I.C. qui laissent entendre

que les enseignants s'engageaient dans une lutte sans merci afin que le gouvernement retire sa directive récente au sujet des dépenses anormales résultant de négociations collectives dans les commissions scolaires. C'est l'intérêt public qui a été le seul guide du gouvernement au moment où il lui a paru nécessaire d'intervenir

pour éviter des hausses exagérées de taxes et une répartition trop inégale d'avantages chez les enseignants des diverses régions du Québec, a ajouté le ministre de l'éducation. "Le gouvernement continuera de favoriser le rattrapage chez les enseignants dont les salaires sont inférieurs au niveau déterminé par les règles d'approbation des budgets des

commissions scolaires. Il tient à assurer à tous les enseignants des traitements correspondant à leur statut et au rôle capital qu'ils remplissent dans la société. Il a cependant le devoir strict d'établir, pour les enseignants comme pour les autres catégories de travailleurs, une politique de salaires équitables à la fois du point de vue de l'ensemble des enseignants eux-mêmes, aussi bien que du

point de vue de l'ensemble de la collectivité" a dit M. Bertrand, qui se trouve présentement à Ottawa. Le ministre de l'éducation a exprimé sa confiance dans les sens des responsabilités des enseignants et des commissions scolaires, afin d'assurer la réalisation des objectifs que le gouvernement est déterminé à poursuivre.

Les instituteurs protestants écartent le recours à la grève

Les instituteurs protestants du Québec s'opposent fermement aux récentes directives du ministère de l'Éducation concernant les négociations collectives des enseignants, mais ils n'entendent pas faire la grève pour appuyer leur point de vue.

La présidente de la Provincial Association of Protestant Teachers of Québec, Mlle Ann MacLeish, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse qu'une grève générale d'instituteurs protestants serait "illégal", parce que 20 des 21 associations régionales ne sont pas encore accréditées comme syndicats par la CRT.

La PAPT, a-t-elle précisé, accorderait toutefois son appui moral à toute mesure de force entreprise par la Corporation des instituteurs catholiques, y compris les "grèves synchronisées" dont a parlé M. Laliberté samedi.

Mlle MacLeish a reconnu que l'Etat pouvait être justifié de plafonner un jour ou l'autre les dépenses inadmissibles des commissions scolaires, mais elle a exprimé l'avis que le ministère avait pris le mauvais moyen pour réaliser des économies.

"Avant de remettre en cause un droit reconnu aux enseignants par le code du travail, a-t-elle dit, le gouvernement aurait dû scruter de plus près l'efficacité administrative des commissions scolaires, et notamment leur aptitude à percevoir les taxes."

La présidente de la PAPT a rapporté que le problème financier des commissions scolaires vient en grande partie de ce que leurs actifs soient gravés de comptes à recevoir, c'est-à-dire de taxes non perçues. Selon un haut fonctionnaire du ministère, a-t-elle précisé, c'est une somme de \$50 millions que les commissions scolaires n'ont pas réussi à percevoir cette année.

"Question d'efficacité administrative," a commenté Mlle MacLeish.

La conférence de presse avait été convoquée pour faire connaître au public la réaction de la PAPT à une déclaration attribuée au président de la Corporation des instituteurs catholiques, M. Raymond Laliberté.

Ce dernier, s'adressant aux journalistes à Québec en fin de semaine, avait annoncé une rencontre prochaine des dirigeants de la C.I.C. et de la PAPT visant à établir une meilleure coopération entre les deux organismes.

Interrogé sur la possibilité d'une fusion, M. Laliberté a répondu que "les discussions tourneront autour de plusieurs possibilités" et que "chacun, certainement, plus l'autorité du ministère de l'Éducation s'accroît, plus les instituteurs ont besoin d'être représentés par un seul organisme".

La présidente de la PAPT exprime sa surprise devant "l'action unilatérale du président de la C.I.C. concernant la possibilité d'une fusion entre les deux organismes" et souligne que, si la PAPT s'est engagée à multiplier les contacts et les formes de collaboration, elle n'a jamais considéré la possibilité d'une fusion.

Les instituteurs protestants ont certains intérêts propres qui ne peuvent être protégés que par un organisme comme la PAPT, a-t-elle ajouté.

Mlle MacLeish a dit ne pas rejeter le principe d'une fusion, mais ne pas voir comment elle pourrait devenir possible même dans un avenir éloigné. Au sein d'un organisme unique, les instituteurs protestants et anglophones seraient "englobés" dans une majorité de francophones, a-t-elle expliqué.

"Avant de parler de fusion, il faudrait que nous ayons beaucoup de discussions et que nous puissions obtenir des garanties".

Les commissions scolaires réclament de toute urgence un comité conjoint

La Fédération se déclare heureuse du "desir de démocratisation" que reflète selon elle la circulaire sur le financement des dépenses inadmissibles résultant des négociations collectives; elle escompte toutefois que cette démocratisation "s'appliquera" dans les deux sens entre le ministère et les commissions scolaires.

Quant à l'autonomie des commissions scolaires, la FCSQ demande au gouvernement de la sauvegarder en faisant appel à la présence de délégués de la Fédération chaque fois qu'une commission scolaire soumettra à l'Etat ses offres maximales à la fin de ses négociations.

La Fédération recommande en outre que l'offre maximale suggérée par la commission scolaire soit soumise au comité conjoint, après avoir été ratifiée par les conseillers techniques de la

FCSQ, et sans avoir à passer par toute autre consultation gouvernementale. Le conseil de la FCSQ rappelle également les exigences du Code du travail concernant les délais requis pour la conciliation et l'arbitrage; le recours constant auprès du gouvernement pour l'acceptation des offres de salaires, soutient-il, retarderait indûment les délais et provoquerait sans cesse des situations intolérables.

Quant à la consultation obligatoire des commissions scolaires régionales auprès de leur bureau des délégués, la FCSQ souligne qu'il ne s'agit là, "ni plus ni moins, que d'une confirmation d'une politique établie par la Fédération dans toutes les négociations qu'elle a effectuées jusqu'à ce jour à la grandeur de la province".

Les fonctionnaires de Montréal insistent sur le sens de la responsabilité

Le comité de négociation du Syndicat National des Fonctionnaires municipaux de Montréal (CSN) a remis hier à la Ville de Montréal le projet d'une nouvelle convention collective pour les deux prochaines années. Ce projet a été rédigé selon les demandes de l'assemblée générale de ce syndicat qui compte 4,000 membres.

Selon le président du syndicat, M. André Lanciault, ces nouvelles négociations se dérouleront sous le signe de la "responsabilité des employés de la fonction publique" et sous le signe d'une plus grande participation à la vie de la Cité.

"Nous sommes conscients, a déclaré hier M. Lanciault, de deux facteurs extrêmement importants: il est reconnu que les fonctionnaires de la Ville de Montréal sont parmi les plus compétents au Canada et il est aussi notoire que Montréal subit une véritable révolution, qu'elle devient de plus en plus grande et qu'elle a atteint un caractère vraiment international."

"C'est dans cet esprit que nous faisons nos demandes pour la nouvelle convention collective: nos principales demandes tendent à continuer cette revalorisation de la fonction publique telle qu'elle a pu se faire sous l'administration Drapeau-Sauvainer et nous voulons aussi participer au dynamisme de la Ville de Montréal, participer à son expansion économique et sociale.

A cet égard, il faut noter, dans le projet de convention, un certain nombre de nouvelles clauses concernant l'éthique professionnelle du fonctionnaire, l'appel des décisions de la Commission du Service Civil, les bourses de perfectionnement, les congés d'études, les Conseils de Service et le Comité de Relations Professionnelles.

Le syndicat demande que la Ville consacre chaque année une somme équivalente à un demi de son pourcentage (35%) de son budget des traitements au perfectionnement des fonctionnaires.

Pour être éligible au congé d'études, le fonctionnaire devrait être à l'emploi de la Ville depuis cinq ans. Les congés seraient attribués après un concours spécial dont les modalités auront été déterminées par entente entre les parties, en tenant compte des besoins de la Ville. Les fonctionnaires en congé d'études continueront à recevoir leur traitement de base ainsi que tout supplément qui leur est payé dans une proportion de 60, 70 ou 80 pour cent selon qu'il s'agit de fonctionnaires célibataires, mariés sans enfants ou mariés avec enfants.

A son retour, le fonctionnaire devra rester à l'emploi de la ville pour une période de deux ans pour chaque année de perfectionnement. S'il ne s'acquiesce pas complètement de cette obligation, il devra rembourser à la ville la portion de service non complétée.

Si le montant prévu au budget pour ces congés n'est pas entièrement utilisé, le solde pourrait servir à l'octroi de bourses de perfectionnement.

Les comités conjoints Deux nouveaux comités sont prévus dans le nouveau projet de convention collective: le comité de relations professionnelles et les conseils de service. Le premier serait composé

DANS LEUR PROJET DE CONTRAT

de trois représentants de la ville et de trois représentants du syndicat. Ce comité aurait pour fonction d'étudier les méthodes et les techniques de travail utilisées, tout autre problème d'ordre professionnel et toutes nouvelles directives concernant les conditions de travail et modes de travail avant leur mise en application.

Le second, qui rejoint le principe des conseils d'entreprises mis de l'avant par le président général de la CSN, M. Marcel Pélipin, dans son rapport moral au congrès de la CSN, serait constitué au niveau de chaque service par des représentants des fonctionnaires choisis par leurs collègues, et par des membres de la direction du service. Le conseil de service serait un comité à caractère consultatif

considéré comme un organe de collaboration et de coordination en vue de la mise en place d'une hiérarchie fonctionnelle dans le service.

Le conseil de service aurait pour but de voir à la répartition des tâches au sein des fonctionnaires, à l'organisation générale des activités du service, à l'intégration des nouveaux fonctionnaires, aux relations contributives fonctionnaires, à la pensée et à l'application des règlements du service, à l'introduction des méthodes de travail qui auront pour effet d'augmenter l'efficacité du service. La direction, sauf en cas d'urgence, devrait consulter le conseil de service avant de prendre toute décision importante.

Dans son projet de convention collective, le Syndicat des fonctionnaires de la Ville demande une augmentation de salaire de 20 pour cent plus un montant de \$700. Le traitement moyen actuel est de \$5,600, par année.

Les autres principales demandes du syndicat se font au sujet du temps supplémentaire, des vacances, des allocations de déplacement et d'automobiles, du régime de promotion et de la procédure de grief et d'arbitrage.

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Table listing various establishments and their addresses in Montreal, including Andrews, De Lauri, Gachter, Raymond Roger, Gidaro, Joyal, Jutra, Koutsouris, Lamarche, Lambert, Polatoque, Rajotte, Rimerman, and Tsemheris.

GREFFIER DE LA REGIE CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES MONTRÉAL, P.Q.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Advertisement for 'Le Devoir' newspaper, listing various services such as home loans, real estate, and legal services.

CITÉ DE ST-LÉONARD AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité: AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE: — Le règlement no. 636, pourvoyant à la construction d'épaves et d'aqueducs dans différentes rues de la Cité, et à un emprunt de \$702,000.00 pour ces fins, a été adopté:

- 1-par le Conseil municipal, le 9 août 1966; 2-par les électeurs-propriétaires, le 18 août 1966; 3-par le ministre des Affaires municipales, le 30 septembre 1966; 4-par la Commission municipale de Québec, le 4 octobre 1966.

Donné à St-Léonard, ce 21e jour d'octobre 1966. Gaston PION Secrétaire-trésorier

CITÉ DE ST-LÉONARD AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité: AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE: — Le règlement no. 632, pourvoyant à la construction d'épaves et d'aqueducs dans différentes rues de la Cité, et à un emprunt de \$135,000.00 pour ces fins, a été adopté:

- 1-par le Conseil municipal, le 12 juillet 1966; 2-par les électeurs-propriétaires, le 21 juillet 1966; 3-par le ministre des Affaires municipales, le 12 octobre 1966; 4-par la Commission municipale de Québec, le 14 octobre 1966.

Donné à St-Léonard, ce 21e jour d'octobre 1966. Gaston PION Secrétaire-trésorier

CANADA Province de Québec DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE No 721.324

HARRY ANARD ZARR, vendeur, domicilié et résident au No. 4350 Côte-des-Neiges, appartement 711, Montréal, district de Montréal.

VS FOGARTY BROS. TRANSFER INC., corporation légalement constituée avec son bureau chef à Tampa, Floride, un des Etats des Etats-Unis d'Amérique.

GLOBAL VAN LINES INC., corporation légalement constituée ayant son bureau chef à Anaheim, Californie, un des Etats des Etats-Unis d'Amérique.

ELECTRIC CITY MOVERS INC. et COOLIDGE MOVERS INC., corporations légalement constituées avec leurs bureaux chefs à Plattburgh, New York, un des Etats des Etats-Unis d'Amérique.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné aux défendeurs de comparaître d'ici un mois. Montréal, 17 octobre 1966. MAURICE CARON Protonotaire adjoint

Manifestation contre les injonctions

PETERBOROUGH — Deux cents personnes ont manifesté à Peterborough hier, en faveur des syndiqués qui ont été condamnés à la prison pour outrage au tribunal parce qu'ils n'ont pas obéi à l'injonction qui interdisait le piquetage à l'usine Tilco Plastics, les printemps dernier.

Vingt-cinq personnes ont ainsi été condamnées, cinq à deux mois de prison et vingt à deux semaines. Après leur condamnation en juin, les syndiqués avaient été libérés sous cautionnement jusqu'à ce que la cour d'appel d'Ontario revise la cause. Cette cour a commencé la révision du dossier hier, et les condamnés ont dû retourner en prison jusqu'à ce qu'un nouveau jugement soit rendu. La manifestation a pris la forme d'un défilé pour reconduire les condamnés en prison. M. David Archer, président de la Fédération des travailleurs de l'Ontario, a condamné de nouveau le recours aux injonctions dans les conflits ouvriers.

DÎNER-BÉNÉFICE

FÉDÉRATION LIBÉRALE DU CANADA (QUÉBEC) Hôtel Reine-Elisabeth de Montréal le dimanche 30 octobre 1966 à 7h.30

Orateurs: LE T.H. LESTER B. PEARSON, premier ministre du Canada

L'HON. JEAN MARCHAND, ministre de l'immigration et de la citoyenneté

Prix du couvert: \$50.00

Envoyez vos billets en téléphonant à Montréal à: Fernand Bonin, 849-5761

EXPOSEZ VOS IDÉES

grâce au cours DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

Assistez gratuitement à titre d'invité à une première séance

Jeudi le 27 oct., 6.30 P.M. Suite M-35, Hôtel Mt-Royal 1455, rue Peel, Montréal

Information: Jacques de Bellefeuille 695-5098 — 845-5264

Les gens progressifs suivent le cours Dale Carnegie c'est un cours pour vous 53 ans d'expérience — 1,200,000 diplômés — RENDEZ-VOUS EN METRO — (Descendez à la station Peel)

**Les évêques**

(Suite de la première page)

afin de permettre aux dirigeants d'en prendre d'abord connaissance.

Le document était l'oeuvre de la commission épiscopale de l'Action catholique et de l'apostolat laïc, présidée par Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque de Hull; il avait également fait l'objet d'une étude intensive au sein d'un atelier de travail par une vingtaine d'évêques canadiens de langue française.

La "note" de l'épiscopat, qui sert de considérants à un groupe de recommandations auxquelles LE DEVOIR a fait écho hier, précise que les évêques ont investi, l'année dernière, dans l'Action catholique nationale, plus de 35 p.c. des sommes appliquées aux différents secteurs de pastorale relevant de la Conférence catholique canadienne.

Or la demande faite par les mouvements pour résoudre la crise qu'ils affrontent représenterait 45 p.c. des sommes à distribuer cette année entre tous les secteurs nationaux. "Cette situation, souligne les évêques, invite à la réflexion et oblige la C.C.C. à une révision concernant sa contribution future aux organismes nationaux de l'Action catholique."

Avant d'effectuer un tel rajustement général, l'épiscopat croit qu'il est devenu nécessaire de procéder à une étude sérieuse des "priorités pastorales" entre, d'une part, les différents secteurs nationaux de pastorale et, d'autre part, les formes variées de l'organisation de l'apostolat des laïcs.

L'épiscopat croit qu'il est également nécessaire d'entreprendre une étude spécifique du financement des œuvres du laïc organisé dans l'Église. D'ici là, il ne croit pas "prudent" d'orienter vers les mouvements d'Action catholique des sommes plus importantes que par le passé.

Mais là ne s'arrêtent pas les considérations soumises par les évêques.

Ces derniers ont en effet pensé que "les difficultés financières dans lesquelles se trouvent les mouvements nationaux de l'Action catholique constituent une invitation à faire un examen sérieux de toute la situation".

Véritable pourquoi le document épiscopal comporte trois autres parties, très densément rédigées, qui s'articulent autour des trois points suivants: 1) le rôle de l'Action catholique de milieu; 2) les structures diocésaines de l'A.C. dans leurs rapports avec les structures nationales; 3) la réorganisation des structures nationales de l'A.C.

L'Action catholique de milieu

Abordant d'abord le problème de l'Action catholique de milieu (J.E.C., J.O.C., M.T.C., etc.), les évêques re-

**Le mémoire**

(Suite de la première page)

mes globaux des paiements de péréquation suivant une nouvelle formule d'indice de prospérité à laquelle les dix gouvernements provinciaux n'ont pas encore donné leur accord.

Naturellement, l'offre globale d'Ottawa aux provinces

connaissent que ces mouvements ont accompli, depuis une trentaine d'années, une oeuvre de première importance en éveillant les laïcs à leurs responsabilités propres. En ce sens, ils ont été "un facteur efficace et irremplaçable dans la prise de conscience de la vocation missionnaire de l'Église".

Il arrive cependant que dans la perspective d'une Église qui, surtout depuis le concile, se définit davantage comme le peuple de Dieu actualisant le mystère du Salut, c'est maintenant tout le laïc qui est convoqué à assumer pleinement sa tâche missionnaire dans l'Église.

L'Action catholique, au sens technique accepté chez nous, ne peut plus être considérée comme la seule force apostolique du laïc, estimant les évêques.

"Sans renier les valeurs apostoliques authentiques qu'elle a su développer et promouvoir depuis ses débuts, elle devra dans l'avenir s'ouvrir à des formes diversifiées et plus accessibles."

Cette prise de position, dans l'esprit des auteurs du document, n'exclut pas cependant la nécessité d'organismes plus spécifiques qui assument un rôle apostolique plus déterminé, et quant à l'objectif et quant au milieu à atteindre.

Le document affirme finalement qu'une nouvelle étape s'ouvre ici pour l'Action catholique, dont bénéficiera tout l'ensemble de l'apostolat des laïcs, à condition cependant que les mouvements s'appliquent à "redécouvrir une forme missionnaire nouvelle de présence dans les différents milieux sociologiques."

**Le rôle des secrétariats nationaux**

La "note" de l'épiscopat étudie le rôle des secrétariats nationaux des mouvements dans leurs rapports avec les secrétaires diocésains.

Les évêques soutiennent qu'au point de départ les organismes nationaux des mouvements ont eu "tendance à s'amplifier et à s'équiper toujours davantage", et même à assumer un "rôle nécessaire" de promotion à l'intérieur même des diocèses.

Cette situation estime l'épiscopat est dépassée.

En règle générale, les diocèses sont mieux équipés pour assumer eux-mêmes leur rôle de promotion et d'animation des milieux. La plupart se sont dotés d'un "équipement pastoral" à la taille de ces responsabilités.

En conséquence, les secrétariats nationaux des mouvements sont appelés à jouer un rôle différent de celui qu'ils ont eu dans le passé.

Le document va même jusqu'à affirmer que les organismes diocésains perçoivent aujourd'hui les secrétariats nationaux des mouvements davantage "comme des centres d'échange entre les diocèses, des lieux de mise en commun de la vie, de l'action, des expériences apostoliques, et non plus comme des organismes directifs d'où doivent partir les initiatives".

**Réorganisation de l'A.C.C.**

Sur le troisième point, celui des structures de l'organisme de coordination connu sous le nom de "l'Action catholique canadienne", les évêques soulignent que, de l'avis même des dirigeants laïcs, la constitution actuelle, en vigueur depuis 1952, ne convient plus aux besoins d'aujourd'hui.

Ils notent que "les divers secteurs de l'apostolat des laïcs n'y sont pas adéquatement représentés, en sorte que les mécanismes de dialogue entre les divers secteurs sont nettement insuffisants".

En outre, poursuit le document, les laïcs engagés dans les structures nationales déplorent un manque de relations vitales entre l'épiscopat et l'apostolat laïc.

C'est pourquoi il semble opportun de "réviser les mécanismes de dialogue".

En conséquence, il est urgent de remettre à jour l'organisation nationale de l'Action catholique, et c'est à l'intérieur d'une organisation générale du laïc apostolique qu'on cherchera à déterminer, la place, le rôle propre et les formes d'insertion de l'Action catholique et de ses différents mouvements, conclut le document épiscopal.

ne représente pas de déboursés entièrement nouveaux et l'absence de données comparatives dans le document ne permet pas aux délégués de connaître effectivement la portée réelle des propositions nouvelles.

Il est étonnant de constater que la délégation québécoise, pour sa part, dont les membres passent à Ottawa pour des cerveaux électroniques montés sur pattes, ne soit parvenu à déchiffrer le tableau mais telle est bien la situation, semble-t-il, et une technocrate, nul autre que le commissaire de l'enquête sur la fiscalité, M. Marcel Bélanger, n'y est pas arrivé.

"Peut-être n'y a-t-il que 512 nouveaux millions pour nous", a-t-il déclaré au sortir de la séance. Le Québec, on le sait, réclame quelque \$45 millions.

Ainsi, si des \$359,974,000 qu'Ottawa est disposé à consacrer à l'enseignement post-secondaire et supérieur, la valeur des transferts fiscaux établit pour sa part à \$285,774,000, le gouvernement reconnaît "qu'aucune estimation des dépenses de fonctionnement de l'enseignement post-secondaire n'est disponible. Toutefois 50 p.c. de ces dépenses s'élèveraient, croit-on à \$300 millions environ".

A supposer que le ministère de M. Sharp n'était pas en mesure d'être plus précis, ce qui est fort possible dans un champ de l'enseignement qui ne relève pas de la compétence fédérale, il reste que le Québec, extrêmement méfiant de voir Ottawa étendre subtilement son influence dans un domaine aussi royalement per-

**Johnson**

(Suite de la première page)

M. Johnson a dit que le fédéral, lorsqu'il s'occupait d'éducation, était aussi habile que lui-même si jamais il décidait, au niveau provincial, de se mêler de l'admission de la Chine rouge aux Nations unies, de la guerre au Vietnam ou de l'intégration des forces armées.

Chaque fois que le fédéral, a-t-il ajouté, tente de concilier le point de vue du Québec, on 80 pour cent de la population est de langue française, c'est comme s'il s'attaquait à la quadrature du cercle.

M. Johnson a déclaré que le mémoire du fédéral lui donnait l'impression d'avoir été préparé à la toute dernière minute sur un coin de la table.

Cela confirme certaines rumeurs courant à Ottawa, voulant que ce soit à la toute dernière minute que le cabinet fédéral ait réussi à faire l'unanimité sur ses propositions aux provinces.

Le Québec est d'accord pour affirmer que l'éducation des adultes est devenue une priorité.

"Nous n'avons pas attendu que le fédéral nous le dise pour agir" a souligné M. Johnson en rappelant que le Québec avait, depuis quelques années, pris l'initiative dans ce domaine.

C'est ainsi qu'en 1965-66, près de cent-trente-cinq mille adultes suivaient à travers la province des cours spécialisés en collaboration avec divers ministères provinciaux.

"Si on laisse, a-t-il dit, le fédéral empiéter sur ce domaine, il dira un bon jour aux provinces que, cela coûtant trop cher, il a décidé de tout prendre les programmes d'éducation des adultes sous sa juridiction".

Parlant de l'intrusion du fédéral dans le champ de l'éducation, M. Johnson, s'est écrié, à un moment: "Si ça continue, on ne va nous laisser que les maternelles".

Le premier ministre a conclu sa conférence de presse en disant qu'il était difficile de faire du fédéralisme avec des gens qui n'y croyaient pas.

turbé par la révolution tranquille — la création du niveau d'institut — ne peut accueillir qu'avec une infirmité précaution des propositions qu'il juge aussi vagues.

Mais pourquoi le Québec est-il si soucieux d'établir la portée des offres fédérales alors que, dans son communiqué hier soir, M. Johnson d'autre part invoque des principes purement constitutionnels à l'appui de son refus?

Dans l'éventualité d'une nouvelle constitution, le gouvernement de Québec ne peut composer dans sa chasse désespérée aux deniers. Il s'agit donc de déterminer si les propositions fédérales, une fois formulées en chiffres et en pourcentages, bien chapeautées de définitions intelligibles, constituent ou non un accroissement notable aux prérogatives des provinces.

Le recours d'Ottawa à la formule du transfert fiscal sans condition manifeste clairement le désir du gouvernement fédéral de donner suite aux conclusions inquiétantes du rapport Bladen sur l'enseignement universitaire au Canada, mais l'alternative que propose le gouvernement, signale M. Johnson, n'a aucune valeur pour le Québec.

D'une part, Ottawa propose une augmentation des octrois par capita de \$5 à \$14, de l'autre, au choix, il offre de subventionner carrément la moitié des coûts de l'enseignement post-secondaire et supérieur, qui ne font plus qu'un dans son esprit.

Or, la formule du 50 p.c. paraît plus avantageuse au Québec, à première vue, mais elle suppose, signale son premier ministre, "un droit de regard sur les dépenses et donc l'administration des institutions d'enseignement post-secondaires".

M. Johnson reconnaît cependant que la formule du transfert de points d'impôts constitue "un moyen sûrement acceptable de liquider le désordre des formules antérieures et marque, à cet égard, un retour du gouvernement fédéral à l'esprit de la constitution".

C'est vraiment la seule concession publique qu'il ait faite hier.

De plus en plus, ces rencon-

**Le Barreau**

(Suite de la première page)

un effet préjudiciable en raison de la publicité faite à cette procédure?

"Ce qu'il y a dans les journaux, a dit le bâtonnier Campbell, ce sont des spéculations. Moi, je suis tenu au secret de l'audience. Je ne dirai rien."

Le juge Barbeau, lui, n'est pas tenu au secret du Barreau puisqu'il appartient à la magistrature. Il a fait la déclaration suivante à la Presse Canadienne: "Je ne comprends pas comment il se fait que tout le monde soit au courant. Vous-même semblez savoir qu'il a été trouvé coupable. Je ne sais pas qui a pu vous renseigner. Je n'en ai parlé qu'aux témoins et à ma famille."

Quelques questions demeurent auxquelles il semble difficile d'obtenir des réponses:

1) Le Barreau va-t-il se prononcer publiquement sur les indiscrétions qui ont entraîné la publicité faite à cette affaire particulière? Ou va-t-il instituer une enquête sur le viol du huis clos? Ou encore faire connaître les règles qui régissent le comportement de l'ordre dans des cas de cette nature?

2) Un avocat, lorsqu'il devient ministre de la justice, doit-il justifier son comportement devant le Barreau ou devant le peuple? Me Wagner n'a répondu qu'en partie à cette question... en avril dernier.

3) Enfin, le huis clos, puisqu'il est à ce point fragile, a-t-il encore sa raison d'être?

**Québec dit**

(Suite de la première page)

Il ne peut donc pas être question que nous acceptions sans examen approfondi un transfert de points d'impôt et de compensation financière égale à \$14 par capita, et nous demandons que toute cette question soit référée au comité permanent sur les questions économiques et fiscales.

Le rapport Parent considère l'enseignement comme un organe global. Plus encore, l'éducation des adultes, et parlant le recyclage et la formation professionnelle, s'inscrit elle aussi dans un même vaste ensemble de promotion intellectuelle.

Chez les fédéraux, la même tendance se manifeste. Ottawa, par exemple, ne peut plus dissocier l'enseignement universitaire de l'enseignement post-secondaire.

Cette approche globale se détache depuis plusieurs années déjà sous l'influence des transformations technologiques. Aussi bêtement qu'on puisse le formuler, et telle est la position québécoise, l'homme ne quittera jamais plus tout à fait l'école et l'homme québécois vivra toujours plus ou moins sous l'empire des dispositions constitutionnelles que l'AANB accorde aux provinces.

De la même manière, le Québec refuse au gouvernement fédéral de partager avec lui l'orientation culturelle de sa population. Qu'il s'agisse des programmes de caractère culturel ou de la distribution de bourses, "le gouvernement a déjà pris des initiatives nombreuses dont le principe même doit être remis en question et qu'il faudra éliminer progressivement", affirme M. Johnson.

"C'est pourquoi nous exigeons que toute initiative dans ce domaine soit au préalable autorisée par le gouvernement de Québec avant d'être mise en vigueur chez nous".

selon les conditions dans lesquelles ils sont placés.

Effectivement, le Québec a commencé depuis plusieurs années, à assumer intégralement ses responsabilités: à cet égard, ses plans de développement du système d'enseignement comportent l'accessibilité générale à tous les niveaux d'éducation pour les jeunes; ils comportent au même titre l'accessibilité de tous les adultes qui en ont besoin aux programmes de formation qui leur permettront de s'adapter ou de se recycler en fonction des exigences de l'évolution économique d'une part et des exigences de leur participation active dans la vie sociale.

Pour le Québec, le principe de l'éducation permanente est absolument fondamental. La position prise par le gouvernement fédéral dans le document qu'il vient de nous soumettre, contredit ce principe. Elle est entièrement inacceptable au Québec.

**3. LA RECHERCHE**

La position du Québec est la même en ce qui concerne la recherche universitaire qui s'inscrit dans le cadre général de l'enseignement. Enseignement et recherche sont indissociables de l'université. En vertu de la compétence des provinces en matière d'enseignement, il faut admettre que la recherche universitaire relève de la compétence des provinces. Cette compétence en matière de recherche universitaire doit se réaliser de deux façons:

A) par la planification du développement de la recherche universitaire dans la province;

B) par l'affectation des sommes disponibles pour la recherche, compte tenu des besoins de l'enseignement directement dit et de la nécessité

de la recherche comme facteur d'innovation dans le milieu et de la croissance des institutions universitaires elles-mêmes.

Il va sans dire toutefois que la planification requise en ce domaine ne saurait se faire sans une collaboration et une participation très étroites des institutions en cause.

4. Bourses et culture: Pour ce qui est des programmes d'ordre culturel et de la distribution de bourses, le gouvernement fédéral a déjà pris des initiatives nombreuses dont le principe même doit être remis en question et qu'il faudra éliminer progressivement. Le gouvernement du Québec veut devenir seul responsable de l'orientation culturelle de sa population. C'est pourquoi nous exigeons que toute initiative dans ce domaine soit au préalable autorisée par le gouvernement du Québec avant d'être mise en vigueur chez nous. Le Québec n'accepte pas la distinction spacieuse entre éducation et culture.

Conclusion: Au-delà de toutes les considérations hautement techniques du mémoire fédéral, une chose nous frappe: le gouvernement d'Ottawa prend toutes sortes de précautions oratoires pour nous persuader qu'il désire cesser son occupation du champ de l'éducation, responsabilité exclusivement provinciale. Au même moment, cependant, il a soin de se réserver des moyens indirects d'y entrer de nouveau. En somme, le gouvernement fédéral, face à l'opposition des provinces et du Québec en particulier, se résout à ne plus utiliser la porte d'avant, mais se ménage quatre portes arrière: la formation des adultes, l'aide aux étudiants, la recherche et la culture.



**Vivez donc! Epargnez...royalement pour le vison de ses rêves...**

L'ÉTOILE DE FOURRURE de ses rêves, les grandes vacances, la T.V. en couleurs — tous ces merveilleux plaisirs de la vie sont à votre portée. Par l'épargne. Commencez dès maintenant. Ouvrez un compte d'épargne à la Banque Royale. L'intérêt le fera grossir à vue d'oeil. Et la Banque Royale est l'endroit tout indiqué, car il y a une succursale tout près de chez vous.

**BANQUE ROYALE**

Procurez-vous, à toute succursale de la Banque Royale, vos Passeports et vos Livrets-Primes pour l'exp067

**Ne manquez pas l'exposition "Esthétique industrielle canadienne 67" à la Place Victoria**

C'est une exposition de nouveaux produits exceptionnels créés par des fabricants et des modèles industriels canadiens. On y trouve de quoi intéresser tout le monde: éléments d'appareils stéréophoniques, carreaux pour murs et planchers, équipement pour terrains de jeux, maisons et chalets préfabriqués en acier, matériel d'enseignement, blocs de construction en béton, sièges pour locaux commerciaux et habitations, jouets-souvenirs et de nombreux autres articles. L'exposition est organisée par le Conseil national d'esthétique industrielle en collaboration avec le ministère de l'Industrie. Allez visiter l'exposition "Esthétique industrielle canadienne 67", au 800, Place Victoria. Entrée libre.

CONSEIL NATIONAL D'ESTHÉTIQUE INDUSTRIELLE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

**Comme à Paris, à Londres, à Rome ou à New York, le Métro s'arrête aussi chez Berlitz, à Montréal!**

A deux pas des stations "rue Peel" et "Crémazie" Berlitz est idéalement situé sur les lignes du réseau du Métropolitain.

Ecoles **Berlitz** langues vivantes 288-3111

**Celui qui s'y connaît en boeuf dira: "Chapeau"...**



**Au STAMPEDE**

Il ira à l'étal de notre boucher et se fera couper un steak comme il le désire. Il y apposera au fer rouge la marque de son choix: saignant, à point ou bien cuit. Puis il ira s'asseoir et découpera avec délices grésiller son steak que notre chef lui apprêtera sur un feu de charbon de bois. Celui qui s'y connaît en boeuf sait que The Stampede s'y connaît aussi. The Stampede est le grand spécialiste montréalais du steak.

**THE STAMPEDE**

est ouvert du lundi au samedi, de midi à 3 heures et de 6 à 11 heures. The Stampede ouvre sur le Carrefour, Place Ville-Marie. Administré par Le Reine Elizabeth

# Lefebvre suggère qu'on désigne des régions pilotes pour expérimenter les commissions scolaires uniques

Le député libéral d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, a réclamé samedi que des expériences pilotes soient immédiatement tentées dans une ou deux régions du Québec pour sonder les modalités d'application du système qu'a proposé la Commission Parent, en particulier en ce qui concerne les comités scolaires et les commissions scolaires régionales uniques.

Lors du congrès de la Fédération des associations parentales du Québec, M. Lefebvre a soutenu, au sujet de la dernière tranche du rapport Parent, que :

1) les structures proposées respectent entièrement la liberté des parents quant au type d'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants ;

2) les parents sont capables d'assumer les responsabilités que leur propose le rapport Parent, et nul ne saurait effi-

acement se substituer à eux dans cette tâche ;

3) le ministère de l'éducation, une expérience pilote, pour sonder les modalités d'application du système proposé par le rapport Parent.

M. Lefebvre ne s'oppose pas à la consultation que le Conseil supérieur de l'éducation s'approprie à faire au sujet de la dernière tranche du rapport Parent. Mais il considère qu'aucun mécanisme de consultation, si perfectionné soit-il, ne suffira à clarifier les problèmes de fonctionnement du nouveau système, et que seule une expérience concrète pourrait résoudre ces problèmes.

D'une part, il note qu'on ne peut généraliser un système avant de l'avoir expérimenté.

D'autre part, "quelle que soit la décision gouvernementale à la suite des sondages, la formule requerra sans doute une période de rodage, sur une base expérimentale."

Pour donner suite aux recommandations de la Commission Parent qui visent à établir : (1) dans chaque région une seule commission scolaire qui régisse les écoles catholiques, protestantes, neutres, françaises et anglaises ; 2) dans chaque école un comité consultatif de parents dont les pouvoirs soient assez étendus, M. Lefebvre demande qu'une phase d'expérimentation ait lieu dans un ou deux territoires pilotes. "Non seulement une ou deux expériences pilotes s'imposent mais elles doivent être amorcées immédiatement." Il est urgent d'agir, précise-t-il.

Répondant à Me Yves Prévost qui a déclaré récemment

que le rapport Parent pêche par angélisme et par excès de confiance dans la démocratie, M. Lefebvre a dit : "Certains de nos penseurs semblent en être restés à Socrate et Platon pour inspirer leur théorie de gouvernement. J'espère que le programme actuel d'enseignement de nos écoles secondaires comporte des notions plus à jour de la démocratie. Un François Bloch-Lainé, un Maurice Duverger seraient une cure salutaire contre les zébrés d'autocratie et de paternalisme bourgeois qui remontent à la surface des qu'un problème sérieux se pose à notre collectivité québécoise."

Il a ajouté : "Pour tous ceux qui attachent une grande importance aux valeurs démocratiques... le rapport Parent demeure, comme un classificateur de l'évolution de la pensée québécoise. Tant au plan des structures administratives qu'au plan des structures pédagogiques, les commissions on en effet cherché à concrétiser le principe de l'école fondamentale de tous les hommes. C'est une position relativement récente dans la pensée dominante au Québec."

M. Lefebvre a ajouté que

"les parents chrétiens d'une localité donnée sont assez intelligents pour choisir ceux d'entre eux qui peuvent le mieux sauvegarder le caractère qu'ils désirent donner à l'école que fréquentent leurs enfants."

En ce qui a trait à la confessionnalité, M. Lefebvre a dit que les membres de la Commission Parent, "en proposant de faire reposer la confessionnalité de l'école sur le libre choix des parents n'ont pas affaibli mais renforcé les bases de l'éducation chrétienne, car ils proposent de mettre à contribution le jugement et les sens des responsabilités des croyants qui, devant Dieu, portent la première responsabilité de cette éducation."

Se disant personnellement d'accord avec la solution que propose la Commission Parent "pour sauvegarder et accroître la liberté religieuse des citoyens en matière d'éducation", M. Lefebvre a dit : "La lecture du rapport Parent m'a convaincu que je ne l'étais pas d'avance, que la confessionnalité peut se situer au niveau de l'école sans être maintenue (ou établie) au niveau de l'administration scolaire régionale."

# Les secrétaires municipaux et scolaires défendent la commission scolaire locale

QUEBEC — Au terme de son 27e congrès annuel, en fin de semaine, l'Association des secrétaires municipaux et scolaires a laissé entendre par la voix de son président, M. Paul Miller, qu'au cours de la prochaine année, l'organisme compte manifester son opposition aux recommandations du rapport Parent visant à faire disparaître les commissions scolaires locales.

M. Miller, de Notre-Dame-de-Lorette, a déclaré notamment : "Nous espérons que les hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation sauront s'arrêter à temps et redescendre parmi nous, sur la terre, afin de se rendre compte du malaise qui existe dans le domaine de l'éducation."

Le président, qui entreprend son troisième mandat, s'est dit d'avis que la commission scolaire constitue le gouvernement le plus près du peuple, ses membres étant élus par le peuple alors que les membres de la commission scolaire régionale ne sont que délégués.

Commentant les opérations financières des commissions scolaires régionales au cours de l'année 1965-66, M. Miller a dit que le coût de ces opérations s'est élevé à \$144,000,000 alors qu'il y a quelques années, lorsque le gouvernement subventionnait les commissions scolaires et cons-

truisait des écoles, le coût était d'environ \$75,000,000.

Quant à l'item le plus important au budget des régionales, M. Miller a prétendu que c'était le transport des écoliers qu'il a d'ailleurs qualifié de "véritable mélo-mélo".

Il a en outre dénoncé ce qu'il a appelé les piètres résultats des examens de fin d'année au secondaire depuis deux ans, disant qu'il est ridicule que les deniers publics soient si mal utilisés avec de si maigres résultats.

Refonte du code

Par ailleurs, en ce qui concerne le regroupement municipal et régional, le président a affirmé qu'au cours de l'année, l'Association recommandera la refonte du code municipal et de la loi des cités et villes en une seule loi uniforme.

Pour ce qui est des conseils de comté, M. Miller a dit qu'il

recommandera au nom de l'Association qu'une étude soit faite pour la transformation de ces conseils de comté en conseils régionaux dont les membres devraient, a-t-il dit, être élus par suffrage des électeurs propriétaires du comté pour une durée de quatre ans, un peu à la manière des élections de certains fonctionnaires de comté aux États-Unis.

Du côté du regroupement municipal, le président croit qu'il y aurait avantage à donner des pouvoirs accrues aux conseils municipaux pour leur permettre de conclure des ententes entre diverses municipalités pour la mise en commun de différents services.

Ce serait, à son avis, le premier pas vers le regroupement volontaire. Puisqu'une fois la plupart des services mis en commun, il ne restera que l'administration à accorder pour la réalisation sans heurt de ce projet.

## COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE  
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC  
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUÉBEC

— Établi en 1888 —  
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif  
Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue LaGauchetière — Tél. 861-1891

<b>ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLÉUR &amp; CIE</b> Comptables agréés Donat Marchand, C.A., J. Henri Boivin, C.A., Gérard Arbour, C.A., Paul Lafléur, C.A., Roger Archambault, L.S.C., C.A. 159 e. rue Craig. 861-1491	<b>KENDALL, TRUDEL &amp; CIE</b> Comptables agréés 1015 Côte Beaver Hall 866-8563	<b>MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE &amp; ASS.</b> Comptables agréés Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A., Guy Guenet, C.A., Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A., Guy Messier, L.S.C., C.A., Raymond A. Poirier, C.A., Robert Houde, B.A., C.A. 50 Place Crémazie — Suite 422 Montréal 11 — 387-4422
<b>ARMAND, FILLION &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés 3785 ouest, Jean-Talon RE. 1.7601 Ville Mont-Royal	<b>GERARD LABELLE</b> Comptable agréé 85 est, boul. Henri-Bourassa 384-9945	<b>NADEAU, PAQUET &amp; CIE</b> Comptables agréés Jacques R. Nadeau, C.A., René Matville, C.A., Gilles Blouin, C.A., Michel Guérin, C.A., E.G.M. Mulligan, C.A. 1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850 — 842-6812
<b>AUDET, POUPART &amp; CIE</b> Comptables agréés R. Audet, B.A., L.S.C., Com. C.A., G. Poupart, B.A., L.S.C., Com. C.A. 7073 St-Denis Montréal 10 272-8751	<b>LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD &amp; CIE</b> Comptables agréés Bernard P. Lachance, C.A., Pierre Brodeur, C.A., Denis Allard, C.A., Georges Brodeur, C.A., Georges Gagnon, C.A. 110 ouest, Place Crémazie Suite 750 — 381-9323	<b>NADON, NADON &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés J. Emile Nadon, C.A., André Nadon, C.A., André Lacroix, C.A., Robert Dagenais, C.A., Robert Nadon, C.A. 215 ouest, rue St-Jacques 848-8051
<b>BASTIEN, BARRIÈRE &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés P.J. Bastien, C.A., R. Barrière, C.A., G. Barrière, C.A., B. Pellerin, C.A., Yves Jovai, C.A. 620 ouest, boul. Dorchester 2 bl. Desaulniers, St-Lambert Montréal 866-5886	<b>LAVALLÉE, BEDARD, LYONNAIS, GASCOH, LUSSIER, NOISEUX, SEMCAL</b> Comptables agréés H. Lavallée, C.A., R. Lyonnais, C.A., P. Gascohn, C.A., J. Lussier, C.A., P. Noiseux, C.A., R. Semcal, C.A., P. Bedard, L.L.S., C.A., D. Crockett, C.A., M. Demers, C.A., A. Lussier, C.A., M. Hardy, C.A., P. Hébert, C.A. 215, rue St-Jacques, Montréal Tél.: 849-7791	<b>PRICE WATERHOUSE &amp; CO.</b> Comptables agréés 5 Place Ville Marie 866-9701 Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.
<b>LORENZO BÉLANGER &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés 1880 ouest, rue Sherbrooke Suite 346 937-4238	<b>LEBLANC &amp; CIE</b> Comptables agréés Fernand E. Leblanc, L.S.C., C.A. 436 est, rue Laurier MONTRÉAL 276-2638	<b>PROULX, D'ORSOINNES &amp; CIE</b> Comptables agréés René Proulx, B.A., C.A., Guy D'Orsoinnes, B.A., C.A. 360 ouest, Saint-Jacques Suite 2004 VI. 4-3017
<b>PAUL E. BONNIER</b> Comptable agréé 360, St-Jacques Montréal 1 842-4691	<b>LEMIRE, ROULEAU &amp; CIE</b> Comptables agréés R. Lemire, C.A., R. M. Rouleau, C.A. 33 ouest, St-Jacques, ch. 505 Tél.: 844-3475	<b>RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE &amp; CIE</b> Comptables agréés J. Raymond, C.A., G. Chabot, C.A., G. Martin, C.A., G. Paré, C.A., J. Brisson, C.A., L.-P. Rombou, C.A., J. Goyens, C.A., C. St-Denis, C.A., R. Gagnon, C.A., J. Saucier, C.A., G. Groulx, C.A. La Tour de la Bourse Montréal 3, Qué. 878-2691
<b>CLARKSON, GORDON &amp; CIE</b> Comptables agréés R.V. Barnett, C.A., H.E. Bell, C.A., H. Campbell, C.A., H.M. Goss, C.A., L.J. Carrère, C.A., D.J. Finley, C.A., J.B. Glick, C.A., A.W. Gilmore, C.A., G. Slogatz, C.A., J.P. Graydon, C.A., G.P. Keating, C.A., MacKenzie, C.A., J.D. Morrison, C.A., Normandeau, C.A., D.C. Scott, C.A. Associés-résidents Montréal — Québec Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kingston, London, Windsor, Québec, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver	<b>LLOYD, COUREY, WHALEN &amp; BRUNEAU</b> Comptables agréés 491 Carré Victoria 866-2023	<b>RIDDELL, STEAD, GRAHAM &amp; HUTCHISON</b> Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester 866-7351 Montréal, Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Vancouver, Vancouver. 409 États-Unis, en Grande-Bretagne, Europe et Amérique du Sud
<b>COULOMBE, BESNER, TREMBLAY &amp; CIE</b> Comptables agréés C. André Coulombe, C.A., Marcel Besner, C.A., Denis Tremblay, C.A. 426 ouest, rue Fleury Montréal 12 — Tél. 389-5995	<b>MALLETE, CÔTE, NORMANDIN &amp; CIE</b> Comptables agréés 507 Place d'Armes Montréal — Tél.: 842-6651	<b>ROBERT SAINT-DENIS &amp; CIE</b> Comptables agréés 7000, Ave du Parc, Suite 301 Montréal 15 — CR. 4-2797
<b>COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE &amp; CIE</b> Comptables agréés F. Fredette, C.A., G. Charette, C.A., R. Poupart, C.A., M. Lacombe, C.A., G. Robitard, C.A., H. Mercier, C.A., J.C. Bouché, C.A., L. Bouché, C.A., G. Pausse, C.A., J. Lussier, C.A. 507 Place d'Armes Tél.: 842-8621	<b>RENE DE COTRET, OSTIGUY, HEBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, YERRIER, BEAUCHEMIN &amp; CIE</b> Y. Normandin, C.A., J.R. de Cotret, C.A., E. Staliers, C.A., J. Ostiguy, C.A., A. Ché, C.A., G. Hébert, C.A., G. Normandin, C.A., P.R. de Cotret, C.A., A. Roussel, C.A., A. St-Arnaud, C.A., J.J. Lussier, C.A., C. Gosselin, C.A., A. Masse, C.A., B. Yerrier, C.A., G. Lefebvre, C.A., L. Beauchemin, C.A. 1440 ouest, rue Ste-Catherine Montréal — 866-2891	<b>SAMSON, BELAIR, CÔTE, LACROIX &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés Montréal — Québec Rimouski 360 Saint-Jacques Montréal — 842-4691
<b>DeCARUFEL, DeCARUFEL &amp; L'ESPERANCE</b> Comptables agréés 50 ouest, Place Crémazie Suite 1010 — Tél.: 384-1890	<b>MCDONALD, CURRIE &amp; CIE COOPERS &amp; LYBRAND</b> Comptables agréés 630 ouest, boul. Dorchester Montréal 2 — 875-5140	<b>TOUCHE, ROSS, BAILEY &amp; SMART ET CHABOT, FORTIER &amp; HAWEY</b> Comptables agréés Édifice de la Banque Royale Place Ville-Marie — 861-8531 Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap-de-la-Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Bay, Vancouver, Victoria, Vancouver, Vancouver. Nassau, Bahamas États-Unis, Grande-Bretagne, et autres pays du monde
<b>DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS</b> Comptables agréés J.P. Denis, B.A., B.A., L.S.C., C.A., Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A., Olivier Desmarais, B.A., L.S.C., C.A., Georges Desmarais, C.A., Duncan Houle, C.A. 57, rue Saint-Jacques Montréal — 845-5208	<b>MERCIER, ROY, DORAY &amp; CIE</b> Comptables agréés Gaston N. Mercier, C.A., Robert Roy, C.A., Pierre Doray, C.A. 3500 Parc Lafontaine Suite 404 Montréal 24 — 526-0828	<b>THORNE, MULHOLLAND, HOWSON, &amp; McPHERSON ET MIDDLETON HOPE &amp; CO.</b> Comptables agréés R.J.P. Dawson, C.A., J.F. Lewis, C.A., C. Pollock, C.A., C. Hood, C.A., A.C. Shackell, C.A., H.G. Barbacid, C.A., J. Thorne, C.A., J. Howson, C.A., J. McPherson, C.A., J. Middleton Hope, C.A. Associés-résidents Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kinross, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas
<b>DESCHAMPS &amp; GROTHE</b> Comptables agréés J.-Arthur Deschamps, C.A., René P. Grothe, C.A. 1411 Crescent, Montréal 25 845-3248	<b>MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS &amp; CIE</b> Comptables agréés Roger Messier, C.A., Robert Jacques, C.A., René Gauthier, C.A., Marcel Saint-Denis, C.A., Jacques Lefebvre, C.A., Jacques Martin, C.A., Jacques Jodet, C.A. 360 e. St-Jacques, local 1225 842-9131	<b>VIU &amp; ROBIN</b> Comptables agréés L.D. Viu, C.A., Lionel Robin, C.A., Jacques R. Chabot, C.A., Viu, C.A., Raymond H. Viu, C.A., J. Serge Gervais, C.A., Jean-Guy Brassard, C.A. 4926 ave. Verdun Verdun 769-3871
<b>AIME GALARNEAU ET COMPAGNIE</b> Comptables agréés Aimé Galarneau, L.S.C., C.A., Donat Huard, C.A. 237 ouest, boul. Saint-Joseph Montréal 8 — 274-2534	<b>GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU, PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés Roger Gauvin, C.A., J.-Omer Ducharme, C.A., Jean-Paul Rouleau, C.A., Georges Prenovost, C.A., Bernard Dumais, C.A., Louis-P. Brault, C.A., Pierre Lalonde, C.A. 561 est, boulevard Crémazie Montréal 11 — Tél.: 381-8011	<b>LUCIEN VIAU &amp; ASSOCIÉS</b> Comptables agréés Charles A. Gaudreau, C.A., Fernand Rheault, C.A. 210 e. b. Crémazie DU 8-9251

## Dans 10 ans, 553,000 Canadiens fréquenteront les universités

Les nouvelles projections de M. Edward F. Sheffield pour le compte de l'Association des universités et collèges du Canada, sur les inscriptions des étudiants à temps complet dans les universités et collèges du Canada, portent à croire qu'il peut y avoir jusqu'à 553,000 étudiants en 1976-1977. C'est là une augmentation de près de 170 p.c. sur le nombre des inscriptions en 1965-1966.

Voici les faits saillants contenus dans son rapport :

1) Les inscriptions des étudiants à temps complet dans les universités du Canada ont doublé au cours des six dernières années, passant de 102,000 en 1969-1970 à 206,000 en 1975-1976. Si cette tendance se maintient, on s'attend que les inscriptions doubleront encore durant les prochaines six années et atteindront 553,000 en 1976-1977.

2) Les inscriptions des étudiants à temps partiel dans les universités ont atteint un peu plus que le tiers (environ 36 p.c.) du nombre des étudiants à temps complet dans chacune des quatre dernières années. Si ce rapport se maintient, il y ait presque autant d'étudiants à temps partiel qu'il y avait d'étudiants à temps complet durant l'année 1965-66.

3) La proportion des étudiants dans l'ensemble des étudiants à temps complet (32 p.c. en 1965-1966) est à la hausse et pourrait atteindre 42 p.c. en 1976-1977.

4) Les inscriptions des diplômés augmentent plus rapidement que celles des non diplômés ; elles pourraient atteindre 10 p.c. du total des inscriptions des étudiants à temps complet en 1971-1972.

5) Les étudiants étrangers comptent pour environ 6 p.c. du total des inscriptions des étudiants à temps complet et pourraient atteindre 33,000 en 1976-1977.

Dans son exposé des données sur lesquelles reposent ses prévisions, M. Sheffield signale que, comme dans les études précédentes, "les prévisions relatives aux inscriptions des étudiants à temps complet se fondent sur deux variables : la population d'âge à fréquenter l'université et la proportion de cette population qui fréquentera probablement l'université". Il ajoute que "ces deux variables servent surtout à mesurer la demande. On présume que notre société désire répondre et répondra à cette demande. C'est ce qu'elle a fait dans le passé; il est donc probable qu'elle le fera à l'avenir."

Une nouvelle caractéristique de ses prévisions, c'est qu'elles comprennent des données comparables relativement aux inscriptions dans les universités et les taux de participation aux États-Unis. Depuis plusieurs années ceux-ci ont été environ le double des taux au Canada. Dans ses prévisions, M. Sheffield présume que le taux de la fréquentation universitaire au Canada atteindra, en 1976, un niveau presque égal à celui qui s'appliquait aux États-Unis en 1964, soit 12 ans plus tôt.

## Ottawa devrait voir à ce que reviennent les étudiants à l'étranger

Le ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration devrait devenir l'organisme central chargé d'activer la récupération des diplômés canadiens qui étudient à l'étranger et d'en défrayer le coût. C'est ce que recommande le rapport que vient de publier l'Association des universités et collèges du Canada qui indique qu'en 1965-66 environ 12,000 Canadiens, dont 6,000 étaient diplômés, étudiaient dans des universités étrangères : en chiffres ronds, 10,000 aux États-Unis, 1,000 en Grande-Bretagne et 1,000 ailleurs (surtout dans l'ouest de l'Europe).

Le rapport, préparé par Edward F. Sheffield et Mary Margaret McGrail, conjugue les rapports faits par des équipes qui se composaient surtout d'universitaires mais qui comprenaient également certains représentants du gouvernement fédéral. Ces équipes, depuis deux ans, ont visité des universités aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans l'ouest de l'Europe, lesquelles se trouvent des étudiants diplômés canadiens en nombre considérable. L'objet de ces visites était de renseigner ces étudiants sur les occasions de se faire une carrière au Canada et de découvrir quelles seraient les mesures qui pourraient aider le plus à leur retour au Canada.

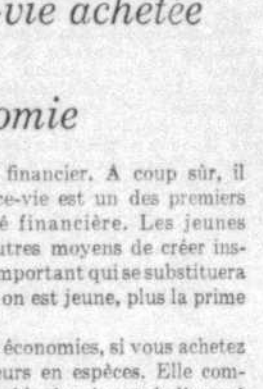
En résumant les constatations des diverses équipes, les rédacteurs déclarent que les étudiants étaient reconnaissants de l'intérêt qu'on leur montrait même s'ils s'en attendaient; qu'ils n'étaient pas au courant des occasions d'emploi dans notre pays; qu'ils se décourageaient de ne recevoir aucune réponse aux lettres qu'ils envoyaient aux employeurs canadiens; qu'ils regrettaient l'absence de représentants de l'industrie; qu'ils étaient activement sollicités par les employeurs américains. Mais le plus important, c'est qu'il était évident qu'ils étaient disposés à retourner dans leur pays, s'ils en avaient l'occasion.

## Nouveaux mariés! L'assurance-vie achetée aujourd'hui est une économie

Consultez un conseiller financier. A coup sûr, il vous dira que l'assurance-vie est un des premiers piliers vers la sécurité financière. Les jeunes couples n'ont guère d'autres moyens de créer instantanément un capital important qui se substituera au pouvoir de gain. Plus on est jeune, plus la prime est basse.

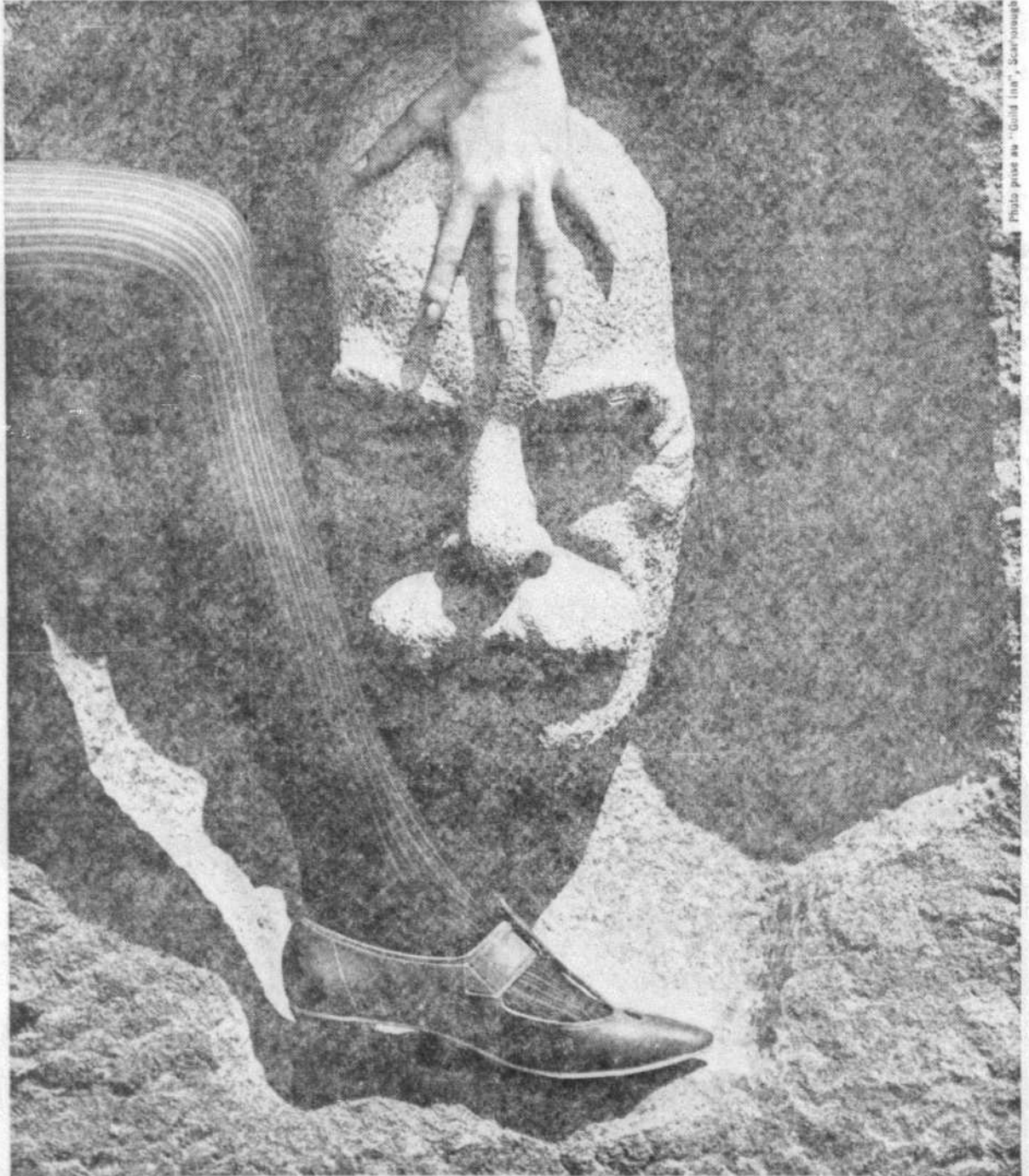
Et puis, vous ferez des économies, si vous achetez une assurance avec valeurs en espèces. Elle comporte une indemnité payable du vivant de l'assuré qui augmente par la magie de l'intérêt composé. Cette valeur en espèces pourra couvrir les frais de scolarité de vos enfants ou suppléer votre rente de retraite. Chemin faisant, elle sert de réserve de prévoyance, pour acheter un commerce, par exemple. C'est la meilleure garantie collatérale qu'on puisse exiger. "Avez-vous de l'assurance-vie?" vous demandera sans tarder le Directeur de la banque.

Combien attribuez-vous par année à l'assurance-vie? Aujourd'hui c'est si facile. Le plan Manumatique de la Manufacturers perçoit automatiquement vos primes par des prélèvements mensuels dans votre compte de banque et vous n'avez plus à vous soucier des échéances. Demandez au représentant de la Manufacturers de vous en dire davantage. Sa compréhension amicale et compétente de vos besoins d'assurance-vie vous plaira.



André Mailloix Représentant MONTREAL Tél.: 875-5540

## La Compagnie d'Assurance-Vie MANUFACTURERS



Grâce aux divers services de la Banque de Commerce, un fabricant de chaussures a pu acheter de l'outillage automatique. Les conseils de la Banque de Commerce l'ont également aidé à débiter dans l'exportation. Vous avez besoin d'aide? Voyez la banque de l'homme d'affaires.

## Il faut de l'argent pour vendre

Si le législateur fédéral ne prend pas, dans les meilleurs délais, une décision qui s'impose de toute urgence quant au budget révisé de l'Expo, la campagne de publicité de l'entreprise (cette campagne entre à présent dans sa phase ultime, ou à peu près) risque sinon de faire chou blanc, au moins de ne pas atteindre ses objectifs. Or, si ces objectifs ne sont pas atteints (ce qui se traduira nécessairement par un moindre nombre des entrées) le coût de l'Expo, pour le Canada sera d'autant plus élevé.

C'est à cela, en dernière analyse, que devraient penser les responsables du comité fédéral des finances dont le conseil d'administration de l'Expo attend une décision longue à venir. Aujourd'hui même, certains dirigeants de l'Expo tenteront d'obtenir de M. Winters (ministre responsable de l'Expo à Ottawa; ce fait, malheureusement, vaut d'être rappelé tant le ci-devant directeur général de la Brinco le démontre peu) qu'il intervienne, dans les limites de son autorité, bien sûr, à la fois que celles de son enthousiasme, pour obtenir une décision rapide.

C'est principalement au chapitre de la publicité qu'on attend des fonds et qu'on veut savoir tôt si on les aura. Les exigences du département sont pourtant modestes puisqu'il se contentera, d'ici la fin de la manifestation de \$9,500,000 seulement. Or, comme l'expliquent les responsables de la publicité, il est facile de "manquer le bateau" quand on ignore si l'on disposera des fonds nécessaires. L'annonce publicitaire dans les grands magazines par exemple, doit être réservée dans des délais importants, de l'ordre de plusieurs mois parfois. Ceci revient à dire que si l'annonceur ignore s'il pourra payer son placard prévu pour le numéro de février d'un grand magazine, il ne peut pas le commander, comme il le faudrait peut-être, le 1er novembre. Or, si une campagne de publicité est basée sur un calendrier préétabli, on imagine les conséquences qui peuvent s'ensuivre.

Aux services de la publicité, on est donc sur des charbons ardents et si l'on n'ose pas ouvertement regretter une période plus... sharp, dans les relations Expo-Ottawa, on se prend quand même à espérer, de la part de M. Winters, une manifestation plus enthousiaste d'intérêt.

Au nombre des arguments publicitaires que l'Expo exploitera aux Etats-Unis particulièrement, on relève plusieurs participations à de vastes et célèbres défilés carnavalesques ou autres corsos fleuris. L'importance de cette publicité n'échappe pas dès que l'on sait la diffusion que leur donnent, aux Etats-Unis, les réseaux nationaux de télévision. C'est ainsi qu'en participant au défilé des roses de Pasadena, en Californie (2 janvier), l'Expo s'assure, pour \$22,000, au moins 40 secondes de mention sur tous les réseaux américains (la même annonce, payée à la TV, reviendrait au moins au triple). Il est également question qu'un char du Orange Bowl Parade (1er janvier) fasse connaître l'Expo qui participera d'autre part au défilé du Macy's Thanksgiving Day, le 24 novembre. Le lendemain, l'Expo sera au défilé de la coupe Grey de football, et en février prochain au Carnaval de Québec qui a, par un louable souci de langue, décidé de ne plus être comme le pays de Vignepout et le nôtre "d'hiver".

Dès à présent, dans plusieurs villes populeuses des Etats-Unis, une caravane publicitaire est en route qui s'arrête sur les esplanades de centres commerciaux et dresse son chapiteau pour faire connaître l'Expo. On a appelé ce l'Exporama et c'est dans une immense tente pneumatique et hémisphérique que le spectacle est présenté aux Américains friands, comme chacun sait, de la publicité-show. Car c'est bien d'un spectacle qu'il s'agit, en trois actes, sur trois scènes différentes. L'une met en vedette Montréal, tout simplement, une deuxième l'Expo elle-même, en troisième la Ronde et ses plaisirs.

C'est la firme WALLCOTT ASSOCIATES, des Etats-Unis, qui a été chargée de l'organisation de cette caravane publicitaire. Ce sont des spécialistes du genre qui savent (on l'espère avec ceux qui leur ont confié le contrat) comment s'adresser au public américain.

La première tournée de huit villes coûte environ \$450,000

(soit environ \$1.00 par spectateur, compte tenu du rendement possible) mais les prochaines tournées (elles se poursuivront même en 1967) ne coûteront plus que \$50,000 environ.

## LE DISQUE EN JUSTICE, YE YE YE

L'Expo vient de marquer un point en justice. Que dis-je? Des points, et d'importance. La justice a en effet donné raison à sa plainte portée contre des producteurs d'un disque qui n'avaient pas cru bon de demander l'autorisation et d'éventuellement payer des droits pour se servir de l'Expo et de son symbole protégés, comme on sait ou comme on ne sait pas assez, par le copyright international.

Or, donc, des producteurs imprudents avaient fait graver dans la cire les élucubrations non point d'Antoine ce qui, à tout prendre aurait pu être drôle (Quand on aime, on a toujours 20 ans!) mais d'un quelconque et inconnu chanteur yéyé. L'Expo, en la personne de son conseiller juridique, ne veut du reste pas juger de la qualité (si qualité il y a) de ce disque. (De toute façon, enquête faite, il n'y a pas de tourne-disques à l'Expo). Mais c'est évidemment de l'abus que représente cette production que la compagnie a saisi la justice. Des démarches directes pour faire retirer du marché le Montreal World's Fair Song n'ayant rien donné, c'est un juge qui a décrété son retrait et son interdiction en vertu de ce qu'on appelle une injonction interlocutoire. Les producteurs, ou leurs représentants, sont un monsieur Dubé et un chanteur du nom de Tony Roman. Celui-ci ne chante pas la chanson, paraît-il, ce qui ne devrait pas rassurer autrement ses adversaires puisqu'il a agi, dans les circonstances, comme conseiller artistique.

Aux services juridiques de l'Expo, on se félicite de cette "victoire" légale. Non point par sadisme d'ailleurs, car on préférerait assurément passer son temps à d'autres tâches, mais pour l'exemple. Car assez curieusement, beaucoup de Canadiens n'ont guère pris au sérieux jusqu'ici les dispositions du copyright en la matière. Fort heureusement, de simples

démarches ont généralement permis de mettre à la raison des hommes d'affaires (?) plus indécis ou simplement ignorants que véritablement malhonnêtes.

Rappelons que l'usage du symbole de la marque déposée et, d'une manière générale de tout ce qui touche à l'Expo, pour des fins commerciales ou assimilées, doivent faire l'objet, à tout le moins, d'une permission. On se renseigne au service des concessions et licences.

## Visite de journalistes européens

Des confrères francophones sont actuellement en visite. Ce matin, après une nuit réparatrice destinée surtout à leur

## Le Rhode Island et les Canadiens

Les responsables de la publicité du Rhode Island ne craient pas que les Canadiens les boudent si l'Etat n'a pas son pavillon à l'Expo. Le Rhode Island n'aura donc pas pignon sur rue à Sainte-Hélène et environs et une Rhode-Islandaise (?) le regrette et a peur d'une "vengeance".

On a envie de le rassurer tout en regrettant avec lui cette absence.



C'est sous cette tente pneumatique que des milliers d'Américains auront une idée préalable de l'Expo.

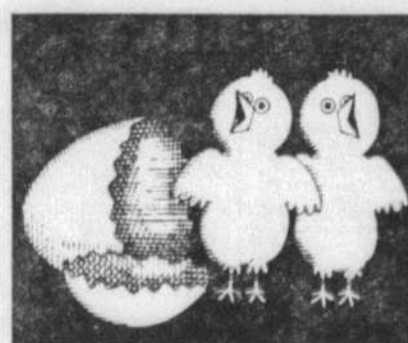
permettre de se mettre à l'heure montréalaise, ils entament une visite, traditionnellement épuisante, de l'Expo, de Montréal et du Québec.

Leur programme est chargé, soit. Mais on peut s'étonner quand même que les responsables de l'Expo n'aient pas pensé à leur ménager une visite aux pavillons français, belge et suisse. Cela aurait du reste pu se passer dans le même temps, les journalistes européens répondant à ces trois nationalités.

Il est vrai qu'aux services d'information de l'Expo (mal informés, comme à l'ordinaire) on ignore sans doute qu'il y a déjà des responsables de ces pavillons en poste à Montréal; on ignore également sans doute que les confrères français, belges ou helvètes voudront peut-être informer leurs lecteurs de ce que font leurs pays dans cette aventure montréalaise.

en devenir

# Comptez sur nous pour doubler votre argent.



Les Obligations du Centenaire du Canada

Renseignez-vous à la Banque de Nouvelle-Écosse sur les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada — série du Centenaire, ainsi que sur les effets des émissions antérieures que vous détenez. Nous pouvons vous conseiller sur le meilleur moyen de doubler votre avoir avec les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont en vente à toutes nos succursales.

La Banque de Nouvelle-Écosse

## Les enveloppes Gage sont maintenant fabriquées au Québec

Dû à l'expansion accélérée au Québec des enveloppes commerciales et spéciales, la division des enveloppes de W. J. Gage Ltée opère maintenant à ses nouveaux locaux en la cité de Jacques-Cartier. Cette usine très moderne et un personnel qualifié procureront un service exceptionnel à toute la province.

Plusieurs nouveautés ont été créées par Gage. La division des enveloppes fut la première à manufacturer les enveloppes à fermeture adhérente (Self Seal) ainsi que plusieurs autres telles que: les "card-velope", les "Grips-All" et, plus récemment, l'enveloppe "Autolope" pour stérilisation, utilisées dans les hôpitaux et les bureaux de médecins.

Deux autres divisions GAGE opèrent dans le Québec: La division des Livres de classe et La division de la Papeterie.



Division des Enveloppes,  
420 ouest, rue Laguchetière,  
Montréal 1, Québec.  
861-2604

# La raison de la popularité grandissante de ce whisky écossais



## ... se trouve dans ce bref paragraphe

... pour une raison inconnue, il y a 34 ans, le Grand Macnish était coté à prix populaire en Amérique du Nord. Ailleurs il se vendait, et se vend encore, à prime. Il est, par conséquent, au Canada, non seulement l'un des plus fameux whiskys écossais, mais aussi l'un des meilleurs que l'on puisse se procurer.

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville
MARLEAU
Une malheureuse erreur de typographie a fait sauter le nom de Louise Marleau dans le compte rendu de la pièce de Marcel Dubé publiée hier matin. Il fallait lire: Louise Marleau construit son personnage avec une interiorité parfaite qui la conduit implacablement de la petite soeur révoltée qu'elle est au début, etc...

SAINT-SULPICE
Les activités continuent à la bibliothèque Saint-Sulpice. Demain, à 20h 30, récital de chant choral varié avec les Disciples de Massenet, sous la direction de J. Léon Planter, jeudi, même heure, projection de film. Enfin, l'exposition "Danse à la Renaissance" (qui comporte des illustrations de la "Divine comédie" par des artistes italiens contemporains ainsi que des reproductions de dessins de la Galleria degli Uffizi de Florence) est ouverte au public de 10h à 18h, du lundi au vendredi. L'entrée pour toutes ces manifestations est libre.

CLEMENCE
"Le monde sont droles", le livre de Clemence Desrochers (aux Editions Parti-Paris) vient d'avoir un second tirage.

BUJOLD
Geneviève Bujold tourne beaucoup en France. Après "La guerre est finie" que l'on pourra voir au Saint-Denis et "Le voleur" qu'elle tourne en compagnie de Belmondo, elle sera la vedette d'un film de Leouché avec pour partenaire Jean-Louis Trintignant.

Le 29 octobre
Journée Séquence
La journée annuelle de "Séquences" aura lieu samedi, le 29 octobre prochain. Le programme comprend deux parties. Dans l'après-midi, à l'Institut pédagogique, 4873, avenue Westmount, à 2 heures, une table ronde réunira quatre dirigeants de ciné-clubs qui se demanderont: Qu'est-ce qu'un beau film? Après une première approche du sujet, les auditeurs pourront émettre leurs opinions. Cette table ronde se terminera par une causerie que donnera, sur le même sujet, M. Jean Mitry, critique français et esthéticien bien connu des cinéphiles. Dans la soirée, au grand amphithéâtre de l'université de Montréal, un ciné-club permettra de vérifier les critères relevés au cours de la séance de l'après-midi. En effet, une table ronde réunira quatre dirigeants de ciné-clubs qui se demanderont: Qu'est-ce qu'un beau film? Après une première approche du sujet, les auditeurs pourront émettre leurs opinions. Cette table ronde se terminera par une causerie que donnera, sur le même sujet, M. Jean Mitry, critique français et esthéticien bien connu des cinéphiles. Dans la soirée, au grand amphithéâtre de l'université de Montréal, un ciné-club permettra de vérifier les critères relevés au cours de la séance de l'après-midi. En effet, une table ronde réunira quatre dirigeants de ciné-clubs qui se demanderont: Qu'est-ce qu'un beau film? Après une première approche du sujet, les auditeurs pourront émettre leurs opinions. Cette table ronde se terminera par une causerie que donnera, sur le même sujet, M. Jean Mitry, critique français et esthéticien bien connu des cinéphiles.

FRANÇAIS — "Chatouille mol" 2.30 - 4.10 - 5.30 - 6.50 - 8.10 - 9.30 - 10.50 - 12.10 - 13.30 - 14.50 - 16.10 - 17.30 - 18.50 - 20.10 - 21.30 - 22.50 - 24.10 - 25.30 - 26.50 - 28.10 - 29.30 - 30.50 - 32.10 - 33.30 - 34.50 - 36.10 - 37.30 - 38.50 - 40.10 - 41.30 - 42.50 - 44.10 - 45.30 - 46.50 - 48.10 - 49.30 - 50.50 - 52.10 - 53.30 - 54.50 - 56.10 - 57.30 - 58.50 - 60.10 - 61.30 - 62.50 - 64.10 - 65.30 - 66.50 - 68.10 - 69.30 - 70.50 - 72.10 - 73.30 - 74.50 - 76.10 - 77.30 - 78.50 - 80.10 - 81.30 - 82.50 - 84.10 - 85.30 - 86.50 - 88.10 - 89.30 - 90.50 - 92.10 - 93.30 - 94.50 - 96.10 - 97.30 - 98.50 - 100.10 - 101.30 - 102.50 - 104.10 - 105.30 - 106.50 - 108.10 - 109.30 - 110.50 - 112.10 - 113.30 - 114.50 - 116.10 - 117.30 - 118.50 - 120.10 - 121.30 - 122.50 - 124.10 - 125.30 - 126.50 - 128.10 - 129.30 - 130.50 - 132.10 - 133.30 - 134.50 - 136.10 - 137.30 - 138.50 - 140.10 - 141.30 - 142.50 - 144.10 - 145.30 - 146.50 - 148.10 - 149.30 - 150.50 - 152.10 - 153.30 - 154.50 - 156.10 - 157.30 - 158.50 - 160.10 - 161.30 - 162.50 - 164.10 - 165.30 - 166.50 - 168.10 - 169.30 - 170.50 - 172.10 - 173.30 - 174.50 - 176.10 - 177.30 - 178.50 - 180.10 - 181.30 - 182.50 - 184.10 - 185.30 - 186.50 - 188.10 - 189.30 - 190.50 - 192.10 - 193.30 - 194.50 - 196.10 - 197.30 - 198.50 - 200.10 - 201.30 - 202.50 - 204.10 - 205.30 - 206.50 - 208.10 - 209.30 - 210.50 - 212.10 - 213.30 - 214.50 - 216.10 - 217.30 - 218.50 - 220.10 - 221.30 - 222.50 - 224.10 - 225.30 - 226.50 - 228.10 - 229.30 - 230.50 - 232.10 - 233.30 - 234.50 - 236.10 - 237.30 - 238.50 - 240.10 - 241.30 - 242.50 - 244.10 - 245.30 - 246.50 - 248.10 - 249.30 - 250.50 - 252.10 - 253.30 - 254.50 - 256.10 - 257.30 - 258.50 - 260.10 - 261.30 - 262.50 - 264.10 - 265.30 - 266.50 - 268.10 - 269.30 - 270.50 - 272.10 - 273.30 - 274.50 - 276.10 - 277.30 - 278.50 - 280.10 - 281.30 - 282.50 - 284.10 - 285.30 - 286.50 - 288.10 - 289.30 - 290.50 - 292.10 - 293.30 - 294.50 - 296.10 - 297.30 - 298.50 - 300.10 - 301.30 - 302.50 - 304.10 - 305.30 - 306.50 - 308.10 - 309.30 - 310.50 - 312.10 - 313.30 - 314.50 - 316.10 - 317.30 - 318.50 - 320.10 - 321.30 - 322.50 - 324.10 - 325.30 - 326.50 - 328.10 - 329.30 - 330.50 - 332.10 - 333.30 - 334.50 - 336.10 - 337.30 - 338.50 - 340.10 - 341.30 - 342.50 - 344.10 - 345.30 - 346.50 - 348.10 - 349.30 - 350.50 - 352.10 - 353.30 - 354.50 - 356.10 - 357.30 - 358.50 - 360.10 - 361.30 - 362.50 - 364.10 - 365.30 - 366.50 - 368.10 - 369.30 - 370.50 - 372.10 - 373.30 - 374.50 - 376.10 - 377.30 - 378.50 - 380.10 - 381.30 - 382.50 - 384.10 - 385.30 - 386.50 - 388.10 - 389.30 - 390.50 - 392.10 - 393.30 - 394.50 - 396.10 - 397.30 - 398.50 - 400.10 - 401.30 - 402.50 - 404.10 - 405.30 - 406.50 - 408.10 - 409.30 - 410.50 - 412.10 - 413.30 - 414.50 - 416.10 - 417.30 - 418.50 - 420.10 - 421.30 - 422.50 - 424.10 - 425.30 - 426.50 - 428.10 - 429.30 - 430.50 - 432.10 - 433.30 - 434.50 - 436.10 - 437.30 - 438.50 - 440.10 - 441.30 - 442.50 - 444.10 - 445.30 - 446.50 - 448.10 - 449.30 - 450.50 - 452.10 - 453.30 - 454.50 - 456.10 - 457.30 - 458.50 - 460.10 - 461.30 - 462.50 - 464.10 - 465.30 - 466.50 - 468.10 - 469.30 - 470.50 - 472.10 - 473.30 - 474.50 - 476.10 - 477.30 - 478.50 - 480.10 - 481.30 - 482.50 - 484.10 - 485.30 - 486.50 - 488.10 - 489.30 - 490.50 - 492.10 - 493.30 - 494.50 - 496.10 - 497.30 - 498.50 - 500.10 - 501.30 - 502.50 - 504.10 - 505.30 - 506.50 - 508.10 - 509.30 - 510.50 - 512.10 - 513.30 - 514.50 - 516.10 - 517.30 - 518.50 - 520.10 - 521.30 - 522.50 - 524.10 - 525.30 - 526.50 - 528.10 - 529.30 - 530.50 - 532.10 - 533.30 - 534.50 - 536.10 - 537.30 - 538.50 - 540.10 - 541.30 - 542.50 - 544.10 - 545.30 - 546.50 - 548.10 - 549.30 - 550.50 - 552.10 - 553.30 - 554.50 - 556.10 - 557.30 - 558.50 - 560.10 - 561.30 - 562.50 - 564.10 - 565.30 - 566.50 - 568.10 - 569.30 - 570.50 - 572.10 - 573.30 - 574.50 - 576.10 - 577.30 - 578.50 - 580.10 - 581.30 - 582.50 - 584.10 - 585.30 - 586.50 - 588.10 - 589.30 - 590.50 - 592.10 - 593.30 - 594.50 - 596.10 - 597.30 - 598.50 - 600.10 - 601.30 - 602.50 - 604.10 - 605.30 - 606.50 - 608.10 - 609.30 - 610.50 - 612.10 - 613.30 - 614.50 - 616.10 - 617.30 - 618.50 - 620.10 - 621.30 - 622.50 - 624.10 - 625.30 - 626.50 - 628.10 - 629.30 - 630.50 - 632.10 - 633.30 - 634.50 - 636.10 - 637.30 - 638.50 - 640.10 - 641.30 - 642.50 - 644.10 - 645.30 - 646.50 - 648.10 - 649.30 - 650.50 - 652.10 - 653.30 - 654.50 - 656.10 - 657.30 - 658.50 - 660.10 - 661.30 - 662.50 - 664.10 - 665.30 - 666.50 - 668.10 - 669.30 - 670.50 - 672.10 - 673.30 - 674.50 - 676.10 - 677.30 - 678.50 - 680.10 - 681.30 - 682.50 - 684.10 - 685.30 - 686.50 - 688.10 - 689.30 - 690.50 - 692.10 - 693.30 - 694.50 - 696.10 - 697.30 - 698.50 - 700.10 - 701.30 - 702.50 - 704.10 - 705.30 - 706.50 - 708.10 - 709.30 - 710.50 - 712.10 - 713.30 - 714.50 - 716.10 - 717.30 - 718.50 - 720.10 - 721.30 - 722.50 - 724.10 - 725.30 - 726.50 - 728.10 - 729.30 - 730.50 - 732.10 - 733.30 - 734.50 - 736.10 - 737.30 - 738.50 - 740.10 - 741.30 - 742.50 - 744.10 - 745.30 - 746.50 - 748.10 - 749.30 - 750.50 - 752.10 - 753.30 - 754.50 - 756.10 - 757.30 - 758.50 - 760.10 - 761.30 - 762.50 - 764.10 - 765.30 - 766.50 - 768.10 - 769.30 - 770.50 - 772.10 - 773.30 - 774.50 - 776.10 - 777.30 - 778.50 - 780.10 - 781.30 - 782.50 - 784.10 - 785.30 - 786.50 - 788.10 - 789.30 - 790.50 - 792.10 - 793.30 - 794.50 - 796.10 - 797.30 - 798.50 - 800.10 - 801.30 - 802.50 - 804.10 - 805.30 - 806.50 - 808.10 - 809.30 - 810.50 - 812.10 - 813.30 - 814.50 - 816.10 - 817.30 - 818.50 - 820.10 - 821.30 - 822.50 - 824.10 - 825.30 - 826.50 - 828.10 - 829.30 - 830.50 - 832.10 - 833.30 - 834.50 - 836.10 - 837.30 - 838.50 - 840.10 - 841.30 - 842.50 - 844.10 - 845.30 - 846.50 - 848.10 - 849.30 - 850.50 - 852.10 - 853.30 - 854.50 - 856.10 - 857.30 - 858.50 - 860.10 - 861.30 - 862.50 - 864.10 - 865.30 - 866.50 - 868.10 - 869.30 - 870.50 - 872.10 - 873.30 - 874.50 - 876.10 - 877.30 - 878.50 - 880.10 - 881.30 - 882.50 - 884.10 - 885.30 - 886.50 - 888.10 - 889.30 - 890.50 - 892.10 - 893.30 - 894.50 - 896.10 - 897.30 - 898.50 - 900.10 - 901.30 - 902.50 - 904.10 - 905.30 - 906.50 - 908.10 - 909.30 - 910.50 - 912.10 - 913.30 - 914.50 - 916.10 - 917.30 - 918.50 - 920.10 - 921.30 - 922.50 - 924.10 - 925.30 - 926.50 - 928.10 - 929.30 - 930.50 - 932.10 - 933.30 - 934.50 - 936.10 - 937.30 - 938.50 - 940.10 - 941.30 - 942.50 - 944.10 - 945.30 - 946.50 - 948.10 - 949.30 - 950.50 - 952.10 - 953.30 - 954.50 - 956.10 - 957.30 - 958.50 - 960.10 - 961.30 - 962.50 - 964.10 - 965.30 - 966.50 - 968.10 - 969.30 - 970.50 - 972.10 - 973.30 - 974.50 - 976.10 - 977.30 - 978.50 - 980.10 - 981.30 - 982.50 - 984.10 - 985.30 - 986.50 - 988.10 - 989.30 - 990.50 - 992.10 - 993.30 - 994.50 - 996.10 - 997.30 - 998.50 - 1000.10 - 1001.30 - 1002.50 - 1004.10 - 1005.30 - 1006.50 - 1008.10 - 1009.30 - 1010.50 - 1012.10 - 1013.30 - 1014.50 - 1016.10 - 1017.30 - 1018.50 - 1020.10 - 1021.30 - 1022.50 - 1024.10 - 1025.30 - 1026.50 - 1028.10 - 1029.30 - 1030.50 - 1032.10 - 1033.30 - 1034.50 - 1036.10 - 1037.30 - 1038.50 - 1040.10 - 1041.30 - 1042.50 - 1044.10 - 1045.30 - 1046.50 - 1048.10 - 1049.30 - 1050.50 - 1052.10 - 1053.30 - 1054.50 - 1056.10 - 1057.30 - 1058.50 - 1060.10 - 1061.30 - 1062.50 - 1064.10 - 1065.30 - 1066.50 - 1068.10 - 1069.30 - 1070.50 - 1072.10 - 1073.30 - 1074.50 - 1076.10 - 1077.30 - 1078.50 - 1080.10 - 1081.30 - 1082.50 - 1084.10 - 1085.30 - 1086.50 - 1088.10 - 1089.30 - 1090.50 - 1092.10 - 1093.30 - 1094.50 - 1096.10 - 1097.30 - 1098.50 - 1100.10 - 1101.30 - 1102.50 - 1104.10 - 1105.30 - 1106.50 - 1108.10 - 1109.30 - 1110.50 - 1112.10 - 1113.30 - 1114.50 - 1116.10 - 1117.30 - 1118.50 - 1120.10 - 1121.30 - 1122.50 - 1124.10 - 1125.30 - 1126.50 - 1128.10 - 1129.30 - 1130.50 - 1132.10 - 1133.30 - 1134.50 - 1136.10 - 1137.30 - 1138.50 - 1140.10 - 1141.30 - 1142.50 - 1144.10 - 1145.30 - 1146.50 - 1148.10 - 1149.30 - 1150.50 - 1152.10 - 1153.30 - 1154.50 - 1156.10 - 1157.30 - 1158.50 - 1160.10 - 1161.30 - 1162.50 - 1164.10 - 1165.30 - 1166.50 - 1168.10 - 1169.30 - 1170.50 - 1172.10 - 1173.30 - 1174.50 - 1176.10 - 1177.30 - 1178.50 - 1180.10 - 1181.30 - 1182.50 - 1184.10 - 1185.30 - 1186.50 - 1188.10 - 1189.30 - 1190.50 - 1192.10 - 1193.30 - 1194.50 - 1196.10 - 1197.30 - 1198.50 - 1200.10 - 1201.30 - 1202.50 - 1204.10 - 1205.30 - 1206.50 - 1208.10 - 1209.30 - 1210.50 - 1212.10 - 1213.30 - 1214.50 - 1216.10 - 1217.30 - 1218.50 - 1220.10 - 1221.30 - 1222.50 - 1224.10 - 1225.30 - 1226.50 - 1228.10 - 1229.30 - 1230.50 - 1232.10 - 1233.30 - 1234.50 - 1236.10 - 1237.30 - 1238.50 - 1240.10 - 1241.30 - 1242.50 - 1244.10 - 1245.30 - 1246.50 - 1248.10 - 1249.30 - 1250.50 - 1252.10 - 1253.30 - 1254.50 - 1256.10 - 1257.30 - 1258.50 - 1260.10 - 1261.30 - 1262.50 - 1264.10 - 1265.30 - 1266.50 - 1268.10 - 1269.30 - 1270.50 - 1272.10 - 1273.30 - 1274.50 - 1276.10 - 1277.30 - 1278.50 - 1280.10 - 1281.30 - 1282.50 - 1284.10 - 1285.30 - 1286.50 - 1288.10 - 1289.30 - 1290.50 - 1292.10 - 1293.30 - 1294.50 - 1296.10 - 1297.30 - 1298.50 - 1300.10 - 1301.30 - 1302.50 - 1304.10 - 1305.30 - 1306.50 - 1308.10 - 1309.30 - 1310.50 - 1312.10 - 1313.30 - 1314.50 - 1316.10 - 1317.30 - 1318.50 - 1320.10 - 1321.30 - 1322.50 - 1324.10 - 1325.30 - 1326.50 - 1328.10 - 1329.30 - 1330.50 - 1332.10 - 1333.30 - 1334.50 - 1336.10 - 1337.30 - 1338.50 - 1340.10 - 1341.30 - 1342.50 - 1344.10 - 1345.30 - 1346.50 - 1348.10 - 1349.30 - 1350.50 - 1352.10 - 1353.30 - 1354.50 - 1356.10 - 1357.30 - 1358.50 - 1360.10 - 1361.30 - 1362.50 - 1364.10 - 1365.30 - 1366.50 - 1368.10 - 1369.30 - 1370.50 - 1372.10 - 1373.30 - 1374.50 - 1376.10 - 1377.30 - 1378.50 - 1380.10 - 1381.30 - 1382.50 - 1384.10 - 1385.30 - 1386.50 - 1388.10 - 1389.30 - 1390.50 - 1392.10 - 1393.30 - 1394.50 - 1396.10 - 1397.30 - 1398.50 - 1400.10 - 1401.30 - 1402.50 - 1404.10 - 1405.30 - 1406.50 - 1408.10 - 1409.30 - 1410.50 - 1412.10 - 1413.30 - 1414.50 - 1416.10 - 1417.30 - 1418.50 - 1420.10 - 1421.30 - 1422.50 - 1424.10 - 1425.30 - 1426.50 - 1428.10 - 1429.30 - 1430.50 - 1432.10 - 1433.30 - 1434.50 - 1436.10 - 1437.30 - 1438.50 - 1440.10 - 1441.30 - 1442.50 - 1444.10 - 1445.30 - 1446.50 - 1448.10 - 1449.30 - 1450.50 - 1452.10 - 1453.30 - 1454.50 - 1456.10 - 1457.30 - 1458.50 - 1460.10 - 1461.30 - 1462.50 - 1464.10 - 1465.30 - 1466.50 - 1468.10 - 1469.30 - 1470.50 - 1472.10 - 1473.30 - 1474.50 - 1476.10 - 1477.30 - 1478.50 - 1480.10 - 1481.30 - 1482.50 - 1484.10 - 1485.30 - 1486.50 - 1488.10 - 1489.30 - 1490.50 - 1492.10 - 1493.30 - 1494.50 - 1496.10 - 1497.30 - 1498.50 - 1500.10 - 1501.30 - 1502.50 - 1504.10 - 1505.30 - 1506.50 - 1508.10 - 1509.30 - 1510.50 - 1512.10 - 1513.30 - 1514.50 - 1516.10 - 1517.30 - 1518.50 - 1520.10 - 1521.30 - 1522.50 - 1524.10 - 1525.30 - 1526.50 - 1528.10 - 1529.30 - 1530.50 - 1532.10 - 1533.30 - 1534.50 - 1536.10 - 1537.30 - 1538.50 - 1540.10 - 1541.30 - 1542.50 - 1544.10 - 1545.30 - 1546.50 - 1548.10 - 1549.30 - 1550.50 - 1552.10 - 1553.30 - 1554.50 - 1556.10 - 1557.30 - 1558.50 - 1560.10 - 1561.30 - 1562.50 - 1564.10 - 1565.30 - 1566.50 - 1568.10 - 1569.30 - 1570.50 - 1572.10 - 1573.30 - 1574.50 - 1576.10 - 1577.30 - 1578.50 - 1580.10 - 1581.30 - 1582.50 - 1584.10 - 1585.30 - 1586.50 - 1588.10 - 1589.30 - 1590.50 - 1592.10 - 1593.30 - 1594.50 - 1596.10 - 1597.30 - 1598.50 - 1600.10 - 1601.30 - 1602.50 - 1604.10 - 1605.30 - 1606.50 - 1608.10 - 1609.30 - 1610.50 - 1612.10 - 1613.30 - 1614.50 - 1616.10 - 1617.30 - 1618.50 - 1620.10 - 1621.30 - 1622.50 - 1624.10 - 1625.30 - 1626.50 - 1628.10 - 1629.30 - 1630.50 - 1632.10 - 1633.30 - 1634.50 - 1636.10 - 1637.30 - 1638.50 - 1640.10 - 1641.30 - 1642.50 - 1644.10 - 1645.30 - 1646.50 - 1648.10 - 1649.30 - 1650.50 - 1652.10 - 1653.30 - 1654.50 - 1656.10 - 1657.30 - 1658.50 - 1660.10 - 1661.30 - 1662.50 - 1664.10 - 1665.30 - 1666.50 - 1668.10 - 1669.30 - 1670.50 - 1672.10 - 1673.30 - 1674.50 - 1676.10 - 1677.30 - 1678.50 - 1680.10 - 1681.30 - 1682.50 - 1684.10 - 1685.30 - 1686.50 - 1688.10 - 1689.30 - 1690.50 - 1692.10 - 1693.30 - 1694.50 - 1696.10 - 1697.30 - 1698.50 - 1700.10 - 1701.30 - 1702.50 - 1704.10 - 1705.30 - 1706.50 - 1708.10 - 1709.30 - 1710.50 - 1712.10 - 1713.30 - 1714.50 - 1716.10 - 1717.30 - 1718.50 - 1720.10 - 1721.30 - 1722.50 - 1724.10 - 1725.30 - 1726.50 - 1728.10 - 1729.30 - 1730.50 - 1732.10 - 1733.30 - 1734.50 - 1736.10 - 1737.30 - 1738.50 - 1740.10 - 1741.30 - 1742.50 - 1744.10 - 1745.30 - 1746.50 - 1748.10 - 1749.30 - 1750.50 - 1752.10 - 1753.30 - 1754.50 - 1756.10 - 1757.30 - 1758.50 - 1760.10 - 1761.30 - 1762.50 - 1764.10 - 1765.30 - 1766.50 - 1768.10 - 1769.30 - 1770.50 - 1772.10 - 1773.30 - 1774.50 - 1776.10 - 1777.30 - 1778.50 - 1780.10 - 1781.30 - 1782.50 - 1784.10 - 1785.30 - 1786.50 - 1788.10 - 1789.30 - 1790.50 - 1792.10 - 1793.30 - 1794.50 - 1796.10 - 1797.30 - 1798.50 - 1800.10 - 1801.30 - 1802.50 - 1804.10 - 1805.30 -

# L'univers féminin

## OPÉRATION: Baisse des prix

### Les supermarchés se défendent en accusant les consommatrices

par Renée ROWAN

Tandis que les femmes canadiennes poursuivent leur opération boycottage des supermarchés, les directeurs des magasins à chaîne — dont Steinberg, Dominion et A & P — réagissent d'une part en s'expliquant devant les membres du comité parlementaire du Sénat et la Chambre des communes et d'autre part en tentant de faire échec à ce mouvement, par des aubaines remarquables.

Les trois grands du monde des supermarchés ont tenté d'établir que leur marge de profit est mince: 1,9 cent par dollar de vente chez Steinberg, 2,07 cents sur chaque dollar chez Dominion et 2,34 pour cent à la chaîne A & P. Ce pourcentage de bénéfices nets dans la vente au détail des denrées alimentaires n'a pratiquement pas changé au cours des dernières années, a déclaré la compagnie Dominion dans un mémoire présenté au comité.

Un conseil du comité a cependant montré du doigt que le rapport annuel de Dominion Stores qui dirige 380 magasins dans 10 provinces, rapportait en 1966 des dividendes de 72 cents par action contre 23,4 cents il y a dix ans. Le rapport de chaque action a été de \$1,32 en 1966, comparativement à 71 cents il y a dix ans.

Le mémoire renfermait un certain nombre de statistiques sur les facteurs qui influencent les prix parmi lesquels nous pouvons citer l'augmentation des salaires et des avantages sociaux des employés ainsi que l'accroissement des taxes et des frais divers.

#### La ménagère achète davantage

Si les factures d'épicerie ont tendance à grossir considérablement au cours des dernières années, selon Dominion, c'est aussi le fait qu'un grand nombre d'articles non comestibles se retrouvent maintenant dans le panier à provisions: tabac, cigarettes, nourriture pour les animaux domestiques, produits d'hygiène

et de beauté, quincaillerie, boissons gazeuses, etc. Le mémoire souligne également une tendance marquée vers l'abandon des aliments qui demandent une longue préparation en faveur des aliments congelés et instantanés qui permettent de gagner du temps, mais coûtent plus cher.

Dominion précise cependant que plusieurs mesures ont été prises pour réduire les dépenses de la compagnie. Ainsi, elle a réduit ses frais de publicité et de promotion par rapport à ceux de l'an dernier et de la moyenne des dernières cinq années.

Dominion comme Steinberg, A & P et plusieurs autres chaînes de magasins à ses propres marques de commerce, ce qui permet à la ménagère, si-1-on fait valoir, de réaliser des économies appréciables.

Le rapport de Dominion appuie ses dires sur les comparaisons faites entre les prix de ses propres produits et ceux de marques nationales. Voici quelques exemples:

Le détergent liquide de marque "Domino" en flacon de 32 onces se vend 59, cependant que le même détergent de même format, mais de marque "Tovary" se vend \$1,27; le café instantané Dominion-Richmello se vend à \$1,43 pour 10 onces, le Nescafé \$1,89; la mayonnaise Richmello coûte 35 les 16 onces, mais les mayonnaises Miracle Whip et Monarch sont toutes deux à 45; 60 sacs de Richmello se vendent 69 et le prix est de 87 pour le même produit de marques Red Rose, Salada et "Le thé sans nom".

Dans son mémoire, M. Sam Steinberg ajoute que Steinberg a en outre sa propre boulangerie.

M. Steinberg a expliqué que les 157 magasins Steinberg offrent régulièrement de nombreux aliments divers à des prix spéciaux sous forme de "campagne de vente". Steinberg Ltee, souligne son président, accuse évidemment une perte de profit, mais, par contre, elle arrive à liquider les surplus de marchandises, évitant ainsi de hausser les prix à cause des pertes.

#### Les timbres-primés

M. Crimp a expliqué au comité parlementaire sur le coût de la vie que les timbres-primés, qui ont coûté à Dominion Stores plus de \$1.500.000 chacune de ces cinq dernières années, ont été rendus nécessaires parce que des concurrents les offraient.

Quant à M. Steinberg, il a précisé que les timbres-primés ont même entraîné la création d'une nouvelle société, propriété de Steinberg Limitée. Se refusant à confirmer ou infirmer l'assertion du sénateur Coll selon que les timbres-primés ajoutent deux pour cent au coût des marchandises, M. G. Provost, président de la firme A & P, a déclaré que la chaîne qu'il dirige ne donnait pas de timbres-primés parce qu'en définitive les clients devaient payer pour les avoir.

M. Provost, dans son mémoire, a suggéré au comité parlementaire de demander aux producteurs et manufacturiers de denrées alimentaires pourquoi le prix de la nourriture montait.

Ce serait sûrement, croyons-nous, un autre domaine à explorer.

Curieuse de savoir dans quelle mesure l'opération boycottage des supermarchés avait affecté la clientèle des magasins à chaîne, nous avons placé des appels auprès du département des relations publiques des magasins Steinberg, Dominion et A & P.

Chez Steinberg, on devait nous rappeler, mais personne ne l'a encore fait après vingt-quatre heures d'attente. L'heure de tombée du journal nous a empêché d'assister à une conférence de presse convoquée par la maison Steinberg, en fin de semaine.

Au magasin Dominion, M. Jackson nous a répondu que les bureaux de Montréal n'étaient pas autorisés à faire de déclaration et de nous adresser au bureau central, à Toronto. Au moment de compléter cette enquête-éclair, nous n'avons pas encore réussi à rejoindre M. Feggans, seule personne autorisée à répondre à la presse, nous a-t-on dit.

Quant à la chaîne de magasins A & P, on nous a répondu que personne n'avait de commentaires à faire sur la question actuellement et que cette attitude avait été adoptée envers tous les médias d'information.

Cependant, la semaine dernière devant le comité parlementaire du sénat et des Communes sur le coût de la vie, les directeurs de Dominion ont avoué que le boycottage mené par les ménagères a pu se faire sentir dans l'un ou l'autre des magasins en particulier, mais non dans l'ensemble des territoires desservis. Cette même constatation vaut pour la région de Montréal: l'opération boycottage des supermarchés a pu affecter certains magasins, dans dans l'ensemble la clientèle de fin de semaine semblait aussi affluente, du moins vendredi matin.

## Comment réduire le budget alimentaire d'une famille

OTTAWA — Selon l'Association des consommateurs du Canada, on peut réduire de presque la moitié le budget alimentaire d'une famille.

L'Association publie en détails deux listes d'épicerie devant pourvoir aux besoins d'une famille: la première coûte \$18,62 et la seconde \$34,87.

La plus économique des deux listes équivaut en valeur nutritive à la plus coûteuse mais elle se compose surtout d'aliments portant la marque spéciale du magasin, de coupes économiques de viande, et d'un choix varié d'autres articles à bas prix.

Les achats ont été faits d'après le Guide alimentaire du Canada, publication du ministère de la santé nationale, que l'on peut se procurer facilement.

On avait omis sur ces listes les articles d'usage courant, achetés plusieurs semaines à l'avance, comme le sucre, et certains produits de luxe, comme les boissons gazeuses.

Voici quelques points de comparaison entre les deux listes d'achats; pour des quantités équivalentes d'aliments:

Lait écrémé en poudre, \$1,22 — lait homogénéisé à la pinte, \$3,92.  
Jus de pomme vitaminé et jus de tomate, 85; jus d'orange et jus de pamplemousse, \$1,37.

Pommes fraîches et bananes, pêches en conserve et pruneaux, \$1,46; poires fraîches et raisins, pêches en conserve et salade de fruits, \$3,27.

Pommes de terre en sac, 56; pommes de terre lavées et instantanées, pommes de terre frites congelées, \$1,65.

Carottes, céleri, navet, courge et chou, mais en crème de première qualité, petits pois et haricots, \$1,69; carottes, brocoli, choux-fleurs, laitue et tomates, mais en grains, petits pois et haricots, \$3,35.

Riz naturel et farine d'avoine instantanée, 79; céréales, riz instantané et farine d'avoine instantanée en boîte, \$2,21.

Deux livres de margarine et 8 onces de beurre, 85; 2 1/2 livres de beurre, \$1,68.

Boeuf rôlé, épaule de porc, boeuf haché, saucisse manufacturée par le magasin, foie de porc, filets de morue congelés et oeufs de grosseur moyenne, \$6,06; bifteck, côtelettes de porc, boeuf haché, saucisse de marque reconnue, foie de veau, pétoncles congelés et oeufs de première grosseur, \$8,86.

Huile végétale, mélasse, marmelade, thé, café instantané manufacturé par le magasin et lait glacé, \$4,00; huile d'olive, sirup d'érable, confiture de marque reconnue et thé en sachets, café instantané de marque reconnue et crème glacée, \$5,50.



Le caricaturiste Normand Hudon s'amuse ici à tracer des caricatures géantes des couturiers dont les modèles seront présentés lors du défilé "Cartes de mode internationale", sous les auspices de la division des dames du Combined Jewish Appeal, à l'hôtel Reine-Elisabeth le 27 octobre prochain. Il est ici en compagnie de l'un des mannequins, Mlle Mavis McKendrick qui participera au défilé. Les six principaux magasins à rayons de Montréal ont accepté de présenter des modèles à ce défilé qui sera précédé d'un déjeuner. Renseignements: 844-8621.

## On réclame une enquête sur la publicité commerciale

Le député de Lotbinière aux Communes, M. Auguste Choquette, estime que le gouvernement canadien devrait entreprendre une enquête sérieuse sur les répercussions de la publicité commerciale, telle qu'elle est conçue présentement.

Une enquête faite au Canada permettrait de découvrir des faits qui surprendraient le consommateur moyen; il se-

rait renversé de savoir bien sont élevés les frais de vente et de publicité, a ajouté M. Bruneau.

## SPECTACLE POUR ENFANTS



Le Théâtre des Saltimbanques s'excuse auprès du nombreux public qu'il n'a pu, faute de place, accueillir au spectacle pour enfants dimanche dernier. Une foule de personnes qui avaient réservé leurs billets ont dû rebrousser chemin avec leurs enfants à la grande déception des tout-petits dès que les 92 sièges furent remplis. Mais les réservations se faisant à cinq endroits différents, par la suite des fréquents appels de renseignements du public, il a été impossible de connaître avant samedi, le nombre exact de places retenues, ni de prévoir un tel succès. Dorénavant, toutes les réservations pour le spectacle pour enfants se feront au théâtre même, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, le samedi et le dimanche, au téléphone: 861-7568. Le spectacle se poursuivra jusqu'au 18 décembre inclusivement les samedis et dimanches à 2:30 heures p.m. Au programme: CRINO ET CRINETTE, marionnettes et CAPUCINE pièce de Madeleine Barbulée.

#### REGULATION DES NAISSANCES

### Le congrès de Montpellier estime l'accord possible sur 4 principes

MONTPELLIER — Le congrès international de médecine légale et sociale qui se tient actuellement à Montpellier a abordé l'étude de la régulation des naissances en écoutant un rapport présenté par deux Français, le professeur Michaux et le docteur Cutes.

Après avoir rappelé que ce problème avait toujours préoccupé l'humanité et qu'il existe un papyrus égyptien du 19e siècle avant notre ère consacré aux méthodes contraceptives, les rapporteurs ont évoqué les réactions contradictoires suscitées dans les milieux spécialisés par la loi française de 1920 qui proscrit sévèrement les méthodes contraceptives. "En ce domaine, ont estimé les rapporteurs, la liberté et la loyauté sont préférables à la répression et à l'hypocrisie". Soulignant que la compréhension du problème a beaucoup évolué, les rapporteurs ont estimé qu'un accord pourrait se faire sur quatre principes:

- 1) Liberté pour les médecins d'informer complètement sur ce sujet ceux et celles qui le leur demandent;
- 2) Liberté de choix de la méthode contraceptive par la patiente pour par le couple, sous sa responsabilité et selon sa conscience et ses conceptions;
- 3) Prescription médicale du moyen adopté;
- 4) Surveillance médicale régulière des patientes.

#### Nouveau spectacle au Planétarium

Le prochain spectacle intitulé "Un Ruban d'Étoiles" prendra l'affiche au Planétarium Dow de la ville de Montréal dès mardi le 25 octobre et se poursuivra, tous les jours, jusqu'au 4 décembre inclusivement. L'horaire des représentations au Planétarium reste le même. Pour de plus amples renseignements, composez 872-4210.

#### Enfin... UN DENTIER

confortable  
Le vôtre! Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. FASTEETH, une poudre améliorée dont vous saupoudrez légèrement vos dentiers, en rendra le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui ne surt pas, assainit l'haleine. Demandez FASTEETH dès aujourd'hui à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

360 est, rue Rachel  
Montréal  
849-4107



#### Le boycottage analysé à "Femmes d'aujourd'hui"

La populaire émission de télévision "Femmes d'aujourd'hui" présentera mercredi une table ronde de ménagères sur le boycottage des prix.

Cette émission réalisée par André Groulx est animée par Aline Desjardins et Yolande Guérard. Au même programme, mercredi, Nick Kebedgy fera une démonstration d'exercices prénatals. Nous vous signalons à la même émission, jeudi, une entrevue du naturopathe, Raymond Barbeau, sur son récent livre, "L'émission du jeûne" réalisée par Jeanne Guemart.

#### Vos lettres, elles, sont pressées!

Hâtez-en la livraison.

Postez-les dès qu'elles sont prêtes.



Vous trouverez des renseignements postaux dans les pages jaunes de votre annuaire téléphonique.



bon voyage!  
à bon compte!  
avec les tarifs rouge, blanc et bleu

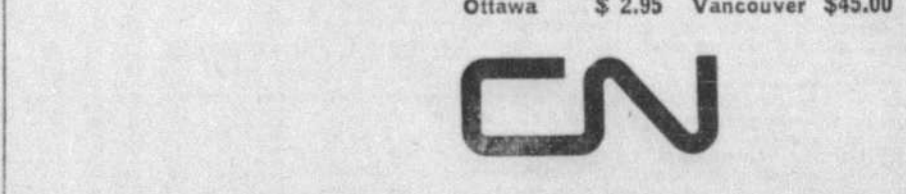


Il n'existe pas de moyen de transport plus agréable que les trains du CN. Vous voyagez dans un fauteuil moelleux, à dossier inclinable. De plus, si vous occupez des places en voiture-lits ou en voiture-salon, le CN vous offre des repas gratuits. Vous pouvez dormir dans un lit douillet. Et vous voyagez à bon compte, surtout les jours de tarif Rouge. Demandez un exemplaire du calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu; il vous indique les jours où vous pouvez voyager à meilleur compte. Pour plus amples renseignements, consultez votre agent accrédité par le CN ou tout bureau des ventes voyageurs du CN.

bon prix  
bon repas  
bon repos

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

de Montréal à:	Toronto	\$ 8.20
Moncton	Winnipeg	\$24.00
Ottawa	Vancouver	\$45.00





BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

Nominations à Shell Canada



M. JOHN F. REDMOND, M. ROBERT F. WINFIELD. Le Président de Shell Canada, Monsieur Paul L. Kartzke, fait part de la réorganisation de la Direction qui a donné lieu à la création de deux nouveaux postes.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian market, including columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes.

Table of stock market data for Hulls et Mines, including columns for stock names, prices, and changes.

Table with financial data, including 'Totaux' and 'VIREMENT TOTAL'.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. G. BARRON JAMES est maintenant associé à cette firme comme spécialiste dans le marché des valeurs monétaires.

MIDLAND-OSLER SECURITIES LIMITED. 129 ouest, rue St-Jacques. Montréal, Québec. Tél.: 695-3328

Vous avez fait un bon placement. Vos obligations d'épargne du Québec portent maintenant un intérêt accru à 5 1/2%. Conservez-les précieusement.

Mines Hors-Listes. G. E. LESLIE & Co. Members. Montreal Stock Exchange - Canadian Stock Exchange.

Achetez à 3/4 C.F.O. 5/8. Et alors? Pour obtenir à ce sujet de plus amples renseignements, voyez votre courtier en valeurs mobilières, votre banque, votre caisse populaire, ou votre société de fiducie.

vive le travail et vive la vie! c'est un congrès à l'Estérel où le travail et la joie vont main dans la main.

Place Delorimier PLUS DE 70% LOUE... LISTE PARTIELLE DES LOCATAIRES. ANGLE SHERBROOKE ET DELORIMIER. Grant Johnston & Co. Limited. 1, Place Ville-Marie, Montréal - Téléphones: 873-8200

Grant Johnston & Co. Limited. 1, Place Ville-Marie, Montréal - Téléphones: 873-8200. Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

# L'information sportive

## White est déjà en tête des conducteurs

Le pilote et entraîneur Roger White qui a fait un retour à Montréal pour la réunion en cours à la piste Blue Bonnets a pris les devants dans la course au championnat des conducteurs, au plus récent classement préparé par le statisticien Léon Bouchard.

White, qui a gagné la course principale samedi dernier dans le sulky de Success Do et qui a donné une nouvelle marque à vie à ce traître, avait participé à 29 courses. Il a remporté 9 victoires, terminé 6 fois deuxième et 5 fois troisième, pour

une moyenne exceptionnelle de 483. On sait que le gagnant de la réunion recevra le trophée O'Keefe, mais que cette brasserie offre également un trophée pour le meneur à la fin de chaque mois.

Marcel Dostie a été le dernier gagnant du trophée O'Keefe et il a reçu son trophée ce semaine des mains d'Yvon Bonin, de la O'Keefe. Dostie, pilote attiré des écuries Miron, s'est particulièrement signalé dans les prix de l'Association des éleveurs du Québec, et autres stakes des différentes pistes.

## Du hockey salon à Laval...

Un sport qui acquiert de plus en plus d'adeptes et de popularité aujourd'hui est, sans contredit, le hockey salon. Pratiqué dans la plupart des gymnases de Ville de Laval, ce jeu occupe beaucoup de jeunes et est peu coûteux puisqu'il ne requiert qu'une paire d'espadrilles et un bâton. M. Pierre Oumette qui est chargé de cette discipline dans le secteur Ste-Rose est à organiser une ligue inter-district. Ce circuit serait régi par un bureau de direction et les règlements appliqués seraient très sévères. Il est assuré qu'une telle ligue remportera un vrai succès. A Fabreville, M. Michel Vadnais est responsable de l'organisation des ligues de ce secteur tandis que M. Laurent Lemaire fait le même travail à Laval-Ouest. Ce jeu est presque identique au hockey sur glace et il est intéressant à pratiquer.

Yvan Gamache, l'un des meilleurs pilotes de la ville de Québec, participe à la réunion de Blue Bonnets. Il occupe la seconde place, avec une fiche assez impressionnante de 20 départs, 6 premières places et 4 deuxièmes. Sa moyenne de 428 est assez enviable.

Se suivent dans l'ordre, Roger Ponton, surprenant troisième, 12 départs, moyenne de 417; Camille Dupré, 13 départs, moyenne de 385; Fernand Caldwell, 15 départs, moyenne de 385 également; Laurier Bourgon, 381; Gilles Lachance, 20 victoires, 93 départs, moyenne de 375; Albert Hanna, 361, et enfin Marcel Dostie et Claude Pelletier dont la moyenne est de 340.

Lachance est certainement le pilote le plus occupé. On sait qu'il a gagné 206 courses en 1965 et Gilles espère atteindre encore le total de 200 ou plus.

**Le programme**

La plupart des meilleurs pilotes seront actifs ce soir.

Pour sa part, Marcel Dostie prendra part à la course qui précède le programme et sur laquelle les paris ne seront pas acceptés. Cette course aura lieu à 7h. 30 p.m. Il n'y aura que 4 concurrents qui se disputent un enjeu de \$1,980. Dostie pilotera le gros favori Murray Mir, contre Two Mountains Duke, Irony et D. F. Gallant.



Les Canadiens n'ont pas encore subi la défaite en deux matches depuis l'ouverture de la saison; ainsi en est-il cependant des Black Hawks de Chicago qui sont installés maintenant au sommet du classement. Ces deux équipes vont une fois encore cette année se livrer une lutte de tous les instants pour le champion-

nat de la ligue Nationale. Sur la vignette, le gardien des Bruins, Ed Johnston, est dans l'eau chaude alors qu'il tente de bloquer le tir de Leon Rochefort du Canadien. Dallas Smith (20) et John McKenzie (19) tentent de venir en aide au gardien des Bruins. Les Canadiens ont gagné le match 3 à 2, dimanche à Boston.

## Mikita, Hull et Gilbert, les vedettes du dernier week-end

Les Black Hawks de Chicago monopolisent trois des cinq premières places au classement des compteurs, à l'issue des joutes de la fin de semaine dans la Ligue Nationale.

### HOCKEY

**CE SOIR**  
LIGUE AMÉRICAINNE  
Hershey à Québec  
LIGUE JUNIOR ONTARIO  
Hamilton à London

### CLASSEMENT

**LIGUE AMÉRICAINNE (DIVISION EST)**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	4	1	0	29	12	8
Québec	3	0	2	18	17	8
Portland	3	0	2	13	16	6
Baltimore	1	3	1	12	18	3
Providence	0	5	1	17	27	1

**(DIVISION OUEST)**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	4	1	0	18	13	8
Cleveland	1	3	1	13	22	3
Buffalo	1	3	0	13	22	2
Rochester	1	3	0	10	16	2

**LIGUE CENTRALE**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Houston	3	0	2	18	11	6
Oklahoma	2	1	1	15	15	5
Tulsa	2	2	0	13	16	3
St. Louis	1	1	0	8	7	2
Omaha	3	1	0	5	6	2
Memphis	0	3	0	1	3	0

**LIGUE JUNIOR "A" ONTARIO**

Équipe	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St. Catharines	3	2	1	33	33	7
Kitchener	3	2	1	17	16	7
Orillia	3	2	1	17	16	7
Toronto	1	1	1	26	21	5
Hamilton	1	1	1	22	24	3
Peterborough	0	3	1	13	13	0
Montreal	0	3	1	12	27	0
Niagara P.	1	4	0	18	27	2
London	1	4	0	18	27	2

Stan Mikita, le centre étoile, vainqueur du championnat des compteurs au cours des deux dernières saisons, n'a pas tardé à se mettre à l'oeuvre cette année pour tenter d'ajouter à son palmarès, bien que la saison soit à peine commencée.

Au cours des matches de la fin de semaine, Mikita s'est hissé au sommet des compteurs en accumulant une fiche de trois buts et un total de six assistances. Il mène par conséquent le bal à nouveau dans la course chez les compteurs de la Ligue Nationale, avec une production totale jusqu'ici de 9 points.

### Les frères Hull

Bobby Hull le suit de près avec trois buts également et trois assistances pour un total de 5 points au classement. L'an dernier, on s'en souvient, Hull avait enregistré une marque record dans la ligue Nationale en enfantant 54 buts. Sa production totale au terme de la campagne avait été de 97 points.

Rod Gilbert, qui ne ressent plus aucune douleur au dos, s'est montré aussi extrêmement productif, au cours du week-end. Un seul point le sépare de la deuxième place occupée par Hull. Il a marqué trois filets en plus de récolter

une assistance sur un autre but au cours du match de samedi qui s'est terminé par un compte nul 4 à 4, entre les Rangers et les Maple Leafs.

Son coéquipier Phil Goyette s'est installé au quatrième rang avec une fiche de cinq assistances. Au cinquième rang, un autre Hawk, le frère de Bobby, Dennis Hull, y est installé avec une fiche montrant trois buts et une assistance, le tout accumulé en trois parties.

Le centre des Red Wings de Détroit, Norm Ullman, vient en sixième place dans le classement des compteurs après les parties de la fin de semaine. Il n'a marqué aucun but mais il a recueilli quatre assistances.

## St. Catharines au premier rang

ST-CATHARINES — Les Hawks de St-Catharines ont pris possession de la première place en exclusivité au classement de la ligue de hockey junior "A" de l'Ontario, à l'issue des matches de la fin de semaine. Les Hawks ont maintenant accumulé une fiche de trois victoires et deux nulles en cinq départs.

## Le coin des Carabins

Le basketball est certainement le sport le plus répandu dans les universités, aussi bien en Amérique du Nord que dans les autres parties du monde. Depuis une quinzaine d'années, ce sport est au programme à l'Université de Montréal, mais il n'a jamais déchaîné un grand enthousiasme parmi la population étudiante. Certes, chaque année un groupe important participe soit avec l'équipe des Carabins au championnat inter-universitaire, soit aux différentes rencontres interfacultés. Mais malgré tout, peu d'étudiants sont au courant de ces activités. La raison principale est l'absence de gymnase sur le campus. En outre, le basketball ne jouit d'aucune publicité dans la presse sportive locale.

Cette année, le comité des sports a décidé de redonner au basketball la place qui doit être la sienne à l'université.

Premièrement, deux instructeurs canadiens-français, entusiastes et compétents ont été engagés pour diriger l'é-

quipe des Carabins. Il s'agit de Robert Descheneaux, un ancien Carabin et de Robert Comeau.

Cinq des plus importantes rencontres du championnat se dérouleront au stade d'hiver. Le plancher sera installé à cet effet et il est à souhaiter que les 2,500 sièges des estrades soient occupés.

Les instructeurs lancent donc un appel à tous les étudiants intéressés au basketball.

Le championnat interfaculté se disputera durant le deuxième semestre, au gymnase Brébeuf également.

Le basketball féminin qui est dirigé depuis l'an dernier par Mme Gisèle-Zahradnitski, n'entend pas non plus rester en arrière. Les entraînements ont lieu tous les lundis et jeudis à 20 h. au gymnase du pavillon Mont-Royal.

Deuxièmement, la direction des sports a loué le magnifique gymnase du Collège Brébeuf. Ce gymnase est à proximité du campus et les entraînements se déroulent les lundis et mercredis à 19 h. 30 et les vendredis à 19 h.

**CALENDRIER DES JOUTES DE HOCKEY INTERUNIVERSITAIRE**  
durant le premier semestre au STADE D'HIVER

29 octobre	Sherbrooke	vs	Carabins
5 novembre	Laval	vs	Carabins
12 novembre	Guelph	vs	Carabins
19 novembre	MacMaster	vs	Carabins
3 décembre	Western	vs	Carabins
10 décembre	Mc Gill	vs	Carabins

## Mexico reçoit un vote de confiance

MEXICO — "Nous sommes sûrs que les Jeux olympiques de Mexico en 1968 seront un grand succès" a déclaré M. Avery Brundage, président du Comité olympique international dans une conférence de presse, lundi, à l'issue des travaux du comité exécutif du C.I.O. réuni depuis vendredi à Mexico.

"Nous souhaitons, a ajouté M. Brundage, que le Mexique organise ces jeux à la manière mexicaine et non pas en voulant imiter ce qui s'est fait à Rome ou à Tokyo. J'ai été très impressionné par le program-

me artistique qu'offrira Mexico à l'occasion des jeux. Je pense que le nouveau centre olympique de Mexico sera un des meilleurs investissements que le gouvernement mexicain puisse faire. J'ai reçu quant à l'organisation des jeux un excellent rapport de M. Pedro Ramirez, président du comité d'organisation."

Interrogé sur les Jeux olympiques d'hiver de Grenoble, M. Brundage a indiqué: "La encore tout va très bien. J'ai reçu à Chicago le mois dernier un rapport détaillé du maire de Grenoble. Les préparatifs sont en bonne voie."

## feu vert

Jean-Paul Cofsky

### Vers une mort douce et sûre

Depuis des années l'on s'acharne chez les Alouettes à bâtir une équipe de football représentative de la plus grande cité du pays; depuis des années on semble y mettre un malin plaisir à répéter que dans un an ou deux on aura sur pied un club champion. Ces promesses sont devenues un leitmotiv de désespérance si on regarde les résultats obtenus.

Ce qui est pire encore, les amateurs de football de Montréal commencent à se demander sérieusement si la direction de cette équipe ne s'acharne pas plutôt à "débâter" qu'à construire.

La dernière partie des Alouettes contre les Tiger Cats de Hamilton a laissé voir aux partisans de l'équipe un état d'esprit fort alarmant chez les joueurs. Personne ne semblait vouloir gagner et tout le monde semblait fort pressé d'en finir, du côté des Alouettes, s'entend. Les joueurs ne cachent même plus la dissension qui fait rage entre eux et la direction.

### Pendant ce temps, une ascension

Et pendant que les Alouettes "s'entre-plument", les Castors, de la ligue Continentale, rognent à coups d'incisives affilées les estrades du stade Molson. Aux dernières joutes des Castors, les assistances se sont chiffrées à onze et douze mille spectateurs, tandis qu'au stade Molson, l'annonceur de la maison a reçu l'ordre depuis belle lurette de ne plus annoncer au microphone le chiffre de l'assistance quand la foule n'atteint pas les dix-sept mille. On refuse même de citer des chiffres aux journalistes.

Contre Hamilton samedi dernier, la foule fut estimée à 14,000 par les agences de presse. Du temps de Patterson-Etcheverry on avait ajouté des sièges pour atteindre des chiffres records de 23-24-25 mille ardents partisans!

Les Rough Riders d'Ottawa, en finale du championnat de l'est du pays, contre Hamilton ou (?) Montréal, joueront une de leurs deux parties au stade de l'Expo. S'il fallait que les Alouettes gagnassent contre Hamilton et dissent affronter Ottawa, l'ironie du sort les forcerait à conduire eux-mêmes ce qui leur reste de partisans dans les bras ou gencives des Castors.

### les compteurs de la L.H.N.

Équipe	B	A	Pts
Mikita, Chicago	3	6	9
B. Hull, Chicago	3	3	6
Gilbert, N. York	3	2	5
Goyette, N. York	0	5	5
D. Hull, Chicago	3	1	4
Ullman, Detroit	0	4	4
McKenzie, Boston	2	1	3
W. Hillman, N. York	2	1	3
Marshall, N. York	2	1	3
Nesterenko, Chicago	2	1	3
Connelly, Boston	1	2	3
Oliver, Boston	1	2	3
Hodge, Chicago	1	2	3
Esposito, Chicago	1	2	3
Smith, Detroit	1	2	3
Rousseau, Canadien	2	0	2
Martin, Boston	2	0	2
Henderson, Detroit	2	0	2
Conacher, Toronto	2	0	2
Orr, Boston	1	1	2
Pilote, Chicago	1	1	2
Jarret, Chicago	1	1	2
Maki, Chicago	1	1	2
Delvecchio, Detroit	1	1	2
Hall, Detroit	1	1	2
Bathgate, Detroit	1	1	2
Bucyk, Boston	0	2	2
Murphy, Boston	0	2	2
Backstrom, Canadien	0	2	2
Mohs, Chicago	0	2	2
Van Impe, Chicago	0	2	2
Shack, Toronto	0	2	2
Shock, Boston	1	0	1
Talbot, Canadien	1	0	1

## Ligue Nationale

Équipe	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	3	3	0	0	17	8	6
Montréal	2	2	0	0	6	3	4
New York	3	1	1	1	8	10	3
Boston	3	1	2	0	9	8	2
Toronto	2	0	1	1	4	5	1
Detroit	3	0	3	0	7	17	0

## LE PALETOT "LONDON TOWN" D'AUJOURD'HUI. Le monde a les yeux tournés vers Londres...

et tout Londres s'inspire d'Aquascutum, synonyme d'excellence en vêtements pour hommes. Ce paletot de ville est l'expression idéale du meilleur style anglais. D'allure bien masculine, il est très confortable et toujours impeccable. Il se fait dans des tissus pure laine aux dessins conçus par Aquascutum et sortis des meilleures fabriques anglaises. Environ \$100... aux meilleurs magasins du monde entier. Pour en connaître le plus rapproché, écrire ou téléphoner à Aquascutum.



**Aquascutum**  
LTD. OF LONDON, ENGLAND  
4217, RUE HÉVELLE, MONTRÉAL 54, QUÉ. 526-7798



## Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- Qui exagèrent l'importance
  - Ensemble des policiers
  - Verse des larmes — Ne dévoila pas
  - Mesures métriques pour les liquides — Grocque — Article
  - Poignée — Les différentes parties d'une habitation
  - Attache trop d'intérêt à son métier
  - Permet une liaison — Certitude — Note
  - Dénigre — Passa sous silence
  - Non mentionnée — Préfixe de division
  - Administrateur — Fait une gageure
  - Animal inversé — Faire tout perdre
  - Orient — Met fin à
- VERTICALEMENT**
- Endroit
  - Ruse
  - Il ne manque pas d'intérêt — Régnait sur Venise
  - Par chance
  - D'un goût désagréable — Sera soumis à
  - Entasse son argent
  - Voyelles — Pronom — Note
  - Nombre ou volume — Sans mélange
- Solutions**
- 9-Coutumes — Acide organique — Animal paisible  
10-Vers les Maritimes — Infinitif — Qui a perdu de son éclat  
11-Sans compagnie — Pronom  
12-Saison — Elle s'oppose à l'esprit
- Solution d'hier**
- Horizontalement :**
- REPÉTITIONS
  - ECOURTER — OA
  - COULE — PRIS
  - INLIASSABLE
  - POELON — RAMPE
  - IM — IRONQUES
  - EE — BAQUETS
  - DIGUE — IE
  - TU — POSESSE — TU
  - DAIM — AIR
  - NEIGE — AMOS
  - RE — ET — CHIEN
- Verticalement :**
- RECIPIENTS
  - ECONOME — NE
  - POULE — DE
  - EULALIE — PAIE
  - TRESOR — DOIGT
  - IT — SNOBISME
  - TETA — NAGE
  - IR — BRIQUET
  - PLAQUES — AI
  - REMUE — AME
  - SOI — PETITION
  - ASSESEURS

# L'information sportive

## Visa le noir — tua le blanc

par Greg GUARDO

### Le ministre me répond...

Dans ma chronique du 2 octobre, j'exprimais mon étonnement devant le raccourcissement de la saison de la chasse au chevreuil. Car l'an dernier un biologiste du ministère, directeur d'une importante station d'enregistrement de chevreuils me disait que la population de chevreuils se maintenait assez stable, contrairement aux bruits suscités par des journalistes inquiets par les ravages causés par les loups. Le même biologiste me disait que si le succès remporté par les chasseurs est bas, cela est à cause de l'incapacité des chasseurs eux-mêmes.

Car voici un extrait d'une lettre courtoise que le ministre a voulu m'adresser en réponse à ma dernière chronique :

"Les périodes de chasse dans les zones ou régions sont conditionnées à l'inventaire du gibier fait par nos biologistes annuellement à travers la province de Québec... Monsieur le ministre croit donc qu'il ne serait pas sage pour cette année de changer ces dates."

### Le public paie pour ça

Donc il serait vrai que le nombre de chevreuils a diminué puisque cette année la saison est plus courte que l'année dernière.

Suis-je satisfait des explications fournies par le ministre? Ce que la lettre dit, je le savais déjà. Si vraiment, il y a eu inventaire, j'aurais voulu en connaître les résultats explicites et quantitatifs. Si vraiment, il y a eu une baisse dans la population des chevreuils, j'aurais aimé savoir ce que cette baisse représente et les causes qui l'ont provoquée.

Je crois que tout chasseur qui achète un permis de chasse pour le gros gibier a le droit de connaître la situation du gibier avant que la saison de la chasse n'ouvre.

Si vous lisez les revues américaines de chasse, vous y trouverez à chaque année, un mois avant l'ouverture de la chasse, les inventaires des biologistes pour les différents gibiers, ainsi que les causes qui auraient pu influencer la quantité de gibier.

A quand le tour du Québec?

### RAPPORT HEBDOMADAIRE, CHASSE A L'ORIGINAL

	Mâles	Femelles	Jeunes	Total
Abitibi	432	243	54	729
Chicoutimi	206	163	21	390
Gaspé	356	224	46	626
Hull	351	196	19	566
Québec	230	200	54	484
Rimouski	200	155	28	383
Sept-Îles	293	195	17	505
Sherbrooke	17	4	1	22
Témiscamingue	620	343	61	1,024
Trois-Rivières	502	356	52	910
Montréal	425	334	58	817
	3,632	2,413	411	6,456
	(56.2%)	(37.4%)	(6.4%)	(100%)



BILLY REAY

## Délégation du ski français à Montréal

Un groupe d'officiels et de moniteurs français de ski visitera Montréal cette semaine au cours d'une tournée en Amérique du Nord.

Cette visite revêt un intérêt particulier après le remarquable succès remporté, aux derniers championnats du monde à Portillo par les skieurs français, aussi parce que les prochains jeux olympiques d'hiver auront lieu en France.

Font partie de la délégation, MM. Patrice de Monbrizon-Fouchère, membre du comité des jeux olympiques, Pierre

## Boucher fera un procès à l'A.C.H.A. si elle ne révoque pas ses suspensions

REGINA — L'Association canadienne de hockey amateur fera face à des procédures judiciaires d'ici deux jours si elle ne contremande pas les suspensions infligées au personnel de la Ligue canadienne de hockey junior amateur, selon le commissaire de cette ligue, M. Frank Boucher.

"Nos avocats ont reçu instruction d'entreprendre

des poursuites contre le président de l'ACHA, M. Fred Page, de Vancouver, et contre les membres de la direction de l'association qui appuient ces suspensions, à moins que l'ACHA ne révoque ces suspensions d'ici 48 heures," a affirmé hier Frank Boucher.

Cette mesure fait suite à la décision prise à Winnipeg samedi lors d'une assemblée spé-

ciale de la direction de l'association amateur, qui a annoncé la suspension de M. Boucher, des joueurs et des joueurs de la ligue junior majeure qui vient d'être créée.

"La LCHJM est légalement constituée, a ajouté M. Boucher, et elle ne tombe pas sous la juridiction de l'association amateur et cet organisme n'a aucune autorité sur aucun membre de la ligue junior majeure."

Selon M. Boucher, les suspensions annoncées par M. Page laissent entendre que les membres de la LCHJM sont coupables d'infractions, mais il n'en est rien puisque tous les joueurs sont engagés selon les ententes régulières légales et

enregistrés dans les registres de la ligue.

"Il n'y a eu aucune infraction commise par quiconque de la ligue junior majeure, a poursuivi M. Frank Boucher. Une suspension injustifiée, impliquant qu'il y a infraction, constitue un acte diffamatoire à l'endroit des personnes sus-

suspendues."

M. Boucher a affirmé que la LCHJM regrette sincèrement "que, à cause de l'interférence continuelle de l'association de hockey amateur, elle a été forcée de prendre des mesures aussi rigoureuses".

## 2 millions pour Hull?

CHICAGO — Billy Reay, l'instructeur des Black Hawks de Chicago, a émis hier l'opinion que son joueur d'avant Bobby Hull vaut au moins \$2,000,000. Reay parlait alors devant les membres du Club quart-arrière de Chicago. "Si j'étais propriétaire d'une équipe de hockey et que le salaire de l'argent nécessaire, je n'hésiterais pas à offrir deux millions de dollars pour obtenir les services de Bobby Hull si, évidemment il était sur le marché des échanges", de dire Billy Reay. De toute sa carrière dans le hockey, Reay n'a jamais vu un joueur aussi sensationnel et aussi travailleur.

Selon lui, dans la ligue Nationale, une seule équipe présentement n'a aucun problème. Ce sont les Canadiens de Montréal et, dans notre livre, ils constituent l'équipe à battre, d'affirmer Billy Reay en parlant de la nouvelle course au championnat.

## Un record du monde est tombé

ACAPULCO — Un Français de 17 ans, Alain Mosconi, troisième du championnat d'Europe, a battu à Acapulco au cours d'une réunion de natation, le record du monde du 400 mètres nage libre en 4'10". L'ancien record appartenait au champion d'Europe, l'Allemand de l'est Franck Wiegand en 4'11". Wiegand avait établi ce record en finale du championnat d'Europe à Utrecht en août dernier.

Alain Mosconi, qui avec l'équipe de France de natation, est au Mexique depuis le 19 septembre a remporté 4 médailles d'or au cours des compétitions de la semaine internationale des sports.

## Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE	
1 Palm Quest	20.00 7.80 3.90
2 Eddie Mon	3.10 2.60
7 Notation	6.40
Temps : 2:08.4	
DEUXIEME COURSE	
2 The Colonel	12.30 5.30 4.00
7 Courti Pick	4.50 3.50
3 Indians Best	7.90
Temps : 2:09.2	
Pari double : \$136.80	
TROISIEME COURSE	
2 The Dreamer	62.20 14.30 6.30
4 Sir Carith	9.20 4.30
9 Bolo Hal	7.00
Temps : 2:03.2	
QUATRIEME COURSE	
2 W. T. Donlin	11.90 5.80 4.20
3 Cherry Freeze	8.30 6.10
4 Tye	4.70
Temps : 2:07.2	
Quinella : \$65.70	
CINQUIEME COURSE	
6 Ben Land	29.00 9.60 4.70
3 Caoma	5.40 3.60
1 Major's Pair	3.10
Temps : 2:07.2	
SIXIEME COURSE	
3 H. Harry	10.50 4.30 2.70
1 Doug Johnston	3.50 2.40
2 The Great Spencer	2.80
Temps : 2:06	
SEPTIEME COURSE	
2 Chester Wind	6.60 3.20 2.60
1 James Vance	3.40 3.10
6 Abbe's Intruder	4.80
Temps : 2:05.2	
Quinella : \$12.40	
HUITIEME COURSE	
2 Beautifull Kathy	17.70 7.40 3.30
4 Allandale Volo	6.40 3.50
1 Poplar Citation	5.20
Temps : 2:08	
NEUVIEME COURSE	
8 Gloria Ekington	41.80 15.00 7.10
6 Coronado Hanover	8.30 5.10
3 Fernington Hiddel	5.40
Temps : 2:04.1	
DIXIEME COURSE	
3 Leander Lobo	7.40 4.00 2.70
4 Kainath Song	4.20 3.60
2 Northwood Dexter	7.00
Temps : 2:03.2	
Exacta : \$36.50	



## Mahovlich refuse une hausse de \$5,000 et Imlach le suspend!

TORONTO — Punch Imlach est passé à l'attaque! Le grand Frank Mahovlich qui vient de refuser une augmentation de salaire de \$5,000 a été suspendu par le mentor des Leafs. Imlach a dit qu'il avait offert à Mahovlich une augmentation de 20% mais qu'il l'a refusée. En tant que je suis concerné, il devra me rencontrer maintenant et je ne lui téléphonerai pas. Mahovlich, qui a enregistré 52 buts la saison dernière, n'a pas fait le voyage à New York avec les Maple Leafs. Il a dé-

claré au Garden de Toronto hier, qu'il désirait toutefois revenir au jeu le plus tôt possible. Je ne peux dire encore jusqu'à quel point nous ne sommes pas d'accord avec mon prochain contrat parce que certaines clauses doivent être discutées privément.

Mahovlich vient de terminer un contrat de quatre ans avec les Leafs. Il aurait obtenu semblable à un salaire annuel de \$25,000. On rapporte qu'il désire maintenant \$40,000 par année.

## Inscrits à B.B.

COURSE SANS PARIS  
T. H. 20 P.M. — TROT — 2 ans  
Association des éleveurs  
Bourse \$1,500

1 Two Mountains D. R. Bardier  
2 Irony D. Gillis  
3 Murray Mir M. Doust  
4 D.F. Gallant R. Dupont

PREMIERE COURSE  
TROT — Conditions — \$1,100

4 Mr. Media E. White 3  
2 Tart Dares G. Lachance 4  
3 Going Lady M. Poiré 2  
1 Wildwood Chris Y. Demers 6  
5 Broadway Joe L. Turcotte 6  
7 Air Caillie P. Prichard 8  
8 Castle Wave G. Horton 8  
6 Honey Brook Syl A. Hanna 10  
Aussi éligibles :  
Clay Paul R. Savigneau  
High Gay R. Savigneau

DEUXIEME COURSE  
AMBLE — A réclamer — \$1,900

1 Gen. Richelle Larochelle 3-2  
2 Judith Remus Savigneau 4  
3 Tempora Lady Lachance 4  
4 Mr. Pogie J.-G. Lareau 6  
5 Snippy Sir W. Bourgon 6  
6 Jessie Direct J. Fendley 8  
8 Duquette R. Bouthillier 8  
7 Apogee G. Lachance 10  
Aussi éligibles :  
Gen. Hat MacTavish  
Express Belle Destroies

TROISIEME COURSE  
AMBLE — Conditions — \$1,100

1 Meadow Smoke Y. Gamache 3  
2 Rugged Pick MacTavish 7-2  
4 Mike Rainbow M. Poiré 2  
2 Marie Handy B. Ladrege 6  
5 Odios P. Lacoste 6  
7 Shooting Par J. Fendley 8  
3 Ezzien Frost G. Bardier 8  
6 Diamond Pence Martineau 10  
Aussi éligibles :  
Mr. Sourcil Lareau  
Yankee Doodle Boy Bourgon

QUATRIEME COURSE  
AMBLE — A réclamer — \$1,100

8 Pontar Trax Bergeron 3  
2 Don Dhu W. Bourgon 7-2  
3 John's Joy M. Turcotte 4  
1 Duchess Canuck Lachance 6  
4 Richmond Gal R. Jutra 6  
6 The Castle Mar Mic. L'chelle 8  
3 Troubadour Ballargen 10  
5 Mokawz Princess Gusty 10  
Aussi éligibles :  
G.H. St-Jacques  
Misty D. L. Deusse

CINQUIEME COURSE  
AMBLE — A réclamer — \$1,900

2 Northwood Archie Laroché 3  
3 Volo Tide G. Lachance 7-2  
4 Dangerous Galvin Lachance 6  
4 Queen's Nebo C. Waters 4  
2 Teddy Pointer M. Poiré 2  
3 Chief Killian R. Rabbin 8  
2 Martha's Song R. Gagné 8  
1 Road Runner Broseau 10  
Aussi éligibles :  
Grand Creed G. Faquette  
Golden Spar

SIXIEME COURSE  
AMBLE — Conditions — \$1,300

1 Sancy Dream B. Côté 3-2  
2 Tony Clap G. Lachance 7-2  
3 Widower Abe C. Waters 4  
4 Sweet Harmony Martineau 6  
6 Galant One Gauthier 6  
4 Meadow Bestand G. Pilon 8  
5 Haret M. Bédard 8  
3 Borderville Knight Laroze 10

SEPTIEME COURSE  
TROT — Conditions — \$1,400

4 Butchie B. A. Hanna 3  
3 Rushing Brook M. Broseau 4  
4 Gola's B. G. Lachance 9-2  
3 Joppa's Surprise R. Caldwell 8  
7 Mr. Parish A. Boucher 6  
1 Rodney Frost Grandmison 8  
3 Hiddell Bronze Martineau 8  
8 Lons Springwood Grenier 10

HUITIEME COURSE  
AMBLE — A réclamer — \$1,600

8 Scotch Newport R. Caldwell 3  
7 Kline Sherry C. St-Jacques 4  
3 Uncle Ben C. Pelletier 9-2  
2 Will Diamond B. Côté 6  
4 Bowser Scott P. Grenier 6  
4 Rhythm Man A. Boucher 8  
3 Tranquility Y. Poiré 8  
3 Senior Adios Ballargen 10

NEUVIEME COURSE  
AMBLE — Conditions — \$2,100

1 Good Day MacTavish 3  
3 Mac's Painter C. Dupré 4  
4 Cour de Lion R. Willé 9-2  
5 Well Away M. Turcotte 5  
4 Squire Deane G. Lachance 6  
2 Brave Wil M. Héroux 8  
8 Copersmith M. Munroe 10  
7 Awo

DIXIEME COURSE  
AMBLE — Conditions — \$1,900

3 St. James Street Laroze 2  
7 Speedway Flashy R. Caldwell 4  
2 David Lead G. Pilon 9-2  
4 Sunny Wester n. P. Grenier 6  
6 Lancer Hanover Larochelle 6  
3 Lee Dee Adios Martineau 8  
5 Edgewood Key Bergeron 8  
8 H.S.M. R. Bouthillier 10  
Aussi éligibles :  
Bucky North R. Bédard  
Steve Angus A. Boucher

## LABELLE: 93 chevreuils tués

Dès les premiers jours de la saison de chasse au chevreuil dans les zones "F" et "H", soit du matin de l'ouverture, samedi 15 octobre, à dimanche soir à minuit, les biologistes de la station de vérification et d'enregistrement du chevreuil, situés à un mille et demi au sud de Labelle sur la route 11, ont recensé 93 chevreuils. De ce nombre, on comptait 46 p.c. de jeunes, dont 18 mâles mâles et 24 femelles. Chez les adultes, on a abattu 23 mâles et 23 femelles, ce qui donne une proportion de 80 mâles pour 100 femelles, tandis que chez les jeunes la proportion des sexes atteint 70 mâles pour 100 femelles. Dans l'ensemble, on compte 71 mâles pour 100 femelles.

Le directeur de la station, le biologiste Claude Minguy, rapporte qu'on a enregistré un fort vent du sud-ouest durant toute la fin de semaine.

### Champ de tir

La station est ouverte au public en semaine de huit heures du matin à dix heures du soir et, les vendredis, samedi et dimanche, de huit heures du matin à minuit et ce, jusqu'à la fermeture de la chasse dans les deux zones le 20 novembre. Une équipe de biologistes se tient à la disposition du public pour l'émission des permis, l'enregistrement et l'examen du gibier abattu et pour répondre à toute demande de renseignement d'ordre biolo-

gique. A proximité de la station, le Service de la protection maintient, comme l'an dernier, un champ de tir où les chasseurs peuvent faire ajuster leurs carabines.

## Vous m'en direz tant

TORONTO — Vince Bagnato de Toronto, manager du poids lourd canadien, Bob "Pretty Boy" Felstein, a annoncé que son poulain participera à un combat important à Canton, Ohio, demain soir.

Felstein, 21 ans, principal aspirant au championnat poids lourd du Canada détenu par George Chuvalo, se mesurera à Ray Anderson de Canton, dans un combat de huit rounds.

Anderson n'a jamais été défait en 16 combats tandis que Felstein possède une fiche de 13-2-1.

"Partout où l'on va, les gens veulent que nous leur donnions un morceau du contrat de Felstein avant de nous accorder un combat," a affirmé Bagnato, qui est le gérant délégué par un groupe d'hommes d'affaires torontois qui guident la carrière professionnelle du pugiliste canadien.

"La seule raison qui nous a valu ce combat, c'est que les gens qui s'occupent d'Anderson sont certains qu'il peut battre Bobby", a ajouté Bagnato.

Selon lui, on a promis à Felstein de l'inscrire sur la liste des aspirants lors du combat de Cassius Clay contre Cleveland Williams, pour le championnat des poids lourds, le 14 novembre à Houston, s'il impressionne favorablement contre Anderson.

En outre, Bagnato a déclaré que Felstein espère rencontrer Chuvalo pour le titre canadien, dans les six prochains mois.

### AILLEURS DANS LE QUEBEC

	Mâles	Femelles	Jeunes	Total
Gaspé	11	9	0	20
Hull	87	90	25	202
Québec	16	15	5	36
Rimouski	31	30	10	71
Sherbrooke	1	1	5	7
Témiscamingue	1	1	0	2
Montréal	40	34	3	77
	187	180	48	415
	(45.0%)	(43.4%)	(11.6%)	(100%)

## Jones et Perno font les frais de la finale

Ce soir a lieu la première représentation de boxe amateur, pour la saison 1966-67, au Centre Sportif Paul Sauvé.

Dans le combat principal, Frank Perno, du Centre Paul Sauvé rencontrera Arthur Jones, champion du Canada des 140 livres, tandis que la semi-finale se disputera entre Marc Leblanc, du Centre Sportif Paul Sauvé, et John Mansfield du Club de Boxe de Hull. Les deux opposants pesant 139 livres chacun seront engagés dans un cinq rounds.

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**BREVETS D'INVENTION**  
Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
MARION, ROBIC & ROBIC  
2100, rue DRUMMOND  
3-24, R.I.A.L. 25 288-2152

**DACTYLOGRAPHES**  
ATTENTION  
Nos bureaux, machines à écrire et salles de montage sont aménagés à titre de bureaux d'urgence.  
vous y trouverez : dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, à duplicater, horloges de compte, salles de montage, spécialistes de machines de bureau, etc., etc., en urgence.

**TOUT POUR LE BUREAU**  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
11, rue St-Jacques  
Notre nouveau téléphone : 861-5771

**Electricien**  
Réparations  
RA, 19630  
3005, 25 ave. Rosemont

**FORUM**  
Mercredi le 26 octobre à 8:00 P.M.  
HOCKEY — LIGUE NATIONALE CHICAGO — VS — CANADIENS  
PRIX : Sièges à \$2.00 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à \$1.25 en vente mercredi soir à compter de 7 heures aux guichets de la rue St-Jac.

## Visitez l'Europe cet hiver... en profitant des tarifs d'été!

A vous l'Europe... des Européens — la distance n'existe pas... le prix ne compte plus... et les touristes sont rentrés chez eux!



## la "vraie saison"... "hors saison"

Manifestations artistiques ou sportives... récitals, festivals, carnavaux — à vous les places de choix à tous les spectacles! D'octobre à avril, l'Europe reprend son vrai rythme de vie — à vous le privilège d'y participer!



## l'Europe... sans les touristes

L'automne a chassé les derniers estivants... et chaque pays retrouve son vrai visage pour mieux vous accueillir. A vous toutes les plages... tous les paysages! A vous les plus belles chambres d'hôtel et les meilleures tables des restaurants!



## le plein soleil... en plein hiver

A vous les ski alpin... pour les vrais skieurs! A vous la neige étincelante... les superbes pistes interminables... l'ambiance joyeuse des plus fameuses stations d'hiver! Partout, vous serez reçu en hôte de marque... et traité en ami.

Votre agent de voyages est un expert... consultez-le sans tarder! Il vous dira comment Air Canada vous emmène au plus beau des pélerinages: la Terre Sainte, berceau du Christianisme et le Moyen Orient, terre de contrastes et d'incroyables découvertes. Vous partirez en hiver vers le soleil, les plages tendres de la Méditerranée, les paysages hallucinants de ruines et de sable. Demandez à votre agent de voyages tous les renseignements sur le tour organisé (IT-ACP-4) de 21 jours en Europe et en Terre Sainte. Prix du logement et du billet d'avion compris: \$1,076.00.

Air Canada maintient ses tarifs réduits d'été... à vous d'en profiter! Mêmes tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique, à certaines dates. Mêmes conditions "Voyagez maintenant... payez plus tard".

Chaque jour AIR CANADA vous offre le vol "Europe 870" Montréal-Paris sans escale, puis Paris-Francoeur. Sans oublier les vols pour Shannon, Zurich, Vienne et, conjointement avec BOAC, Londres et Glasgow; autant de plaques tournantes, qui mettent toute l'Europe à votre portée.

Tarifs réduits d'excursion de 14-21 jours, aller-retour en classe économique

MONTRÉAL-PARIS: \$335    MONTRÉAL-FRANCOEUR: \$366    MONTRÉAL-VIENNE: \$404    MONTRÉAL-LONDRES: \$299

**AIR CANADA**

### La francophonie doit servir au développement de l'Afrique

#### Senghor rappelle l'aide du Canada au Sénégal

PARIS — Dans une grande interview à la revue tunisienne "Jeune Afrique", le président de la République du Sénégal Léopold Sédar Senghor rappelle comment elle peut servir au développement économique de l'Afrique francophone et comment elle peut aussi favoriser un rapprochement entre l'Afrique noire et l'Afrique arabo-berbère.

"Si nous préconisons, le président Bourguiba et moi, la francophonie, déclare le président Senghor, c'est pour avoir une aide accrue destinée à la formation des hommes. Le développement de nos pays exige en premier lieu des hommes et en second lieu des capitaux". Le président Senghor précise que l'idée de "francophonie" tend à faire profiter l'Afrique de l'aide de l'ensemble des pays francophones et pas seulement de la France. "Si nous ne comprenons pas sur les pays francophones développés, Canada, Belgique, Suisse, Luxembourg, nous ne parlerions pas de francophonie, nous résusciterions simplement la communauté ou l'union française. Le principal résultat de mes entretiens avec les autorités canadiennes au niveau fédéral ou au niveau provincial est justement que le Sénégal va obtenir une assistance technique plus importante".

Sans nier les résistances algériennes et marocaines à sa conception de la "francophonie", le président Senghor a formulé l'espoir que lors de la première réunion des ministres de l'éducation nationale des pays francophones qui, espère-t-il, aura lieu en décembre, le Maroc et l'Algérie seront justement que le Sénégal va obtenir une assistance technique plus importante".

### Londres: enquête sur l'évasion de George Blake

LONDRES — Une commission indépendante dirigée par Lord Mountbatten ancien chef de l'état-major de la défense, a été créée pour examiner les conditions de sécurité dans les prisons anglaises et proposer les mesures nécessaires pour empêcher les évasions, a annoncé hier après-midi aux Communes M. Roy Jenkins, ministre de l'intérieur, dans une déclaration sur l'évasion de l'espion George Blake.

Le gouvernement a décidé de prendre une autre mesure: établir à très bref délai une liste de tous les prisonniers qui représentent un "problème de sécurité" tel que Blake lui-même.

Le ministre a précisé que la commission Mountbatten fera une enquête générale sur les prisons britanniques et ne sera donc pas consacrée au seul problème de l'évasion de Blake.

Le refus du gouvernement de désigner une commission spéciale pour enquêter sur les circonstances de l'évasion spectaculaire du "sonnancier" de Wormwood Scrubs, a entraîné une riposte immédiate de l'opposition conservatrice qui a tenté en vain de provoquer un débat extraordinaire sur l'affaire Blake, en invoquant les dispositions de la Chambre qui prévoit un tel débat lorsque l'intérêt public l'exige. Le speaker des Communes a toutefois rejeté la demande pour des raisons de procédure.

### Mgr Pignedoli: le Canada est un bon poste d'observation

ROME — Avant de regagner Ottawa et lors de son passage à Rome, retour de sa mission au Vietnam, Mgr Pignedoli, délégué apostolique au Canada, a accordé une interview au journaliste italien, M. de Santis. Celle-ci est publiée dans "l'Espresso" et "Tribuna Illustrata", de cette semaine.

Interrogé sur le vatican qui a déterminé Paul VI à lui demander de se rendre au Vietnam, Mgr Pignedoli a répondu au journaliste italien: "Je suis autorisé à déclarer que le pape m'a choisi parce qu'il me connaît depuis longtemps. Quant au Canada, c'est aujourd'hui un excellent observatoire international. Tout en restant fidèle au principe de la démocratie et de la liberté, le gouvernement canadien entretient des rapports diplomatiques avec les pays occidentaux et avec les orientaux. A travers Ottawa, on peut parler aussi bien avec Washington qu'avec Hanoi."

### Nouvelle manifestation anti-soviétique à Pékin

PEKIN — Une manifestation de protestation contre le renvoi des étudiants chinois en URSS a eu lieu hier devant l'ambassade soviétique, et des milliers de gardes rouges et de jeunes gens y participent.

L'accès de la rue conduisant à l'ambassade d'URSS était interdit aux étrangers comme aux diplomates soviétiques. Des slogans dénonçant le révisionnisme soviétique et la "décision unilatérale de l'URSS d'expulser les étudiants chinois" étaient placardés dans le quartier de l'ambassade, ainsi que dans le centre de Pékin. Les étrangers qui pénétraient dans l'ambassade étaient hùés au passage par des équipes de moins de 15 ans; une bordée de slogans accueillait tout Européen qui s'aventurait dans le quartier, et ne prenait fin que lorsque se retirait celui qu'on prenait pour un Soviétique.

L'impression actuelle est que la manifestation en cours ne fera que s'aggraver lors du retour des étudiants chinois d'URSS, attendus à Pékin le 28 octobre s'ils rentrent par avion ou le 5 novembre s'ils rentrent par train.

Mao critiqué? Les manifestations se poursuivent sans interruption dans le centre de Pékin. Les gardes rouges écoutent des discours diffusés par haut-parleurs, lisent les affiches en gros caractères et chassent les étrangers curieux.

Mao Tsé-toung lui-même a été critiqué sur une affiche placardée par des écoliers.

Dans un article relatant l'accusation de "bande de renégats" à l'égard de Mao Tsé-toung, l'organe du parti communiste, a dénoncé la "révolution culturelle" de Mao Tsé-toung. Il a "écrit les procédés employés actuellement dans la purge de la Chine comme "la destruction de monuments remontant à une très ancienne civilisation, la destruction de chefs-d'œuvre de culture mondiale, la diffamation des organismes du parti, l'implantation du culte de Mao Tsé-toung et de sa personnalité..."

A Hong Kong, des paysans armés de bâtons et de divers instruments de travail ont attaqué à plusieurs reprises des gardes rouges qui voulaient à tout prix brûler des autels dressés à la mémoire de leurs ancêtres.

Les gardes rouges ont dû faire appel aux soldats de l'armée populaire pour se protéger contre la colère des paysans.

### Madrid ferme la frontière de Gibraltar

ALGESIRAS — L'Espagne a fermé lundi soir la frontière de Gibraltar à tout trafic de véhicules et de marchandises. Seuls les piétons porteurs de bagages contenant des effets personnels usagés pourront passer. Le trafic par le bac d'Algesiras continuera néanmoins sans changement.

Cette mesure qui est la réponse de l'Espagne aux affirmations britanniques de souveraineté sur la "zone neutre" — où est construit l'aérodrome — ouvre une période de crise dans l'affaire de Gibraltar.

Un nouveau "tour de vis" contre la colonie britannique sera probablement pris prochainement par l'Espagne pour répondre au ton jugé "cavalier" de la note britannique de dimanche.

Celle-ci déclarait que la Grande-Bretagne continuerait d'utiliser l'aérodrome de Gibraltar à des fins militaires.

WASHINGTON — Toute décision concernant le sort de l'ex-commandant des forces aériennes laotiennes, le général Thao Ma, qui s'est réfugié en Thaïlande après avoir ordonné, vendredi dernier, le bombardement d'installations militaires près de Vientiane, est entre les mains du gouvernement thaïlandais, a déclaré lundi le porte-parole du département d'Etat.

D'après des dépêches de presse de Vientiane, des dirigeants de l'armée laotienne auraient critiqué les Etats-Unis qui, d'après eux, auraient usé de leur influence auprès du gouvernement de Bangkok pour que le général Thao Ma puisse se réfugier en Thaïlande.

LUSAKA — Le général Mulamba s'est déclaré très surpris par les rumeurs qui circulent actuellement et selon lesquelles le haut commandement de l'armée nationale congolaise aurait exigé sa démission de son poste de premier ministre, apprend-on lundi à Lusaka, de source proche du chef du gouvernement congolais.

Le premier ministre congolais, arrivé à Lusaka où il représente le général Mobutu aux cérémonies organisées pour marquer le second anniversaire de l'indépendance de la Zambie, aurait fait cette déclaration devant les journalistes congolais qui l'accompagnaient à cette occasion.

LONDRES — Le gouvernement soviétique a accepté de discuter avec les trois puissances occidentales — France, Grande-Bretagne, Etats-Unis — des futures conditions de détention de Rudolf Hess qui reste le seul prisonnier de la prison de Spandau, a déclaré lundi soir aux Communes M. George Brown, ministre des affaires étrangères en réponse à une question écrite. "Les entretiens se tiendront prochainement à Berlin", a précisé M. Brown.

RIO DE JANEIRO — M. Carlos Lacerda, ancien gouverneur de l'Etat de Guanabara

### Suspension des raids contre le Nord-Vietnam et reconnaissance du Vietcong

## Le Caire, Delhi et Belgrade lancent un appel à Johnson

NOUVELLE-DELHI — L'Inde, la Yougoslavie et la République arabe unie ont lancé hier un appel commun aux Etats-Unis pour la cessation immédiate des bombardements du Nord-Vietnam et la reconnaissance du Vietcong comme interlocuteur nécessaire au règlement pacifique du conflit vietnamien.

Le conflit vietnamien est une "guerre civile" entre le nord et le sud et entre le Front national de libération d'une part, et le gouvernement pro-américain de Saigon et les puissances de Manille d'autre part, a déclaré le président Nasser au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de la réunion des trois pays non-alignés.

M. Nasser a ajouté: "Nous sommes pour l'indépendance et l'autodétermination du Sud-Vietnam et le retrait des troupes étrangères de ce pays". De son côté, Mme Gandhi a déclaré que les bombardements du Nord-Vietnam devaient

prendre fin, et que les négociations devaient être précédées de l'arrêt des hostilités. M. Nasser s'est prononcé en faveur de l'admission de la Chine populaire à l'ONU et de la "restauration des droits légitimes du peuple chinois au sein de l'organisation mondiale."

Madame Indira Gandhi, ainsi que les présidents Tito et Nasser demandent une contribution plus rapide des pays développés à la croissance des pays sous-développés. Pendant que les "trois grands" se réunissent en tête-à-tête dimanche matin, les ministres des affaires étrangères se rencontrent de leur côté. Outre l'ultime mise au point du communiqué commun, le problème du désarmement et de la non-prolifération des armes nucléaires a été le principal objet des entretiens ministériels.

U Thant: dans quel état se trouverait le monde sans l'ONU

NATIONS UNIES — Dans l'allocution qu'il a prononcée hier soir lors du concert célébrant l'anniversaire des Nations unies le secrétaire général U Thant a déclaré que "malgré les nuages menaçants qui à présent obscurcissent l'horizon" il continuait à espérer que l'avenir verra les nations du monde mettre en oeuvre plus résolument les principes de l'O.N.U.: règlement pacifique des conflits, respect pour les droits des nations et des peuples, harmonisation des politiques et des actions dans le contexte des Nations unies.

Evocant les réalisations de l'O.N.U. en ses 21 ans d'existence, M. Thant a ajouté que l'on pouvait se demander "dans quel état bien plus déplorable se trouverait le monde si les Nations unies n'avaient pas existé" et agit pour apaiser les conflits surgissant parmi les nations.

Pearson: un long chemin à parcourir

OTTAWA — Dans une déclaration émise à l'occasion du 21ème anniversaire des Nations unies, le premier ministre Lester Pearson a affirmé de son côté que l'organisation internationale a sans doute un long chemin à parcourir avant d'accéder à la maturité et à l'autorité qui lui sont nécessaires.

"Cela ne se produira que lorsque les pays membres donneront la preuve de leur attachement à tous les buts énumérés dans le préambule de la charte."

### Témoignage d'un chirurgien américain

## La guerre au Vietnam fait plus de victimes civiles

NEW YORK — La guerre au Vietnam fait beaucoup plus de victimes parmi la population civile que dans les rangs des militaires sud-vietnamiens et américains, a déclaré en substance hier le Dr Wayne W. Hall, ancien chirurgien en chef de l'hôpital général de Patterson (New Jersey) qui vient de rentrer d'une mission de six semaines au Sud-Vietnam.

Rappelant qu'un peu plus de 5,000 soldats américains (5,566 selon les derniers chiffres officiels) ont péri au Vietnam depuis le début du conflit, le Dr Hall a déclaré à la presse à New York: "Il est probable que la guerre est responsable de la mort de 5,000 civils tous les six mois". Il a indiqué que les bombardements font plus de morts parmi la population civile que parmi les militaires, et que dans un hôpital civil et militaire de Saïgon on compte dix civils blessés du fait de la guerre contre un militaire blessé au combat.

Le Dr Hall, qui a fait ce séjour au Vietnam au nom de l'association charitable protestante et orthodoxe Church World Service, a souligné que l'effort de guerre avait conduit les autorités à négliger les victimes civiles au profit des

victimes militaires: les malades et blessés militaires sont prioritaires pour l'attribution des lits, des médicaments et des soins.

Rapportant certaines informations selon lesquelles de nombreux médecins sud-vietnamiens avaient quitté le pays pour s'installer dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est, le Dr Hall a indiqué qu'il existe au Vietnam un médecin pour 30,000 habitants, la situation s'étant empirée depuis le début de la guerre, il a souligné que l'hôpital d'avant-garde de Saïgon où il travailla lors de son séjour, les malades et blessés civils dormaient régulièrement sur le plancher, sur des banquettes de bois, ou sous les lits. Il n'existe pas, a-t-il dit, de système d'isolement des victimes de maladies infectieuses. On ne tient pas de liste complète des victimes civiles, a-t-il ajouté en citant son expérience dans un hôpital.

Après avoir indiqué que le "Church World Service" avait une soixantaine de médecins et infirmières au Vietnam, il a ajouté que des collectes organisées par lui depuis son retour il y a une semaine lui avaient permis de rassembler 40,000 vaccins et sérums, et 12 millions de dollars de médicaments.

l'ONU. M. Thant a déclaré que "malgré les nuages menaçants qui à présent obscurcissent l'horizon" il continuait à espérer que l'avenir verra les nations du monde mettre en oeuvre plus résolument les principes de l'O.N.U.: règlement pacifique des conflits, respect pour les droits des nations et des peuples, harmonisation des politiques et des actions dans le contexte des Nations unies.

# Pour ceux qui recherchent un changement rafraîchissant



Fatigué de toujours boire la même chose? Essayez ce changement rafraîchissant! Dégustez le vermouth rouge Martini & Rossi frappé. Il possède une limpidité, une légèreté et un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez!

Le Martini & Rossi est délicieux de bien des façons... avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth Martini extra dry.

Mmmmm... le vermouth rouge Martini & Rossi est vraiment un changement rafraîchissant. Essayez-le de différentes façons. Servez-le à vos amis! Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559-I. EMBOUTILLÉ EN ITALIE

## MARTINI & ROSSI

UN CHANGEMENT RAFRAÎCHISSANT

### VERMOUTH ROUGE

M. Ruff défend son plan de réforme monétaire

PARIS — Le plan de réforme monétaire international de M. Jacques Ruff fondé sur le doublement du prix de l'or a très peu de chance d'être adopté par suite de l'hostilité des Etats-Unis. Tel est l'essentiel de la déclaration faite hier devant la presse anglo-américaine de Paris par l'auteur de ce plan M. Jacques Ruff, membre de l'Académie française.

M. Ruff tout d'abord a montré qu'en doublant le prix de l'or les pays riches dégrèveraient les ressources nécessaires pour assurer le remboursement non seulement des balances dollars qui seraient effectuées directement par le Trésor américain mais aussi des balances sterling. Le renouveau de ces dernières se ferait grâce à un prêt à long terme consenti par les autres pays riches à la Grande-Bretagne et financé par la plus-value résultant du doublement du prix de l'or. Cette opération permettrait aussi de financer l'aide aux pays sous-développés et le remboursement des dettes des gouvernements aux banques centrales de leurs pays respectifs.